

# L'anglicisme, toujours l'ennemi ?

## *Attitudes linguistiques des jeunes étudiants québécois*

Kristine Evenset



Mémoire de master en linguistique française (30 ECTS)  
Département des études de littérature, de civilisation et  
des langues européennes  
Faculté des lettres

Directrice de mémoire : Kathrine Asla Østby

UNIVERSITÉ D'OSLO  
31.05.2021

© Kristine Evenset

2021

L'anglicisme, toujours l'ennemi ?

Kristine Evenset

<http://www.duo.uio.no/>

**Trykk: Reprosentralen, Universitetet i Oslo**

# L'ANGLICISME, TOUJOURS L'ENNEMI ?

*Attitudes linguistiques des jeunes étudiants québécois*

# Sammendrag

Den franskspråklige befolkningen i Canada har i lang tid vært en minoritet. Helt siden britene tok over Québec og Montréal i løpet av Syvårskrigen (1756-1763) har de kjempet for at det franske språket skal bevares og anerkjennes, særlig i provinsen Québec, hvor fransk har vært det eneste offisielle språket siden 1974. Provinsen fører også en til dels streng språkpolitikk for å bevare og beskytte språket. Til tross for dette har Québecks geografiske posisjon som eneste offisielle franskspråklige område blant store engelskspråklige nasjoner, samt fremveksten av engelsk som et globalt språk, hatt innflytelse på varianten av fransk som snakkes i Québec. Bruken av *anglisismer* (ord/uttrykk/strukturer lånt fra engelsk) har derfor vært et tema for diskusjon i lang tid. I denne studien har vi sett på fransk-kanadiske studenter mellom 18 og 25 år, og deres forhold til anglisismer, spesifikt i en uformell kontekst. Vi har, gjennom en spørreundersøkelse, sett på i hvor stor grad de selv oppgir at de bruker anglisismer, i hvor stor grad de aksepterer bruken av anglisismer, og hvorvidt de viser tegn til språklig usikkerhet. Vi har i tillegg sammenlignet tre ulike typer anglisismer (integrale, hybride og syntaktiske) for å se om enkelte er mer brukt eller mer akseptert enn andre. Resultatene våre viser at deltakerne våre gjennomsnittlig velger anglisismene i rundt 45 % av tilfellene, og at de har en relativt høy toleranse for bruken av anglisismer. De karakteriseres ikke av språklig usikkerhet, men heller av en blanding mellom språklig sikkerhet og det vi har valgt å kalle *lingvistisk toleranse*. Angående de tre typene anglisismer, så er det marginale forskjeller mellom dem. De syntaktiske er dog noe mer brukt enn de to andre typene, mens det er de integrale som har høyest grad av akseptabilitet. De hybride er minst brukt, og ligger tett opp mot de syntaktiske når det gjelder akseptabilitet.

# Remerciements

Tout d'abord, je voudrais exprimer ma sincère reconnaissance à ma directrice de mémoire, M<sup>me</sup> Kathrine Asla Østby. Je la remercie pour tout le temps qu'elle a consacré à ce projet, et pour tous ses conseils et ses encouragements qui m'ont été inestimables. J'ai beaucoup apprécié son intérêt pour mon projet dès le début, et le soin avec lequel elle a lu et relu mon texte. Je la remercie également pour sa disponibilité et pour avoir répondu à toutes mes questions, que ce soit via courriel ou via *Zoom*. Finalement, un grand merci de m'avoir rassurée avec patience dans mes moments de stress. Je n'aurais pas pu demander une directrice plus compétente et plus engagée !

Je tiens également à remercier mon amie Naïma Hassert qui a été indispensable dans ce processus. En tant que Québécoise et membre de la population ciblée, elle a lu et relu mon questionnaire afin de vérifier que toutes les phrases soient acceptables aux oreilles d'un Québécois et que les anglicismes choisis figurent dans le français québécois d'une manière ou d'une autre. Je suis très reconnaissante pour son aide et pour ses encouragements !

Avec Naïma, je tiens aussi à remercier mon amie Valérie Magnan-Levesque et mes professeurs Geir Uvsløkk et Christine Meklenborg Nilsen de m'avoir aidée à distribuer le questionnaire à autant de monde possible. Ensemble nous avons atteint 222 personnes auxquelles je souhaite adresser un grand merci d'avoir pris le temps de répondre à mon questionnaire – sans eux ce mémoire n'aurait pas été possible !

Je souhaite également remercier mes amies Béatrice Prat, Julie Boulais, et encore une fois Naïma, qui ont eu la gentillesse de relire mon texte afin d'assurer la qualité de l'écriture.

Finalement, je voudrais exprimer ma gratitude à mes parents qui, bien qu'involontairement, ont travaillé depuis la maison, et par conséquent ont contribué à ce que mon quotidien soit à la fois plus structuré et plus social pendant cette période extraordinaire. Pour la même raison je tiens à remercier ma meilleure « floom » (elle sait qui elle est) et ma cousine, Amanda. Nos sessions sur Facetime ont beaucoup contribué, non seulement à ma productivité, mais aussi à ma santé mentale.

# Table des matières

1	Introduction .....	1
2	Contexte sociolinguistique .....	3
2.1	Histoire linguistique du Québec .....	3
2.2	Politique linguistique et situation sociolinguistique actuelles.....	6
2.3	Caractéristiques linguistiques de la population actuelle.....	9
3	Cadre théorique .....	12
3.1	Qu'est-ce qu'un emprunt linguistique ? .....	12
3.2	Qu'est-ce qu'un anglicisme ? .....	14
3.2.1	Brève histoire du terme .....	14
3.2.2	Usage contemporain.....	15
3.3	Typologie des emprunts.....	16
3.3.1	L'emprunt lexical intégral.....	16
3.3.2	L'emprunt lexical hybride.....	17
3.3.3	L'emprunt syntaxique .....	18
3.3.4	Pourquoi ces trois types ?.....	19
3.4	Études antérieures.....	20
3.4.1	St-Laurent 2008.....	21
3.4.2	Forest 2019.....	22
3.4.3	Planchon et Stockemer 2019 .....	23
3.5	Attitudes linguistiques .....	23
3.5.1	Insécurité linguistique .....	24
3.5.2	Purisme linguistique.....	25
3.6	Hypothèses.....	26
4	Cadre méthodologique .....	28
4.1	Instrument de recherche : le questionnaire .....	28
4.2	La construction du questionnaire.....	28
4.3	La composition de l'échantillon et le contexte de communication .....	31
4.4	La validité du questionnaire et la fiabilité des données.....	32
4.5	Déroulement de l'enquête.....	35

4.6	Traitement des données .....	35
5	Résultats du questionnaire.....	38
5.1	Profil linguistique des participants .....	38
5.2	Tâches principales : choix forcé et échelle Likert .....	40
5.2.1	Tâche 1 .....	40
5.2.2	Tâche 2 .....	41
5.3	« Pensez-vous que la langue française est menacée au Québec ? » .....	43
6	Analyse et discussion .....	45
6.1	Attitudes linguistiques des participants .....	45
6.1.1	(In)sécurité linguistique ou tolérance ? .....	49
6.1.2	Possibles raisons.....	52
6.1.3	Considérations du registre et du contexte .....	53
6.2	Comparaison des trois types .....	54
7	Conclusion.....	57
	Bibliographie.....	60
	Annexe 1 : Questionnaire .....	73
	Annexe 2 : Annonce du questionnaire sur Facebook.....	90
	Annexe 3 : Statistiques des données .....	91
	Annexe 4 : Pensez-vous que la langue française est menacée au Québec ? : réponses élaborées .....	92



# 1 Introduction

Étant la seule province du Canada avec le français comme seule langue officielle, la province du Québec se trouve dans une position unique. Entouré de vastes territoires anglophones de l'Amérique du nord, à savoir la grande majorité du Canada ainsi que les États-Unis, le peuple québécois a pendant longtemps fait de la reconnaissance et de la conservation de la langue française une priorité. Presque 50 ans se sont écoulés depuis l'adoption de la loi 22, en 1974, qui a fait du français la seule langue officielle du Québec (Eddie, 2008, p. 25). Cependant, aussi récemment que l'année dernière, la question du statut du français a refait surface et suscité des débats à la suite de l'adoption du projet de loi 66, qui avait pour but d'accélérer 180 projets d'infrastructure (écoles, routes, etc.), et notamment des institutions scolaires de langue anglaise (voir 2.2). L'influence de la langue anglaise, non seulement en tant que langue dominante dans le reste du Canada, mais aussi comme *lingua franca* mondialement, sur le français au Québec est donc un thème qui demeure très important dans la société québécoise contemporaine. Cette influence se manifeste, entre autres, par l'usage des *anglicismes*, c'est-à-dire des mots/expressions/structures empruntés à la langue anglaise (voir 3.1 et 3.2). Les anglicismes figurent dans le parler québécois depuis longtemps (voir 3.2.1), et de nombreuses publications ont été consacrées à ce phénomène, entre autres celle de Jules-Paul Tardivel de 1880 intitulée « L'anglicisme, voilà l'ennemi ». Quoique ce phénomène soit répandu dans le monde, le cas du Québec est rendu particulièrement intéressant par l'histoire de la province et sa position géographique.

Aujourd'hui, tout jeune Québécois(e) doit, à un moment donné, prendre la décision d'utiliser, ou d'éviter, des anglicismes. En gardant ceci à l'esprit, nous avons conçu une étude qui vise à dévoiler les attitudes linguistiques des jeunes étudiants âgés de 18 à 25 ans envers l'usage des anglicismes dans un contexte familial ou informel. Nous avons effectué notre enquête au moyen d'un questionnaire distribué en ligne, et nous avons fait une analyse quantitative des données. Nous espérons que cette étude peut contribuer à une meilleure compréhension de la relation qu'ont les jeunes Québécois d'aujourd'hui avec leur langue. Ainsi, notre problématique est la suivante :

*Dans quelle mesure les étudiants québécois utilisent-ils les anglicismes dans un contexte informel et à quel point jugent-ils acceptable l'usage des anglicismes dans ce contexte ?*

En plus de ces questions de départ, nous chercherons à savoir si les participants de l'étude montrent des signes de *purisme linguistique* (rejet des anglicismes), ou plutôt de *laxisme* (acceptation des anglicismes). Nous chercherons également à savoir s'ils montrent des signes d'*insécurité linguistique*, ou plutôt le contraire. Nous avons sélectionné trois types d'anglicismes (voir 3.3), à savoir les anglicismes *intégraux*, *hybrides* et *syntaxiques*, afin de voir s'il y a des différences notables en ce qui concerne leurs niveaux d'acceptabilité.

En nous basant sur des études antérieures ainsi que sur la théorie présentées au chapitre 3, nous ferons quelques hypothèses concernant les résultats de notre étude. Nous nous attendons à ce que nos participants emploient les termes français plutôt que les anglicismes, mais qu'ils se caractérisent toutefois par une attitude laxiste, c'est-à-dire qu'ils ont un niveau d'acceptation assez haute pour les anglicismes. Ces hypothèses seront élaborées davantage en 3.6.

Nous avons divisé le mémoire en 7 chapitres, introduction et conclusion comprises. Dans le chapitre 2, nous résumerons l'histoire linguistique du Québec et nous donnerons un aperçu de la politique linguistique menée dans la région aujourd'hui, ainsi que de la situation sociolinguistique actuelle. Le chapitre 3 est consacré à la théorie sur laquelle nous sommes basée dans la discussion et le chapitre 4 donne une explication de la méthode appliquée, à savoir le questionnaire en ligne. Dans le chapitre 5 seront résumés les résultats du questionnaire, alors que le chapitre 6 est consacré à l'analyse et à la discussion de ceux-ci. Finalement, le chapitre 7 contient la conclusion de l'étude.

## 2 Contexte sociolinguistique

Avant d'entrer dans la discussion de la langue au Québec et des attitudes linguistiques, il est pertinent de connaître l'histoire de la région ainsi que la politique linguistique et la situation sociolinguistique actuelles. Ces thèmes seront présentés dans les paragraphes suivants.

### 2.1 Histoire linguistique du Québec

Au cours du 16<sup>e</sup> siècle, les Français commencent à s'aventurer en Amérique. Parmi les premiers, nous trouvons notamment le marin Jacques Cartier, explorateur de la côte canadienne et du fleuve Saint-Laurent. On lui doit le premier usage du nom *Canada*, mot Huron-Iroquois pour *village* ou *établissement*, bien qu'il ne l'ait employé qu'en référence à la région actuellement connue sous le nom de Ville de Québec. Cependant, en 1541, sa tentative d'y établir une colonie, ainsi que celle de Jean-François de La Rocque de Roberval, un noble français, a échoué (Eccles, 2021). Ce n'est qu'en 1608 que Samuel de Champlain réussit à y installer le premier établissement de la Nouvelle-France et fonder la Ville de Québec. Tout au long du siècle suivant, le nombre de colons francophones augmente de 28 en 1608 à 37 700 en 1734 (Eddie, 2008, p. 5 & 8). Un an avant, en 1607, les Britanniques avaient fondé leur première colonie sur le continent américain : le village de Jamestown en Virginie (Price, 2020).

Entre 1743 et 1758, le missionnaire belge Pierre-Philippe Potier rédige une compilation de mots et d'expressions du français canadien intitulée « Façons de Parler Proverbiales, Triviales, Figurées, etc. des Canadiens au XVIII<sup>e</sup> siècle ». Il y inclut environ mille mots, et alors que la majorité provient du français, il y a aussi un petit nombre qui provient de la langue des autochtones. C'est le seul ouvrage qui documente le français canadien avant la conquête anglaise, et il est de ce fait un ouvrage inestimable en ce qui concerne l'histoire de la langue au Québec (Toupin, 1979). Peu de temps après, en 1759, l'arrivée de quelques milliers d'Acadiens expulsés par les Britanniques accroît le nombre de francophones au Québec davantage. Cependant, la capitulation de la Ville de Québec en 1759, et celle de Montréal en 1760 lors de la guerre de Sept Ans (1756-1763) signifie la fin de la Nouvelle-France et son passage aux Britanniques est officialisé avec le Traité de Paris en 1763. L'anglais devient la langue du pouvoir et de la justice et, avec la Proclamation Royale

de la même année, la Nouvelle-France devient la Province (britannique) de Québec. Bien que les Britanniques proclament leur intention d'assimiler les colons francophones (Hall, 2019), l'Acte de Québec de 1774 montre un changement d'avis, car elle donne aux Canadiens français le droit de conserver leur langue et de participer au gouvernement civil. Cependant, en 1791, la Province de Québec est divisée en deux par l'Acte constitutionnel. La rivière des Outaouais sert comme point de séparation : le Haut-Canada est majoritairement anglophone, alors que le Bas-Canada est majoritairement francophone. Les deux langues sont utilisées à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada jusqu'en 1840. Pourtant, devant les tribunaux, la légalité de l'usage du français est souvent contestée (Eddie, 2008, p. 9).

Au cours de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle les Canadiens français se défendent contre de nombreuses tentatives de la part du gouvernement anglais de réduire leur pouvoir et leurs droits linguistiques. En 1840, après la rébellion des Patriotes en 1837, conflit armé entre la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada et le gouvernement anglais, le Haut-Canada et le Bas-Canada sont unis et la Province du Canada est née. L'article 41 fait de l'anglais la seule langue officielle, mais il est aboli en 1848 dû aux fortes réactions des Canadiens français. Cependant, en 1851, les 670 000 francophones se voient dépassés par le nombre d'anglophones dans le pays pour la première fois. Malgré cela, l'Université Laval, première université de langue française, est établie à Québec en 1852. En revanche, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest et en Ontario, les écoles francophones sont toutes fermées entre 1864 et 1912, ce qui rend le Québec « le château fort de la solidarité culturelle et institutionnelle canadienne-française » (Eddie, 2008, p. 15).

En 1867, l'Acte de l'Amérique du nord britannique unit le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse en un seul pays, le Dominion du Canada. Avec l'article 133, le français et l'anglais deviennent les langues officielles aux parlements d'Ottawa et de Québec, ainsi que devant les tribunaux fédéraux et québécois. Quelques décennies plus tard, en 1895, l'École littéraire est fondée à Montréal dans le but de « travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à la conservation de la langue française et au développement de notre littérature nationale » (Eddie, 2008, p. 16). Par ailleurs, tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, plusieurs événements contribuent à la protection de la langue et à solidifier davantage son statut de langue officielle : la Société du parler français au Canada est fondée en 1902, la première loi à caractère linguistique, à savoir la loi Lavergne qui oblige les compagnies de services publics à servir le public en français ou en anglais, est adoptée en

1910, le Congrès de la langue française se rassemble et la Commission géographique de la province de Québec est créée en 1912, la première loi fédérale à caractère linguistique est adoptée (la loi Lacroix, 1938) et l'Office québécois de la langue française (l'OQLF) est créé et chargé de surveiller le développement linguistique et de promouvoir le français au Québec en 1961 (Eddie, 2008, p. 17 & 19 & 21).

Dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, bien que les efforts pour la protection de la langue continuent, une étude faite en 1965 par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Commission Laurendeau-Dunton) démontre que les plus de 4 millions de francophones sont parmi les plus bas salariés au Canada, et qu'ils sont souvent obligés de travailler en anglais. L'égalité n'est donc pas atteinte, mais en revanche le sentiment d'unité entre les Canadiens français reste fort. Lors des États-Généraux du Canada français à Montréal en 1967, ils décident d'adopter le nom de *Québécois*, plutôt que de s'appeler *Canadiens français* (Eddie, 2008, p. 22). De plus, en 1969, à la suite de l'étude susmentionnée, la Loi pour promouvoir la langue française et la Loi sur les langues officielles sont adoptées. Cette dernière fait du français et de l'anglais les langues officielles de toutes les institutions fédérales au Canada (Eddie, 2008, p. 24).

En 1973, la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec (Commission Gendron) présente ses résultats au gouvernement du Québec. Basé sur les recommandations de cette commission, après des siècles de troubles linguistiques, la langue française devient finalement la seule langue officielle du Québec en 1974 avec la loi 22 (Eddie, 2008, p. 25). Trois ans plus tard, la Charte de la langue française, ou la loi 101, vise à « faire du français la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires [...] dans un esprit d'ouverture et de justice » (Éditeur officiel du Québec, 2020, p. 1). Cependant, elle est sujette à plusieurs contestations devant les tribunaux concernant son contenu. En 1980, la Cour supérieure du Québec déclare caduc l'article qui fait du français la langue de l'Assemblée législative et des tribunaux. Ce jugement est ensuite confirmé par la Cour suprême du Canada. En 1984, on constate que le pouvoir de la loi 101 de réglementer la langue d'enseignement est limité par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. La même année, la Cour suprême déclare que l'usage obligatoire du français dans l'affichage public viole le droit à la liberté d'expression. La Charte est donc modifiée par la loi 178 (remplacée par la loi 86 en 1993) qui permet l'affichage public bilingue à l'intérieur des commerces. Alors que ces modifications sont la cause de mécontentement des groupes

nationalistes, la population anglophone éprouve plutôt du soulagement (Behiels & Hudon, 2015).

## **2.2 Politique linguistique et situation sociolinguistique actuelles**

A la fin du 20<sup>e</sup> siècle, les pierres angulaires de la politique linguistique au Québec étaient la Loi sur la langue officielle au Québec (loi 22) ainsi que la Charte de la langue française (loi 101). Les dispositions sur lesquelles ces lois sont fondées provenaient donc d'une évaluation de l'état de la langue entreprise par la Commission Gendron et par la Commission Laurendeau-Dunton à la fin des années soixante. Cependant, au début du 21<sup>e</sup> siècle, la situation sociolinguistique avait changé considérablement.

*Le contexte dans lequel évolue le Québec d'aujourd'hui est très différent de celui des années soixante et soixante-dix et cela a un impact certain sur la situation de la langue française au Québec et sur la capacité de l'État québécois à mettre en œuvre une politique linguistique dans plusieurs domaines. Qui aurait pu prévoir l'essor extraordinaire des technologies de l'information et des communications et ses impacts sur nos sociétés ? Que signifiait le mot mondialisation en 1970 ? Qui aurait pu prévoir l'évolution démographique qu'a connue le Québec au cours des trente dernières années ? (Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 2000, p. 3).*

Ce sont les mots de Gérard Larose, président de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec (Commission Larose). Cette commission a été mise sur pied en 2000 afin de réexaminer la politique linguistique de la région compte tenu de ces nouveaux défis suscités par la révolution numérique et la mondialisation. Son mandat était multiple. Premièrement, elle était chargée d'identifier et d'analyser, au travers de consultations publiques, les principaux facteurs ayant un impact sur la langue au Québec. Deuxièmement, elle devait considérer une refonte globale de la Charte de la langue française (loi 101), et particulièrement des dispositions concernant l'affichage

public, ainsi que celles concernant la langue d'enseignement au niveau collégial.<sup>1</sup> Par ailleurs, elle a aussi été chargée de « dégager des perspectives et des priorités d'action pour l'avenir de la langue française au Québec » (ibid., p. 5), ainsi que de présenter au gouvernement du Québec des conseils « visant à assurer l'usage, le rayonnement et la qualité de la langue française au Québec » (ibid.). Autrement dit, son objectif était de regarder les faits et les consensus mis en évidence par les deux commissions susmentionnées, et soit vérifier leur validité actuelle soit proposer un nouveau plan d'action, et ainsi « faire la transition entre hier et aujourd'hui » (ibid., p. 14).

Grâce à, entre autres, des consultations publiques effectuées dans tout le Québec, la Commission a pu observer la volonté manifeste du peuple québécois de faire de la région québécoise « une nation de langue française, accueillante et ouverte » (Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 2001, p. 2). Par ailleurs, la Commission a pu constater qu'à la fois les réalités et les mentalités des Québécois ont changé. Une société plus diversifiée que jamais a suscité une envie de la part des Québécois de combattre les facteurs qui contribuent à une société divisée, tels que l'origine ethnique, et créer un espace de cohésion sociale (ibid., p. 4).

Dans son rapport final, la Commission présente 149 recommandations. Elle propose de réunir en un seul organisme « toutes les fonctions liées à la défense, au maintien, au développement, à la promotion et au rayonnement de la langue française » (ibid., p. 177). Elle propose également, d'un côté, de constitutionnaliser les principes fondateurs de la politique linguistique québécoise. C'est l'opinion des commissaires que les droits et les libertés individuels et la législation linguistique sont aussi importants pour le bon fonctionnement de la société québécoise. Cependant, tant qu'ils n'ont pas le même statut juridique, il ne peut y avoir d'équilibre entre les deux (ibid., p. 26-27). De l'autre côté, alors que dans les écoles maternelles, primaires et secondaires la langue d'enseignement est obligatoirement le français, la Commission se positionne contre une telle obligation pour les étudiants d'université ou de cégep (collège d'enseignement général et professionnel) (ibid., p. 34).

En 2016, Gérald Larose écrit un article dans le journal *Le Devoir* dans lequel il fait le point sur le travail de la Commission ainsi qu'un bilan de la situation actuelle. Il critique notamment l'ancien premier ministre Pierre Trudeau (1968-1984) d'avoir affaibli la Charte de la langue française. Il prétend que la Commission a restauré le « statut collectif, territorial,

---

<sup>1</sup> « Le collégial est un ordre d'enseignement qui se situe entre l'éducation obligatoire, [...], et les études universitaires. Dans le système scolaire québécois, le collège est le premier lieu de formation non obligatoire et les choix de formation y sont personnels. » (Gouvernement du Québec, 2021).

social, culturel et national » des droits linguistiques. Ensuite il accuse Bernard Landry, le premier ministre au moment de la publication du rapport de la Commission (2001-2003) d'avoir « laissé filer l'occasion » avant d'énumérer quelques statistiques montrant que le français est en déclin au Québec, et surtout à Montréal (Larose, 2016). Cependant, le travail de la Commission n'est pas passé sous le radar des critiques, surtout des partisans d'un Québec souverain, ni à l'époque ni en 2016. L'une des grandes critiques portait sur le remplacement de l'idée d'un « français, langue commune », principe sur lequel la Charte de la langue française est fondé, avec le concept d'une « nette prédominance du français » (Dubuc, 2011). Par ailleurs, on lui a reproché, entre autres, de ne pas remplir son mandat et de n'être « rien d'autre qu'une tour de Babel », d'avoir des définitions techniques contradictoires, de ne pouvoir ni lire ni présenter un tableau statistique, d'avoir adopté une approche affirmationniste trop positive, voire fantaisiste, ainsi que de ne pas avoir conseillé des mesures d'amélioration concrètes (Castonguay, 2002). Quant au déclin récent, les critiques sont donc d'avis que Larose doit prendre sa part de responsabilité.

En outre, tout récemment il y a eu encore une renaissance de la question d'état de la langue au Québec. En décembre 2020, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi 66 sur l'accélération de certains projets d'infrastructure. La loi vise à accélérer les processus d'approbation afin de lancer 180 projets d'infrastructure dans le but de relancer l'économie affectée par la pandémie en cours. Néanmoins, le projet a été controversé. Le parti politique indépendantiste Le Parti québécois a notamment voté contre la loi, car l'agrandissement de deux établissements d'enseignement supérieur anglophones à Montréal, à savoir l'Université McGill et le Collège Dawson, fait partie du projet. Dans le contexte de l'adoption de la loi, Sylvain Gaudreault, député à l'Assemblée nationale du Québec a énoncé que « le Parti québécois s'opposera toujours à l'anglicisation planifiée du Québec » (Agence QMI, 2020).

Par ailleurs, dans son rapport de 2019 sur l'évolution de la situation linguistique au Québec, l'OQLF présente plusieurs faits qui montrent un déclin de l'usage du français, surtout sur l'Île de Montréal. Par exemple, l'usage du français comme langue d'accueil<sup>2</sup> dans les commerces a baissé dans les dix dernières années, alors que l'accueil en anglais et l'accueil bilingue ont augmenté. Cette zone, qui compte près du quart de la population de la province de Québec, est aussi l'endroit où les employés utilisent le moins le français au travail, et cette tendance semble se répandre vers la couronne de Montréal. Le rapport montre

---

<sup>2</sup> « La langue des premiers mots exprimés par le personnel d'un commerce pour s'adresser à la clientèle avant qu'un service ait été demandé » (OQLF, 2019f, p. 1).

également que ces tendances sont plus fortes chez les jeunes, et que ceux-ci sont plus indifférents quand ils doivent confronter une autre langue que le français (OQLF, 2019g, p.10).

D'ailleurs, un sondage fait en 2020 par Léger (firme québécoise de sondages, d'études de marché et de stratégies marketing), commandé par le Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) et la Fondation Lionel-Groulx, a montré que la situation linguistique est une source de préoccupation d'une majorité (63 %) des Québécois. Le sondage, réalisé auprès d'un échantillon représentatif de 1011 Québécois, a également montré que 67 % d'entre eux pensent que le gouvernement du Québec devrait prendre des mesures afin d'améliorer la situation de la langue (Leger, 2020, p. 5). Ces opinions sont partagées par toutes les générations, y compris les jeunes entre 18 et 34 ans.

En effet, plus de 250 ans sont passés depuis la conquête anglaise du Québec, mais la lutte pour un Québec francophone, et surtout contre l'anglicisation, est aussi vivante qu'à l'époque.

## **2.3 Caractéristiques linguistiques de la population actuelle**

Tous les cinq ans, un recensement de la population canadienne est effectué par Statistique Canada, le dernier ayant été fait en 2016. Comparé à celui fait en 2011, le recensement de 2016 a montré que l'usage du français a connu un recul, alors que l'usage de l'anglais a connu une croissance entre 2011 et 2016 au Québec. La population totale du Québec était de 8 066 560 en 2016 (Statistique Canada, 2017)<sup>3</sup>, et de ces 8 millions d'habitants, 79,1 % avaient le français comme langue maternelle, ce qui est une baisse de 0,6 % depuis 2011. Il est aussi important de noter que le pourcentage de la population de langue maternelle française dépend de si l'on considère l'ensemble du Québec ou seulement sa partie métropolitaine. En 2011, dans l'ensemble du Québec, le pourcentage était de 78,9 % (8,3 % anglais), alors que dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal il était de 64,5 % (12 % anglais), et il n'était que de 48,5 % sur l'Île de Montréal (17,2 % anglais) (Statistique Canada, 2019b, p. 4).

Par ailleurs, alors que 87,0 % de la population parlait le français à la maison en 2016, ceux qui parlaient uniquement le français étaient moins nombreux à 71,2%. Cette dernière

---

<sup>3</sup> La population est estimée à 8 575 779 à la fin 2020 (Statistique Canada, 2021)

catégorie a baissé de 72,8 % en 2011. D'autre part, 94,5 % de la population au Québec se dit capable de soutenir une conversation en français en 2016, nombre assez stable depuis 2011 (94,4 %) (Statistique Canada, 2017). Quant à l'anglais, il était plus utilisé à la maison en 2016 (19,2 %) qu'en 2011 (18,3 %), mais la proportion de la population qui parlait uniquement l'anglais à la maison a baissé de 6,2 % en 2011 à 6,0 % en 2016. 8,9 % de la population a l'anglais comme langue maternelle en 2016, comparé à 9,0 % en 2011, mais le nombre de personnes ayant l'anglais comme maternelle a quand même augmenté de 700 405 personnes en 2011 à 718 990 personnes en 2016. De plus, 49,1 % de la population a la capacité de soutenir une conversation en anglais en 2016, comparé à 47,2 % en 2011 (Statistique Canada, 2017).

Enfin, le bilinguisme anglais-français parmi les enfants et les jeunes a augmenté au Québec. Une étude faite sur le même groupe de jeunes en 2006 (âgés 5-17) et en 2016 (âgés 15-27) a montré que, de ceux qui étaient bilingues en 2006, 94 % l'était toujours en 2016. De ceux qui n'étaient pas bilingues en 2006, 55 % l'était devenu en 2016 (Statistique Canada, 2019a). Le Québec a également le taux de bilinguisme le plus élevé de toutes les provinces canadiennes à 44,5 % (Statistique Canada, 2019b).

Français parlé à la maison au Québec, 2016		
	Nombre	Pourcentage
Uniquement	5 741 620	71,2
Surtout	634 050	7,9
À égalité	268 420	3,3
Régulièrement	381 495	4,7
Total (français)	7 025 580	87,1
Population totale	8 066 555	100,0

**Tableau 2.1<sup>4</sup> : Français parlé à la maison au Québec 2016**

Population de langue maternelle française au Québec, 2016		
	Nombre	Pourcentage
Français total	6 377 090	79,1
Seulement le français	6 219 665	77,1
Français et une autre langue	157 425	2,0
Population totale	8 066 555	100,0

**Tableau 2.2 : Population de langue maternelle française au Québec 2016**

<sup>4</sup> Tableau 2.1 et tableau 2.2 sont tirés de Statistique Canada (2017).

## 3 Cadre théorique

Dans ce chapitre, nous définirons d'abord les termes centraux de cette étude, à savoir *l'emprunt linguistique* et *l'anglicisme*, avant de passer à la typologie des emprunts et notamment les définitions des trois types d'emprunts qui figurent dans l'étude, à savoir *l'emprunt lexical intégral*, *l'emprunt lexical hybride* et *l'emprunt syntaxique*. Nous justifierons ensuite le choix de ces trois types, et nous résumerons quelques études antérieures faites au sujet des emprunts, avant de présenter les notions d'*attitudes linguistiques*, *insécurité linguistique* et *purisme linguistique*. Finalement, nous émettrons quelques hypothèses sur les résultats de la présente étude basées sur la théorie présentée.

### 3.1 Qu'est-ce qu'un emprunt linguistique ?

Le terme *emprunt linguistique* peut désigner deux concepts. Le premier est le procédé lui-même : le fait d'adopter une unité ou un trait linguistique d'une langue (la langue source) dans une autre langue (la langue prêteuse). Le terme peut également être appliqué pour désigner l'élément adopté. Un emprunt peut affecter toutes les principales composantes de la langue : le sens, le lexique, la syntaxe, la morphologie et la prononciation. De plus, un emprunt peut être intégré dans la langue de manière variable, de façon que certains soient facilement identifiables et d'autres soient méconnaissables pour la majorité des gens (OQLF, 2019a).

À propos des anglicismes, Poplack (2015, 2018, cité dans Poplack, Dion & Zentz, 2019, p. 79) distingue trois formes principales dans lesquelles l'influence d'une langue sur une autre se manifeste dans les interactions spontanées bilingues. La première (ex. 1<sup>5</sup> ci-dessous), appelée *l'emprunt lexical*, concerne l'emploi d'un mot isolé de la langue source dans un énoncé produit dans la langue prêteuse. La deuxième est *l'alternance de code* (ex.2), où des séquences de mots dans les deux langues sont juxtaposées. Finalement, la langue prêteuse peut adopter une structure grammaticale de la langue source, une forme d'emprunt qui est souvent invisible. Dans l'exemple 3, *c'est* est un calque de la structure *it's* en anglais, utilisée au lieu de la forme française *il fait*. On appelle ce processus *anglicisme syntaxique* ou *convergence grammaticale* (Poplack, Dion & Zentz, 2019, p. 79-80).

---

<sup>5</sup> Les trois exemples sont tirés de Poplack, Dion & Zentz (2019).

1. Il va dire, « vous voulez avoir une bière, un café ? » Tu sais, les *entertainer* [‘accueillir’], tu sais.
2. Puis ça c’est toute bien pas trop de sa faute à lui. *He just can’t do it* [‘il ne peut simplement pas le faire’], vois-tu ? Tu sais, il est pas capable. Fait que *you have to* [‘c’est toi qui dois le faire’].
3. *C’est 30°* en ce moment.

De plus, il y a plusieurs raisons pour lesquelles une langue emprunte à une autre langue, mais on peut distinguer quatre causes générales. Premièrement, la langue prêteuse acquiert un nouveau mot ou une nouvelle expression afin de combler un manque lexical. Dans ce cas, il s’agit d’un besoin concret, comme l’emploi d’un emprunt pour désigner une nouveauté culturelle, telles que *Coca*, *e-mail* ou *supermarché* (Mougeon & Beniak, 1991, cités dans Harris, 2010, p. 6). Outre que de combler un manque, les emprunts sont aussi utilisés par souci de concision. Un emprunt sera ainsi plus probablement appliqué s’il est moins lourd que son équivalent français. L’expression *compact disque* a ainsi survécu à la place du terme proposé *disque audionumérique* (Wise, 1997, p. 89). Deuxièmement, « les peuples ont tendance à emprunter des mots et des expressions aux langues des sociétés dominantes et fortes au plan politique, économique et culturel » (Bouchard, 1989, p. 68).

La troisième raison est liée au contact des langues : une langue peut changer si elle existe en proximité géographique avec une autre langue, et si les deux territoires sont en contact sur le plan culturel, politique et social (Picone, 1996, p. 24). Dernièrement, selon Picone (1996) le français est une langue qui, traditionnellement, a fréquemment fait des emprunts à d’autres langues afin de « compléter ses propres ressources lexicales » (p. 22, notre traduction). De plus, l’anglais est une langue attirante à laquelle emprunter en raison de son statut technologique, économique et politique.

Contrairement à ce que laisse croire la politique linguistique au Québec, le phénomène de l’emprunt linguistique n’est pas mauvais en soi. Il est reconnu comme un moteur de l’évolution linguistique, et il s’agit d’un procédé qui n’est ni récent ni anormal, et qui peut enrichir la langue et contribuer à sa vitalité. En effet, à travers son histoire, le français a emprunté à, ainsi que prêté à, une pléthore de langues comme le grec, le latin, l’italien, l’allemand, le russe etc. Il en est de même pour l’anglais. Cependant, en raison de la situation géographique, démographique et politique du Québec, ainsi que du statut de la langue anglaise comme langue des affaires et de la science, les emprunts à l’anglais, souvent appelés

*anglicismes*, sont dans une catégorie à part dans cette région. Depuis la Conquête anglaise, ils sont perçus comme une marque d'infériorité du français par rapport à l'anglais (Lamontagne, 1996, p. 13), et ils sont de ce fait largement critiqués, et même craints.

La raison pour cette inquiétude est liée à la peur de perdre la langue française au Québec. Plus les Québécois utilisent des anglicismes et plus ils deviennent bilingues, plus le français devient inutile. Selon le linguiste Paul Daoust (2013), la langue est un instrument de communication et non pas un véhicule d'identité. Cependant, cela fait des décennies que Labov (1966) a établi la valeur identitaire de la langue, concept qui est reconnu au Québec : la langue fait partie de l'identité québécoise. La langue, cependant, ne tient pas compte de cela. Daoust (2013) prétend qu'elle tend plutôt à la simplicité. C'est-à-dire que, dans une société parfaitement bilingue, la langue minoritaire constitue une « complication inutile », et d'après Daoust : « Si le bilinguisme est une immense richesse, le bilinguisme collectif pour une minorité politique est un poison mortel. Ce bilinguisme n'existe que le temps de laisser la minorité rejoindre la majorité » (2013).

## 3.2 Qu'est-ce qu'un anglicisme ?

Dans les paragraphes qui suivent sera résumée l'histoire du terme *anglicisme* ainsi que son usage contemporain.

### 3.2.1 Brève histoire du terme

Le terme *anglicisme*, terme beaucoup discuté (Courbon & Paquet-Gauthier, 2015, p. 145), est en lui-même un anglicisme (Trésor de la langue française informatisé), actuellement défini ainsi par le dictionnaire Larousse en ligne : « un mot, tour syntaxique ou sens de la langue anglaise introduit dans une autre langue ». Selon le Petit Robert (1967, cité dans Courbon & Paquet-Gauthier, 2015, s. 146), la première attestation de ce mot date de 1652, dans un contexte bilingue anglais-français de traduction ou d'apprentissage. À l'époque, le terme était défini comme « une spécificité idiomatique de l'anglais » (Bailey 1675, Miège 1684, dans Courbon & Paquet-Gauthier, 2015, p. 146), par analogie avec le terme *gallicisme* qui est employé pour le français (Courbon & Paquet-Gauthier, 2015, p.146). Cependant, cet usage du mot devient obsolète car, dès la fin du 17<sup>e</sup> siècle, un changement d'attitude et des emplois dépréciatifs du terme mènent à un changement de sens. À partir du 18<sup>e</sup> siècle, le mot désigne donc également une façon de penser (« l'anglicisme des idées ») (ibid.).

Les connotations négatives dérivent de l'anglomanie de l'époque en France, où de nombreux emprunts linguistiques à la langue anglaise entrent dans la langue française (ibid.). Dans la seconde moitié du même siècle, le terme prend place dans le métalangage descriptif/normatif de la lexicographie générale monolingue. Féraud<sup>6</sup> (1787-1788, cité dans Courbon & Paquet-Gauthier, 2015) l'utilise pour marquer des usages lexicaux potentiellement influencés par l'anglais, usages qu'il attribue à une mauvaise traduction. Le dictionnaire de l'Académie française de 1835 présente également les anglicismes comme de mauvaises traductions : « Les traducteurs d'ouvrages anglais se garantissent difficilement des anglicismes » (cité dans Courbon & Paquet-Gauthier, 2015, p. 146).

Au Québec, la première attestation du terme dans les écrits canadiens-français date de 1826. Selon Lamontagne (1996), l'usage du terme était déjà répandu au 19<sup>e</sup> siècle dans les écrits métalinguistiques québécois et il « renferme une connotation négative depuis les débuts de la lexicologie québécoise » (p. 13-14). Il lui était notamment accordé une place très tôt dans la lexicographie corrective<sup>7</sup> (Courbon & Paquet-Gauthier, 2015, p. 143).

Cependant, à cette époque, il n'y avait pas d'accord unanime concernant sa définition et il était donc utilisé de manières variables. Pour certains, il ne recouvrait qu'une partie des différents types d'emprunts, tandis que d'autres recouraient à des définitions proposées par les grands dictionnaires français tels que Larousse et Bescherelle. Cependant, pour la grande majorité des auteurs, le terme recouvrait tous les emprunts à l'anglais, ce qu'on peut déduire de l'usage des termes du type *mots anglais*, *locutions anglaises*, *expressions anglaises* etc., tous utilisés concurremment avec *anglicisme* (Lamontagne, 1996, p. 30). En revanche, il y avait du consensus sur le fait qu'il s'agissait d'un phénomène déplorable, et on trouve aussi des appellations telles que *barbarismes* (Lamontagne, 1996, p. 17-22), alors que si un emprunt à la langue anglaise était toléré, il était désigné d'un autre nom. En effet, « la dénonciation des "anglicismes" est presque aussi ancienne, dans le Canada francophone, que le phénomène lui-même » (Courbon & Paquet-Gauthier, 2015, p. 143).

### 3.2.2 Usage contemporain

---

<sup>6</sup> Jean-François Féraud (1725-1807), lexicographe, linguiste et prêtre catholique français, auteur du *Dictionnaire Critique de la Langue Française*, quatre tomes publiés entre 1787 et 1788 (« Jean-François Féraud », 2021).

<sup>7</sup> Courbon & Paquet-Gauthier (2015) citent Maguire (1841), Gingras (1861), Tardivel (1880) et Buies (1888).

De nos jours, bien qu'il y ait un grand nombre d'études faites au sujet de l'emprunt linguistique<sup>8</sup>, il n'y a toujours pas de consensus sur la définition du terme *anglicisme*. De plus, il s'applique de manière ambiguë : d'un côté, il s'agit d'une catégorie d'analyse scientifique utilisée dans le domaine de la linguistique afin de décrire la langue, tandis que dans le discours populaire, il « se transforme en arme – ou en bouclier – idéologique » et il « procède d'une vision décliniste, voire alarmiste de la langue, principalement passionnelle [...] (Courbon & Paquet-Gauthier, 2015, p. 143). Courbon et Paquet-Gauthier (2015) qualifient ces deux extrémités du spectre comme étant respectivement une « vision généralement abstraite des conditions socio-affectives d'emploi » et « émotive et souvent exagérément sombre » (p. 144).

Dans le cadre de cette étude, nous travaillons à partir de la définition du dictionnaire Larousse en ligne évoquée plus haut. Par ailleurs, nous avons également choisi d'utiliser le terme *anglicisme* de manière interchangeable avec le terme *emprunt linguistique* (de la langue anglaise) malgré ses nombreuses connotations négatives, car il s'agit en quelque sorte de réunir les deux usages décrits ci-dessus : une étude d'un phénomène linguistique avec une approche sociolinguistique qui vise à faire la lumière sur les attitudes qu'a un groupe de la population québécoise à l'égard de ce phénomène si méticuleusement surveillé.

### 3.3 Typologie des emprunts

En ce qui concerne la manière de catégoriser les emprunts, il en existe plusieurs. Cependant, vu que cette étude est faite au sein de la communauté étudiante québécoise, nous avons choisi d'utiliser la typologie de l'OQLF (2019b). L'OQLF opère avec huit types d'emprunt différents ; les emprunts (lexical) intégral, (lexical) hybride, sémantique, syntaxique, morphologique, idiomatique, phonétique et les faux emprunts. Dans la présente étude nous en avons choisi trois, à savoir l'emprunt intégral, l'emprunt hybride et l'emprunt syntaxique.

#### 3.3.1 L'emprunt lexical intégral

Un emprunt intégral, ou *emprunt direct*, est une adoption complète de la forme et du sens d'une unité lexicale d'une autre langue. Ces emprunts proviennent souvent d'un besoin

---

<sup>8</sup> Planchon & Stockemer (2019) en citent, entre autres, Haugen (1950), Derooy (1956), Humbley (1974) et Darbelnet (1986).

concret. Dans ce cas, il s'agit souvent des membres d'une communauté multiculturelle qui s'exprime à travers une multitude de langues, et qui utilise donc des mots étrangers pour désigner des réalités étrangères. De ce fait, on parle aussi d'emprunts « nécessaires » ou « de nécessité » dans certains ouvrages. Il peut s'agir de mots pour désigner une réalité géographique propre à une région spécifique, comme par exemple *sierra* ou *ffjord* ou une réalité culturelle, comme *iglou*, *flamenco* ou *samouraï*, ou encore une spécialité culinaire, comme *gravlax*, *sushi* ou *brownie* (OQLF, 2019d).

Les emprunts lexicaux peuvent subir différents degrés d'adaptation au système linguistique français. Certains emprunts ne s'adaptent pas du tout. C'est le cas pour des mots comme *cool*, *full* et *tennis*, qui ont gardé leur prononciation et leur orthographe originales. Il y a aussi certains mots qui ne subissent pas de changement phonétique ou orthographique, mais qui ont été empruntés dans une forme réduite, tels que *living* (de *living room*) et *snow* (de *snowboard*). L'OQLF souligne que certains de ces emprunts non-adaptés sont acceptés en français aujourd'hui, alors que d'autres sont toujours déconseillés (ibid.).

Un autre groupe d'emprunts lexicaux s'adapte minimalement. Les emprunts de ce groupe peuvent se conformer à l'orthographe et/ou à la prononciation à des fins de simplification. Par exemple, on ajoute souvent un accent aigu, ce qui fait que la graphie correspond mieux avec la prononciation en français : le mot *CD-ROM* est parfois écrit *céderom* en français pour refléter la prononciation. C'est également le cas pour des mots comme *scénario* et *révolver* (ibid.). Un troisième groupe d'emprunts a subi des adaptations plus significatives, notamment aux niveaux phonétique et orthographique. Dans ce groupe, nous trouvons notamment des emprunts très anciens, tels que *redingote* (de *riding coat*) et *paquebot* (de *packet boat*). Au Québec, on peut entendre le mot familier *bécosse* qui provient du mot anglais *back house*, et qui désigne une toilette. Ces mots font partie des emprunts qui passent souvent inaperçus par la majorité des gens (ibid.).

### 3.3.2 L'emprunt lexical hybride

L'emprunt hybride est, comme son nom l'indique, une combinaison des caractéristiques de la langue source et la langue prêteuse, alors que le sens correspond à celui de la langue donneuse (OQLF, 2019c).

Il y a plusieurs manières de créer un emprunt hybride. L'une d'entre elles consiste en l'ajout d'un suffixe français à une forme anglaise. Par exemple, les mots *hockeyeur* et *hockeyeuse* sont une combinaison de l'emprunt intégral *hockey* et les suffixes français *-eur* et

–*euse*. De plus, l’ajout de la terminaison verbale –*er* à un radical anglais a créé de nombreux emprunts hybrides tels que *booster*, *canceler* et *dealer*. La plupart de ces emprunts sont déconseillés par l’OQLF, mais certains sont jugés acceptables, tels que *performer* et *formater* respectivement de *to perform* (réaliser une performance sportive ou artistique) et *to format* (mot appliqué dans le domaine de l’informatique). Un emprunt hybride peut aussi être le résultat de la francisation d’un suffixe anglais. Il s’agit d’un mot anglais dont le suffixe a été remplacé par un suffixe français. On voit par exemple le suffixe français –*age* à la place du suffixe anglais –*ing* : *dopage* (*doping*), *monitorage* (*monitoring*) et le suffixe anglais –*er* remplacé par –*eur/-euse* : *blogueur/blogueuse* (*logger*), *surfeur/surfeuse* (*surfer*) (ibid.).

Certains emprunts hybrides sont des unités lexicales complexes qui ont emprunté l’un de ses constituants à l’anglais, comme par exemple *coach de vie*, *clé USB* et *chanson country*. Un quatrième groupe d’emprunts hybrides sont à la fois hybrides et adaptés aux niveaux morphologique et graphique. C’est-à-dire qu’en plus de l’ajout d’un élément français, l’orthographe de l’élément anglais est changée. C’est le cas pour des mots comme *céduler* (*schedule*) et *clairer* (*to clear*), auxquels on a ajouté la terminaison verbale –*er* et changé l’orthographe : *sche-* devient *cé-* et *-ear* devient –*air-* (ibid.).

### 3.3.3 L’emprunt syntaxique

Un emprunt syntaxique, parfois appelé *convergence grammaticale* (Poplack, Dion & Zentz, 2019, p. 80), est le résultat de l’imposition d’une structure grammaticale de la langue source à la langue prêteuse. Il peut s’agir d’un changement de verbe ou de préposition dans une expression fixe influencée par l’anglais, comme par exemple dans *être sur l’avion* (*to be on a plane*), *sous certaines circonstances* (*under certain circumstances*) et *demandeur une question* (*to ask a question*). Dans ces expressions françaises, la préposition *dans* (*être dans l’avion*, *dans certaines circonstances*) et le verbe *poser* (*poser une question*) ont été changés en faveur des mots utilisés dans leurs équivalents anglais. L’influence de la langue source peut aussi se manifester à travers l’organisation de la phrase. Il peut s’agir d’un calque de l’ordre des mots, comme dans *un court trois semaines* ou *les premières quinze minutes* ou de la passivation d’une phrase qui réclamerait normalement une phrase active en français, comme dans *avez-vous été répondu ?* au lieu de *vous a-t-on répondu ?* (OQLF, 2019e) ou *la porte est fermée automatiquement* au lieu de *la porte se ferme automatiquement* (Bouchard, 1989, p. 69).

### 3.3.4 Pourquoi ces trois types ?

Ces trois types d'anglicismes sont les résultats de différents types de procédés d'adoption et d'intégration dans la langue prêteuse. En ce qui concerne les anglicismes lexicaux intégraux, ceux qui font partie du questionnaire ne sont que du type non-adapté : ils ont gardé leur prononciation et leur graphie originales, comme *chill* et *joke*. Les anglicismes lexicaux hybrides sont, pour la plupart, des verbes qui ont été francisés par l'ajout de la terminaison verbale *-er*, mais il y a aussi des exemples de changements du suffixe, tels que *checker (to check)* et *addictif (addictive)*, respectivement. Finalement, les anglicismes syntaxiques inclus dans le questionnaire sont tous des tournures anglaises calquées en français, et qui ont des équivalents français, tels que *faire du sens (to make sense)* et *prendre une marche (to take a walk)*. Il est aussi important de noter que tous les mots/expressions choisis sont des anglicismes qui soit figurent dans la « Banque de dépannage linguistique » de l'OQLF, soit ont été suggérés par une étudiante québécoise (montréalaise) appartenant à la population ciblée. Ainsi, même si certains sont plus intégrés dans la langue que d'autres, ils ne sont pas du type qui a été intégré depuis longtemps, tels que ceux mentionnés ci-dessus (*redingote, bécosse*, etc.).

Nous avons choisi ces trois types parce que, selon plusieurs études, ils suscitent différents niveaux d'inquiétude : bien qu'ils soient tous souvent dénoncés, certains sont plus ardemment condamnés. Bouchard a montré, dans son étude des chroniques de langage parues dans la presse entre 1879 et 1970, que les chroniqueurs et les lecteurs ont plus de tolérance envers les anglicismes lexicaux intégraux (surtout ceux ayant subi une adaptation phonétique) qu'envers les anglicismes syntaxiques. Le raisonnement derrière cela est qu'il s'agit de « l'évolution la plus souhaitable pour les emprunts » (Bouchard, 1989, p. 70), à savoir qu'ils s'intègrent dans la langue et se conforment à sa phonétique, à sa morphologie et à son orthographe. En revanche, l'anglicisme syntaxique est « la forme d'anglicisme la plus violemment condamnée » (ibid., p. 72) car il menace la structure de la langue.

Par ailleurs, selon Poplack, Dion & Zentz (2019), des études quantitatives analysant l'emprunt lexical d'origine anglaise en français ont montré qu'ils sont très rares, qu'ils sont éphémères et que, normalement, ils s'adaptent à la grammaire de la langue receveuse. Pour ces raisons, ces types d'emprunt sont perçus comme moins dangereux (p.80). D'autre part, similairement aux résultats de Bouchard, beaucoup de parties concernées postulent que les anglicismes syntaxiques sont plus menaçants parce qu'ils peuvent changer la structure de la langue. Un individu répondant à un article portant sur les recherches de Poplack sur les

emprunts et « une vaste quantité de mots et des centaines de locuteurs » (Radio-Canada, 2019) l'exprimait ainsi :

*Je suis d'accord que le franglais ou l'alternance des codes, sur le plan lexical n'est pas très dangereux. [...] Shana Poplack n'a pas parlé des anglicismes syntaxiques et sémantiques. Ces anglicismes sont beaucoup plus insidieux, car ils représentent des structures ou pensées anglaises. Quand on dit « faire du sens » ou « prendre pour acquis », on est en train de penser en anglais. Il en va de même pour le mot « bienvenue » dans le sens de « il n'y a pas de quoi ». À mon avis, ce genre de franglais représente assurément un danger pour la langue française, car l'anglicisme est camouflé dans des mots français, et sans le savoir, le locuteur de ces énoncés pense en anglais (Radio-Canada, 2019).*

Avec ces attitudes à l'esprit, il serait intéressant de voir si les attitudes des répondants de notre questionnaire correspondent avec celles décrites ci-dessus. À cette juxtaposition, nous avons ajouté les anglicismes lexicaux hybrides, qui constituent en quelque sorte le juste milieu entre les deux autres. Nous nous poserons entre autres les questions suivantes : y a-t-il une différence d'acceptabilité entre les intégraux et les syntaxiques ? ; si leurs attitudes diffèrent, quelles sont les raisons possibles de cette différence ? ; y a-t-il une différence remarquable en ce qui concerne les hybrides, ou sont-ils aussi acceptables/inacceptables que les deux autres types ?

### **3.4 Études antérieures**

Nous avons vu que l'anglicisation du Québec a été un sujet de préoccupation depuis peu de temps après la conquête britannique en 1763, et on notait déjà l'usage des anglicismes par les Québécois au début du 19<sup>e</sup> siècle : « The intercourse between the French and English has occasioned the former to ingraft many anglicisms in their language, which to a stranger arriving from England, and speaking only boarding school French, is at first rather puzzling. » (J.Lambert, 1814, cité dans Bouchard, 1989, p. 67). La lutte contre l'anglicisation a donc commencé au milieu du même siècle, et depuis, d'innombrables études ont été faites sur le sujet. Dans les paragraphes qui suivent, nous allons regarder une petite sélection de ces études, et étant donné que le présent travail se focalise principalement sur des jeunes étudiants, nous nous baserons sur des études portant sur une population similaire.

### 3.4.1 St-Laurent 2008

La charte de la langue française a célébré son trentième anniversaire en 2007. À cette époque, les jeunes de moins de trente ans faisaient partie de la première génération qui est née dans un Québec où le français était la seule langue officielle. Un sondage a montré que les jeunes âgés de 18 à 24 ans avaient l'opinion la plus favorable concernant l'effet positif de la Charte, avec une proportion de 82 %. St-Laurent considère le fait qu'ils reconnaissent l'effet de la Charte « à la fois étonnant et rassurant » (p. 3), étant donné qu'ils n'ont pas connu les luttes intenses pour la langue qui ont eu lieu avant leur naissance.

L'étude qualitative de St-Laurent pour le Conseil supérieur de la langue française a été menée auprès de 93 jeunes adultes (24-35 ans) dans le but d'obtenir un aperçu des perceptions et des attitudes de cette génération. La population ciblée comprenait quatre groupes linguistiques : les jeunes de langue maternelle française, ceux de langue maternelle anglaise, les immigrants installés au Québec depuis au moins trois ans ainsi que les enfants de la loi 101.<sup>9</sup> Avec l'aide de groupes de discussion et d'une analyse inductive, le Conseil a pu obtenir leurs points de vue sur les représentations de la situation linguistique, la maîtrise de la langue française, la langue d'usage au travail, la langue d'usage public et l'identité québécoise. En général, les participants sont plutôt optimistes par rapport à l'avenir du français au Québec, quoiqu'ils considèrent qu'une attention particulière est requise. Cependant, au lieu de renforcer la Charte et de mettre en place des mesures coercitives pour assurer la place du français au Québec, ils préfèrent « convaincre et amener les non-francophones à partager le vouloir-vivre en français au Québec plutôt que de les y forcer » (p. 107). Ceci contraste avec les opinions des participants du sondage de Leger (2020) (voir 2.2), dont 67 % pensent que le gouvernement devrait interférer afin d'améliorer la situation linguistique. Bien que les participants de St-Laurent se disent fortement attachés à la langue française, ils sont ouverts à la présence de l'anglais dans le milieu professionnel et dans l'espace public, notamment. St-Laurent estime que la raison pour cela est qu'ils considèrent une éventuelle concurrence des langues comme étant l'effet de l'influence de la mondialisation, plutôt qu'une rivalité entre les communautés anglophone et francophone.

Quant aux anglicismes, les avis sont partagés. Certains ne les approuvent pas, les associant avec un français de mauvaise qualité (la qualité de la langue française au Québec étant une source d'inquiétude évoquée dans chaque groupe de discussion), alors que d'autres

---

<sup>9</sup> Les enfants de la loi 101 : « Ce dernier groupe est constitué des jeunes adultes allophones âgés de 25 à 35 ans dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais et qui ont reçu au moins quatre années d'éducation secondaire en français au Québec. » (St-Laurent, 2008, p. 20).

les tolèrent à l'oral seulement, et particulièrement dans le cadre de l'apprentissage du français. Ils considèrent donc qu'il n'est pas acceptable de les utiliser à l'écrit, de les publier ou de les enseigner à l'école, puisqu'on court ainsi le risque qu'ils deviennent la norme. Par ailleurs, la plupart des participants déclarent préférer l'usage des termes techniques français si ceux-ci sont fixés par l'usage et reconnus à l'échelle internationale, comme le terme *logiciel*. D'autre part, les termes techniques anglais sont souvent privilégiés par de nombreux jeunes, surtout à Montréal, en raison de leur universalité. Toutefois, plusieurs rejettent les anglicismes « conjugués »<sup>10</sup>. Ainsi, ils vont utiliser *e-mail* plutôt que *courriel*, mais *e-mailer* ne sera pas toléré.

### 3.4.2 Forest 2019

Le mémoire de Forest visait à comparer l'emploi des anglicismes dans les SMS entre des locuteurs du français au Québec et en Suisse. Le groupe d'âge ciblé était de 12 à 25 ans, et Forest s'est basée sur deux sous-corpus constitués en 2010 (un sous-corpus québécois et un sous-corpus suisse) du projet *sms4science* ainsi que la grille d'anglicismes de l'OQLF. Le contexte de l'étude était l'inquiétude liée aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, et surtout à la question du SMS et son impact sur l'orthographe française. Le SMS est caractérisé par la familiarité entre l'émetteur et le destinataire ainsi que l'urgence dans laquelle il est composé, facteurs qui mènent souvent à la simplification de la langue.

L'étude a noté les occurrences de six différents types d'anglicismes (suivant la typologie de l'OQLF) pour chacun des âges dans les deux sous-corpus, avant de les comparer. 2499 messages SMS dans le sous-corpus québécois, et 2321 dans le sous-corpus suisse, ont été analysés. Pour le Québec, le nombre total d'occurrences d'anglicismes était de 549, comparé à 643 pour la Suisse. Les anglicismes intégraux étaient la catégorie avec le plus grand nombre d'anglicismes pour les deux territoires, avec 470 (85,6 %) et 594 (92,4 %) dans le sous-corpus québécois et le sous-corpus suisse respectivement. Le nombre d'occurrences d'anglicismes hybrides était de 52 (9,5 %) et 43 (6,7 %), et pour les syntaxiques il était de 7 (1,3 %) et 2 (0,3 %), respectivement.<sup>11</sup>

---

<sup>10</sup> Les anglicismes « conjugués » semblent correspondre aux anglicismes hybrides dont nous parlons dans le présent travail.

<sup>11</sup> Nous nous concentrons sur les types d'anglicismes pertinents pour la présente étude. Forest a également regardé les anglicismes sémantiques, morphologiques et phraséologiques.

La comparaison a montré que, malgré un nombre total inférieur de messages SMS, ce sont les participants suisses qui emploient des anglicismes le plus fréquemment. Cependant, les participants québécois utilisent, entre autres, les anglicismes hybrides et syntaxiques plus que leurs homologues européens. En ce qui concerne les groupes d'âge, ce sont les participants québécois âgés de 18 ans qui utilisent le plus grand nombre d'anglicismes, avec un total de 144. Les participants âgés de 14 et 15 ans ont l'usage le plus limité. En Suisse, les participants de 21 ans utilisent les anglicismes le plus, avec 106 au total. Les participants de 14 ans sont ceux qui ont le moins recours aux anglicismes.

### 3.4.3 Planchon et Stockemer 2019

L'étude de Planchon et Stockemer concerne l'usage, la connaissance et la perception qu'ont les jeunes Québécois, soit les étudiants francophones de premier cycle en arts, sciences humaines et sciences sociales, des anglicismes. Ils ont comparé l'usage et la connaissance des termes français équivalents à des anglicismes entre les étudiants qui découragent l'usage de l'anglais au Québec et ceux qui ne le découragent pas. L'étude, qui comprend plus de 600 étudiants et les cinq anglicismes les plus fréquemment utilisés dans les journaux *Le Soleil*, *Le Devoir* et *Le Droit* en 2014, a montré que les étudiants qui découragent l'usage des anglicismes semblent connaître un équivalent français pour les deux mots *look* (nom) et *performer* (verbe) un peu plus souvent que leur contrepartie plus tolérante aux anglicismes. En revanche, pour les trois autres termes *coach*, *fun* et *condo* (tous des noms), il n'y a pas de différence entre les groupes.

De plus, ceux qui découragent l'usage des anglicismes semblent utiliser ceux-ci un peu moins souvent que l'autre groupe. Pourtant, ils les utilisent assez souvent, et leur connaissance de l'équivalent français est limitée, ce qui montre que les convictions et l'utilisation ne correspondent pas toujours, et que l'aménagement linguistique n'est pas toujours efficace. Une telle divergence entre comportement et jugement est aussi un signe d'*insécurité linguistique*, phénomène qui sera discuté en 3.5.1.

## 3.5 Attitudes linguistiques

Le terme *attitudes linguistiques* est souvent employé parallèlement à *représentation*, *norme subjective*, *évaluation subjective*, *jugement* et *opinion*. Dans la psychologie sociale du langage, le terme désigne des travaux expérimentaux « portant sur la manière dont des sujets

évaluent soit des langues, des variétés ou des variables linguistiques, soit, plus souvent, des locuteurs s'exprimant dans des langues ou variétés linguistiques particulières » (Lafontaine, 1997, p. 56-57). Bien que les recherches des attitudes linguistiques aient été effectuées majoritairement dans ce domaine, l'évaluation subjective du langage et des variétés de la langue est également un sujet important dans la sociolinguistique. Non seulement des phénomènes sociolinguistiques s'expliquent-ils très probablement par des processus psychologiques sociaux (Garret et al., 1999, p. 322), mais les attitudes sont aussi considérées comme étant un facteur déterminant dans le comportement linguistique des individus (Bohner & Wanke, 2002, p. 219–244 cités dans McKenzie, 2010, p. 23). De ce fait, étudier les attitudes des locuteurs peut contribuer à l'explication des questions centrales de la sociolinguistique, telles que la variation linguistique et le changement (Labov, 1984, p. 33 cité dans McKenzie, 2010, p. 37).

Par ailleurs, les travaux portant sur les attitudes linguistiques ont permis d'établir quelques lois générales considérées importantes. On parle notamment d'un phénomène d'*auto-dépréciation*, lié au phénomène de *l'insécurité linguistique* (voir 3.5.1). Des recherches ont montré que les locuteurs qui s'expriment dans une variété dominée (socialement, politiquement et/ou démographiquement) ont une image très négative de celle-ci, souvent plus négative qu'en ont les locuteurs de la variété dominante. À Montréal, plusieurs études<sup>12</sup> ont montré que les membres de la communauté dominante au Canada, à savoir les anglophones, étaient mieux considérés que les francophones, mais aussi que les anglophones avaient une meilleure opinion des francophones que ceux-ci d'eux-mêmes.<sup>13</sup> Les francophones étaient considérés plus intelligents, plus dignes de confiance, plus sociables et plus sympathiques par les anglophones que par les francophones (Lafontaine, 1997, p. 58).

### 3.5.1 Insécurité linguistique

Terme forgé par William Labov dans ses travaux des années 1960, l'insécurité linguistique a été définie de plusieurs manières. Selon Michel Francard (1993), il s'agit de « la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou leur sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle est celle de la classe dominante, ou celle d'autres communautés où l'on parle un français "pur", non abâtardi

---

<sup>12</sup> Lafontaine cite Lambert (1960) et d'Anglejan & Tucker (1973)

<sup>13</sup> Il faut noter que ces études ont été faites avant la mise en place de la Charte de la langue française, ou la loi 101 (1977), et que celle-ci a eu un effet marqué sur la relation des Québécois à leur langue (voir St-Laurent, 2008).

par les interférences avec un autre idiome, ou encore celle de locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire » (p. 13). Il existe donc une norme considérée supérieure à celle en usage dans la région en question. Pour le Québec, cette norme supérieure, ou ce français « pur », serait historiquement le français de France, ou le français connu sous le nom plus neutre *français de référence*.<sup>14</sup> Cependant, il faut prendre en compte qu'il existe un français propre au Québec, appelé le *français québécois*, terme qui « revêt de nombreux habits, selon qu'il est parlé ou écrit, qu'il sort de la bouche d'un Montréalais ou d'un Gaspésien, et selon la situation sociale dans laquelle il est utilisé » (Auger, 2005, p. 53). En effet, comme toute autre communauté linguistique, les Québécois ont de vastes ressources linguistiques. Dans le cadre de ce mémoire nous comprenons par ce terme « le français tel qu'il est pratiqué au Québec » (ibid.), et cette variante peut également être considérée comme la norme supérieure pour les locuteurs québécois (voir 6.1 pour une discussion sur la notion de *langue/norme standard* et le français québécois).

Pour des raisons sociales, politiques et historiques, le français en usage au Canada s'écarte de celui en usage dans les pays francophones en Europe. Le français québécois étant à la fois stigmatisé et célébré pour les particularités qui le distingue du français européen, les francophones canadiens ont souvent une relation ambiguë avec leur langue. Cette relation ambiguë peut mener à ce que les Québécois sous-valorisent leurs propres usages linguistiques, et qu'ils vivent donc dans un état d'insécurité linguistique (Remysen, 2004, p. 96). D'autre part, les locuteurs qui jugent leurs pratiques linguistiques comme correspondant aux pratiques légitimes, que cette correspondance soit réelle ou non, vivent dans un état de *sécurité linguistique* (Francard, 1997, p. 172).

### 3.5.2 Purisme linguistique

Très liée à la notion d'insécurité linguistique, la notion de *purisme linguistique* est également un composant des attitudes linguistiques. Le purisme linguistique est aussi lié à des aspects importants de la linguistique historique, notamment le processus de standardisation des langues et la stigmatisation d'autres variétés linguistiques (ou des cultures) comme indésirables ou menaçantes pour l'identité (Langer & Nesse, 2012, p. 607). On trouve

---

<sup>14</sup> Terme forgé par Morin (2000, cité dans Lyche, 2010, p. 145) qui est donné au français enseigné dans les écoles et aux étudiants du français langue étrangère. Il réfère à « une construction purement doxique cumulant descriptions anciennes et analyses classiques, intuitions et remarques personnelles de nombreux phonologues, notations plus contemporaines et analyses partielles d'usages spécifiques » (Laks, 2002, cité dans Lyche, 2010, p. 146).

plusieurs définitions différentes du purisme linguistique, qui se distinguent par le fait qu'elles considèrent soit que le purisme ne peut s'appliquer qu'aux éléments étrangers, soit qu'il s'applique à tout élément indésirable. Thomas (1991, p. 12, cite dans Langer & Nesse, 2012, p. 608) définit le concept ainsi :

*[A] desire on the part of the speech community [ ... ] to preserve a language from, or rid it of, putative foreign elements, or other elements held to be undesirable (including those in dialects, sociolects, and styles of the same language). It may be directed at all foreign elements but primarily the lexicon.*

Par ailleurs, Thomas distingue *le purisme externe* et *le purisme interne*. Le premier, aussi appelé *purisme xénophobe*, comprend « la suppression ou le remplacement des éléments étrangers, que leur source soit spécifiée (xénophobie ciblée) ou non (xénophobie générale) » (Thomas, 1991, p. 80-81, cité dans Walsh, 2014, p. 425, notre traduction). Le dernier comprend les catégories du purisme nommées *archaisant* et *réformiste*, ainsi qu'*ethnographique* et *élitiste*, qui ne seront pas traitées ici car elles ne sont pas pertinentes pour le présent travail vu que les anglicismes sont un cas de purisme externe (pour explication voir Thomas, 1991).

Il existe différents niveaux de purisme, et à l'une des extrémités du spectre, relatif aux anglicismes, un locuteur qui souscrit à l'idée qu'il existe une langue pure, qui ne devrait être contaminée dans aucune manière, condamnerait donc tout usage des éléments étrangers.

## 3.6 Hypothèses

Nous avons vu que les participants de l'étude de St-Laurent (2008) (voir 3.4.1) sont assez sceptiques à l'usage des anglicismes, mais que certains les tolèrent à l'oral. De ce que montre l'étude de Forest (2019) (voir 3.4.2), les jeunes Québécois sont plus restreints dans leur usage des anglicismes que leur contrepartie suisse. Nous pouvons donc postuler que ce scepticisme s'est perpétué au cours des onze années qui se sont écoulées depuis l'étude de St-Laurent. De plus, Planchon et Stockemer (2019) (voir 3.4.3) ont trouvé que leurs participants qui découragent l'usage des anglicismes, les utilisent assez souvent tout de même. Nous interprétons ceci comme un signe d'insécurité linguistique.

Basé sur ces études, et sur les faits présentés dans les paragraphes ci-dessus, nous avons fait les hypothèses suivantes : nous estimons que les participants dans la présente étude

feront, dans une certaine mesure, preuve de contrainte dans leur propre usage. Quant à l'acceptabilité, nous nous attendons aussi à un certain scepticisme. Cependant, étant donné que notre étude est ancrée dans une situation de communication informelle, il n'est pas inconcevable que cela puisse avoir un effet croissant sur le niveau d'acceptabilité. De plus, bien que plusieurs participants dans les études de St-Laurent (op.cit.) et de Planchon et Stockemer (op.cit.) soient sceptiques envers les anglicismes, il n'est pas question d'un purisme extrême. Ces résultats sont conformes aux théories liées à l'âge des locuteurs qui seront présentées en 4.3, et nous nous attendons donc à ce que les réponses de nos participants tendent plutôt vers le côté laxiste.

Puisque nous avons vu des signes d'insécurité linguistique chez les participants de Planchon et Stockemer (op.cit), et puisque Remysen (2004) souligne que la relation ambiguë qu'ont les Québécois avec leur langue peut mener à ce qu'ils vivent dans un état d'insécurité linguistique (p. 96), nous nous attendons aussi à ce que nos participants montrent des signes d'insécurité linguistique.

En outre, basé sur l'étude de Forest, ainsi que sur les études de Bouchard (1989) et Poplack, Dion et Zentz (2019) évoquées en 3.3.4, nous estimons que les anglicismes intégraux sont à la fois plus utilisés et plus acceptables que les syntaxiques. En ce qui concerne les hybrides, plusieurs des participants de St-Laurent (op.cit.) ont rejeté ceux-ci, et Forest (op.cit.) a trouvé un usage plus haut que les syntaxiques, mais bien plus bas que les intégraux. Par conséquent, nous nous attendons à ce que les résultats pour les hybrides s'approchent plutôt des résultats des syntaxiques.

## 4 Cadre méthodologique

Dans ce chapitre sera présentée et évaluée la méthode de recherche de cette étude, à savoir un questionnaire à analyser quantitativement. D'abord nous discuterons le choix de l'instrument de recherche. Nous expliquerons ensuite le processus de la construction du questionnaire et le contenu de celui-ci, avant de discuter sa validité ainsi que la fiabilité des données recueillies. De plus, nous aborderons le déroulement de l'enquête. Finalement nous justifierons la délimitation de la population et le contexte de communication étudiés et nous présenterons les détails concernant le traitement des données.

### 4.1 Instrument de recherche : le questionnaire

L'objectif du sociolinguiste étant de « décrire et d'expliquer les rapports existant entre, d'une part, la société, et d'autre part, la structure, la fonction et l'évolution de la langue » (Boukous, 1999, p.15), le questionnaire est pour lui un instrument de recherche important. Il permet de recueillir des données auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique visée par l'étude de façon systématique (ibid.). Il faut cependant noter que l'échantillon de la présente étude n'est pas statistiquement représentatif de toute la communauté étudiante au Québec, qui comprenait 533 384 étudiants aux niveaux collégial et universitaire en 2017-2018 (Institut de la statistique du Québec, 2020, p. 21), mais elle permet toutefois de révéler des tendances dans cette population.

Notre questionnaire est un formulaire web, construit sur le site web [www.nettskjema.uio.no](http://www.nettskjema.uio.no), et il a donc été distribué en ligne, ce qui a facilité le processus. Dans le cadre de ce mémoire, cette méthode est préférable aux autres méthodes disponibles au sociolinguiste étant donné le temps limité : nous pouvons recueillir un grand nombre de données en assez peu de temps et le traitement de celles-ci peut également se faire relativement vite. De plus, elle n'exige ni ressources économiques, ni voyage au Canada afin de recueillir des données au moyen d'entretiens ou d'observation, par exemple. Les données recueillies se prêtent ensuite à une analyse quantitative que nous utiliserons pour confirmer la validité des hypothèses que nous avons formulées en 3.6.

### 4.2 La construction du questionnaire

Le questionnaire (voir l'annexe 1) a pour but de recueillir des « jugements d'acceptabilité » (Schütze & Sprouse, 2013, p. 28, notre traduction), c'est-à-dire qu'il cherchera à éliciter des réactions spontanées des participants devant un ensemble de mots particulier : des anglicismes, dans notre cas. Les participants sont invités à regarder un énoncé et juger de la possibilité de voir celui-ci produit dans leur langue ainsi qu'à quel point il est acceptable dans un contexte donné. Il s'agit d'un questionnaire à forme structurée qui contient principalement des questions semi-fermées, c'est-à-dire que les réponses sont préétablies ou à choix multiple, et les répondants doivent choisir celle qui correspond le mieux à leur point de vue (Boukous, 1999, p.17). À partir des résultats il sera possible de déduire des informations concernant les attitudes linguistiques des participants.

Le questionnaire est divisé en quatre parties. Après une première partie, où les participants fournissent des informations générales (âge, genre<sup>15</sup> et région d'origine) (voir 4.3), les participants ont deux tâches différentes à compléter. Nous avons choisi au total trente anglicismes : dix intégraux, dix hybrides et dix syntaxiques. Chacun de ces trente anglicismes figure une fois dans chacune des deux tâches. Dans la première, appelée la « forced-choice task » (Schütze & Sprouse, 2013, p. 31), ou la tâche à choix forcé (notre traduction), les participants sont invités à choisir laquelle de deux ou trois alternatives ils utiliseraient dans un énoncé produit dans un contexte informel, défini dans le questionnaire comme une conversation entre amis ou en famille. L'une des alternatives est un anglicisme intégral, hybride ou syntaxique, alors que la ou les autre(s) sont l'équivalent en français de référence. Par exemple, pour la phrase « Elle est vraiment ..., cette fille », les participants doivent choisir entre l'anglicisme intégral *cute* et son équivalent français *mignonne*. Avec cette tâche nous obtenons donc un rapport<sup>16</sup> de leurs propres pratiques linguistiques.

La deuxième tâche est connue sous le nom d'« échelle de Likert » (ibid., p. 33, notre traduction), et invite les participants à évaluer le niveau d'acceptabilité d'une phrase contenant un anglicisme, p.ex. « Ça fait pas de sens »<sup>17</sup> (anglicisme syntaxique). Elle incite donc des jugements linguistiques, et pourra dévoiler les attitudes des participants. L'échelle est constituée de quatre niveaux, de 1 à 4. Cependant, l'usage d'une telle échelle numérique peut avoir des inconvénients, notamment en ce qui concerne l'interprétation de ces niveaux. À

---

<sup>15</sup> Nous avons choisi de laisser la question sur le genre ouverte, afin de donner la possibilité aux individus ne s'identifiant pas comme étant soit « homme » soit « femme » de préciser leur genre librement. Cela est conforme aux directives de la Société canadienne du SIDA à l'inclusion des personnes trans (Scruton et coll, 2015).

<sup>16</sup> Nous précisons que nous obtenons les auto-évaluations des participants sur leurs pratiques. Il ne s'agit donc pas d'une observation directe de celles-ci.

<sup>17</sup> Étant donné que nous demandons aux participants d'imaginer un contexte de communication informel (voir 4.3), nous avons choisi d'omettre la particule *ne* de la négation.

la base, les intervalles entre les niveaux sont homogènes : l'intervalle entre 1 et 2 est une unité, et celui entre 2 et 3 est une unité etc. Toutefois, vu que le nombre de niveaux est limité (il n'y a pas de niveaux 2.5, par exemple), on ne peut pas être sûr de ce que les intervalles soient réellement uniformes, c'est-à-dire que les participants traitent l'intervalle entre 1 et 2 de la même manière que celui entre 3 et 4 (ibid., p. 33). Afin de minimaliser ce biais, nous avons fourni des *anchors* ou des *éléments d'ancrage* (ibid., p. 37, notre traduction) aux extrêmes : on explique dans les instructions que le niveau 1 correspond à « complètement inacceptable », et que le niveau 4 correspond à « complètement acceptable ». De plus, l'échelle est construite à nombre égal afin de forcer le participant à choisir son camp. De ce fait, cette tâche est aussi une tâche à choix forcé car, avec un point médian précis on risque la complaisance des participants, et ils ne sont pas forcés à prendre une position claire.

La dernière partie du questionnaire est dédiée à des questions concernant le profil linguistique des participants, c'est-à-dire leur langue maternelle, la langue maternelle de leurs parents, quelle langue ils utilisent la plupart du temps et dans quel(s) contexte(s), ainsi que leur relation avec l'anglais et leur usage de cette langue. Ce sont des variables qui, de la même manière que l'âge, le genre et la région d'origine des participants, feront partie de l'analyse des données. Ces questions visent aussi à confirmer que les participants appartiennent à la population ciblée dans la problématique, à savoir les étudiants québécois âgés de 18 à 25, et à préciser leur relation avec la langue française et la langue anglaise. Obtenir ces informations nous donne également la possibilité de contrôler s'il y a de la covariance entre ces facteurs et les pratiques/les attitudes des participants. Nous soulignons que les informations fournies ne sont pas de nature à permettre l'identification des participants, ce qui est important car l'anonymat augmente la probabilité que les données reflètent les vraies attitudes des participants, et réduit l'effet possible du biais de la désirabilité sociale. Le biais de la désirabilité sociale réfère à la tendance des participants à dissimuler des attitudes ou des comportements socialement indésirables et à exagérer des comportements plus acceptés ou désirés (Latkin et al., 2017, p. 2). De plus, si l'on peut identifier les participants, il y a des exigences au niveau de l'éthique de la recherche plus strictes.

Dans cette dernière section du questionnaire, nous avons également posé la question suivante : « Pensez-vous que la langue française est menacée au Québec ? ». Il sera intéressant de voir comment les résultats de cette question correspondent avec les jugements linguistiques des participants. En plus de leur réponse obligatoire « oui/non », nous leur avons donné le choix d'élaborer leurs opinions dans une boîte de texte. Cette réponse n'est

évidemment pas intéressante d'un point de vue statistique, mais elle peut nous donner un aperçu plus nuancé de leur positionnement dans le débat, et elle peut être intéressante à comparer avec leurs réponses aux tâches précédentes qui révéleraient indirectement leurs attitudes linguistiques.

### **4.3 La composition de l'échantillon et le contexte de communication**

Le choix d'étudier des étudiants âgés de 18 à 25 provient principalement de la tendance des changements linguistiques à commencer chez les plus jeunes de la société. Selon Moreau (1997), certains « localisent le bon langage dans le passé » (p. 220). De ce point de vue, il serait plus probable de trouver des exemples du « bon langage » chez les générations plus âgées, ainsi que chez ceux qui habitent à la campagne et chez les moins scolarisés (ibid.). Nous pouvons donc supposer que notre groupe, qui est composé de jeunes personnes fortement scolarisées, est plutôt laxiste et innovateur car elles sont « moins proches de la tradition et davantage soumis à l'influence du modernisme » (ibid.).

Selon la politique de l'emprunt linguistique de l'OQLF, certains emprunts linguistiques sont acceptés (selon des critères spécifiques) alors que d'autres sont déconseillés. Cependant, « en vertu de sa mission de francisation », l'OQLF « favorise néanmoins l'utilisation de mots, de termes et d'expressions français dans le plus grand nombre de cas » (OQLF, 2017, p. 8). En tenant compte de ceci, ainsi que de la lutte continue contre l'anglicisation du Québec, les anglicismes dans leur ensemble ne seront pas considérés comme faisant partie du « bon langage ». Vu que cette étude exige des sujets qui emploient, ou qui ont, du moins, une certaine connaissance, des anglicismes, le groupe de sujets choisi semble être le plus intéressant.

Nous avons aussi demandé aux participants de fournir des informations sur leur genre et leur région d'origine. En ce qui concerne ce dernier facteur, ce n'est pas une variable que nous prendrons en compte dans notre analyse. Cependant, c'est une information importante afin de pouvoir vérifier que les participants appartiennent à la population ciblée. Un participant provenant d'une région non-francophone du Canada ou d'un autre pays aurait peut-être une relation différente avec les anglicismes qu'un Québécois, et il pourrait donc « contaminer » nos résultats. Obtenir des informations sur le genre des participants nous donne la possibilité d'examiner s'il y a de la *variation diagénique*, c'est-à-dire une différence

entre les participants masculins et féminins. Il est généralement convenu que les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes représentations linguistiques (Eckert & McConnell-Ginet, 1992, p. 2). Cependant, pour la raison évoquée en 4.4 ci-dessous, cette variable a plus tard été exclue de notre analyse.

Le contexte de communication concerne quel registre de la langue nous avons choisi de cibler. Notre façon de parler est toujours déterminée par des facteurs extra-linguistiques, à savoir l'interlocuteur ou le public auquel on s'adresse, le sujet de conversation, le lieu etc. (Gadet, 1997, p. 5). Cette *variation diaphasique* se manifeste à travers des *registres de langue*. Bien que ce soit une division contestée, on distingue normalement quatre registres : soutenu (soigné, contrôlé), standard (courant, neutralisé), familier (relâché, spontané, ordinaire) et populaire (vulgaire) (Gadet, 1996). Dans le questionnaire, nous avons précisé aux participants qu'ils doivent imaginer une conversation entre amis ou en famille, et nous considérons donc que les données représentent un registre plutôt familier. Pour Labov (1976), le style le moins surveillé est le plus intéressant à étudier, entre autres parce que, ainsi qu'il le remarque, les formes moins prestigieuses sont plus fréquentes dans des situations moins formelles ou moins surveillées. Comme nous l'avons évoqué ci-dessus, les anglicismes peuvent être considérés comme des formes moins prestigieuses, et par extension s'emploieraient difficilement dans les registres soutenu ou standard. Quant à ceux qui sont plus intégrés dans le français québécois, nous pouvons peut-être nous attendre à un niveau d'acceptabilité plus élevé dans cette étude.

Finalement, afin de souligner l'aspect familier, nous avons systématiquement omis la particule *ne* de la négation dans les phrases pertinentes, car l'omission du *ne* est un phénomène établi, surtout dans la langue orale, au Québec comme en France (Gadet, 1997, p. 99).

## **4.4 La validité du questionnaire et la fiabilité des données**

Afin d'assurer la validité du questionnaire et d'éviter que les questions soient mal comprises ou mal interprétées, il a été rédigé à plusieurs reprises sur une période de trois mois, et le questionnaire dit pilote a aussi été distribué à un échantillon de taille réduite par mesure de précaution. Les participants dans cet échantillon étaient une Française et une Québécoise, ainsi que des professeurs de l'Université d'Oslo qui ont de l'expérience en ce qui

concerne les questionnaires. Ils ont tous prêté leur expertise afin que le questionnaire soit aussi efficace et précis que possible. Quant à l'échantillon qui est réellement à la base de notre analyse, il est trop réduit pour pouvoir représenter une communauté linguistique dans son ensemble. Il est cependant suffisamment grand pour montrer des tendances de cette population, et pour que les tâches données aient suffisamment de puissance statistique (Schütze & Sprouse, 2013, p. 40). De plus, un échantillon de taille réduite a l'avantage qu'il nous permet de regarder de plus près des comportements individuels qui se démarquent du reste.

En outre, nous remarquons que, dans notre échantillon, les femmes sont surreprésentées. Sur les 134 participants qui satisfont les critères de l'étude, 106 s'identifient comme des femmes, alors que seulement 24 s'identifient comme des hommes. Les quatre derniers s'identifient comme non-binaires. À cause de cette distribution asymétrique, nous avons décidé de ne pas regarder la variation diagenique dans notre étude (voir 4.3). La possibilité d'inclure cette variable dans une analyse plus approfondie est néanmoins présente.

Un autre facteur qui peut avoir un effet sur la validité du questionnaire concerne les options de réponses de la tâche à choix forcé. Idéalement, elles devraient couvrir toutes les réponses possibles. Il est aussi préférable d'inclure une réponse *Autre* (éventuellement à *spécifier*) afin de donner encore plus de latitude au sujet (Schütze & Sprouse, 2013, p. 17). Cette réponse donnerait aussi une option aux participants qui ne préféreraient aucune des réponses fournies. Cependant, afin de permettre une analyse quantitative des données dans le cadre de ce mémoire, nous avons exclu cette possibilité.

Nous avons aussi fait attention à ce que la durée du questionnaire ne soit pas trop longue. Si le questionnaire est court et précis, les participants sont plus enclins à le compléter, alors que s'il devient fastidieux pour les participants ils seront plus enclins à répondre au hasard (Boukous, 1999, p.19).

Il faut aussi prendre en compte que, bien que les participants soient invités à imaginer une situation familière en répondant aux questions, la situation de l'enquête elle-même n'est pas familière. Elle est plutôt surveillée, et les participants sont conscients du fait qu'ils sont « testés ». Cependant, les résultats sont comparables car les conditions de test sont identiques pour tous les participants.

Encore un facteur qui pourrait affecter la validité du questionnaire, et par extension la fiabilité des données, est le biais de recherche. Si les participants connaissaient l'objectif du questionnaire, leurs réponses pourraient être influencées par cela, ce qui rendrait les résultats

moins fiables. Afin de tenter d'éviter cela, nous avons tout d'abord fait attention à ne pas spécifier explicitement le sujet d'étude aux participants potentiels lors de la distribution du questionnaire (voir annexe 2). De plus, le questionnaire contient des questions « filler » (*filler questions*). Ce sont des questions, ou des phrases dans ce cas, qui ne sont pas reliées à l'objectif du questionnaire, mais qui servent plutôt à « dérailler » les participants. De plus, ces questions aident à vérifier que les participants ont répondu dans une manière consciencieuse, car elles ont normalement une réponse que nous pouvons anticiper. Elles ont été construites à partir du principe qu'elles doivent s'intégrer parmi les autres phrases sans qu'il y ait une différence remarquable. Le questionnaire en contient 26 (13 dans la première tâche, 13 dans la deuxième), ce qui représente environ 30 % des questions. Ces questions ne feront pas partie de l'analyse des données, elles ne seront que contrôlées. En plus de ces phrases déraillantes, les phrases étudiées ont été rangées de manière aléatoire, et non selon le type d'anglicisme, afin d'éviter que le sujet de recherche devienne trop évident.

Finalement, nous remarquons que plusieurs participants sont très probablement des étudiants en linguistique. Nous ne leur avons pas demandé leur domaine d'étude. Cependant, cette supposition provient du fait que les deux contacts personnels qui ont aidé dans la distribution du questionnaire sont des étudiants en linguistique. Il est donc naturel de présumer que leurs réseaux sociaux (voir 4.5) sont composés d'un certain nombre d'étudiants en linguistique. De plus, l'utilisation d'un nombre de termes linguistiques par plusieurs participants dans la réponse élaborée à la question « Pensez-vous que la langue française est menacée au Québec ? », tels que *diglossie*, *emprunts lexicaux*, *réseaux sociaux*, *morphosyntaxiquement* etc., nous mène aussi à cette conclusion. Cela n'est pas négatif, mais il faut prendre en compte que les jugements des linguistes ne sont pas forcément les mêmes que ceux des non-linguistes. Étant plus conscient des conséquences théoriques de leurs jugements, ils sont possiblement plus enclins à rapporter des jugements qui sont en ligne avec leur point de vue théorique.<sup>18</sup> Néanmoins, leur connaissance « experte » peut augmenter la fiabilité voire la sensibilité de leurs jugements.<sup>19</sup> Cependant, ce phénomène est toujours peu étudié, et aucune étude n'a montré que ces différences ont un effet sur les conclusions théoriques (Schütze & Sprouse, 2013, p. 42).

---

<sup>18</sup> Schütze & Sprouse (2013, p. 42) citent les études de Edelman & Christiansen (2003), Ferreira (2005), Wasow & Arnold (2005) et Gibson & Fedorenko (2010, 2013).

<sup>19</sup> Schütze & Sprouse (2013, p. 42) citent Newmeyer (1983, 2007), Fanselow (2007), Grewendorf (2007) et Haider (2007).

## 4.5 Dérroulement de l'enquête

Le questionnaire a été distribué en ligne entre décembre 2020 et janvier 2021, principalement à des institutions d'enseignement supérieur à Montréal. Tout d'abord, le lien au questionnaire a été partagé dans un groupe pour les étudiants de l'Université de Montréal sur le réseau social Facebook. Il a aussi été transmis à deux contacts personnels qui étudient actuellement à l'Université de Montréal. Ceux-ci ont distribué le lien dans d'autres groupes d'étudiants sur Facebook. La plupart des réponses proviennent de cette distribution. Un tel procédé de distribution mène à ce que les participants soient membres du même *réseau social*. Selon Lesley Milroy (1987), les réseaux sociaux dans lesquels un locuteur s'insère, et la solidité de ses relations, jouent un rôle capital dans la détermination des variantes linguistiques qu'il utilise. Nous pouvons donc supposer que les participants de cette distribution présentent une certaine homogénéité.

Le lien a ensuite été envoyé à deux professeurs de l'Université d'Oslo ayant des contacts à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal. Une cinquantaine de réponses découlent de cette seconde distribution, cependant l'université d'origine des réponses n'est pas connue, ni si les deux sont représentées.

## 4.6 Traitement des données

Dans notre analyse des comportements et attitudes linguistiques des jeunes Québécois, nous avons adopté une approche quantitative. Les données ont été donc exportées du site web utilisé vers Excel, où nous leur avons assigné des valeurs numériques afin de pouvoir exécuter certains calculs statistiques. Dans Excel, les réponses ont été catégorisées par locuteur sur l'axe vertical et les questions/tâches sur l'axe horizontal.

Avant de pouvoir commencer le traitement des données, il nous a fallu limiter l'échantillon aux participants qui correspondent à notre population ciblée. Ainsi, seulement les réponses des participants âgés de 15<sup>20</sup> à 25 ans ont été gardées. Nous avons aussi enlevé les répondants n'ayant pas le français comme langue maternelle, ainsi que ceux qui n'ont vécu au Québec qu'un temps limité. Ensuite, les questions « filler » ont été utilisées afin de

---

<sup>20</sup> Nous avons choisi de diviser les différents âges dans des blocs de cinq ans (15-20, 21-25 etc.). Nous gardons le bloc de 15 à 20 ans car, normalement, les étudiants d'éducation supérieure ont au moins 18 ans, et nous pouvons donc supposer que les participants dans ce groupe ont 18 ans.

contrôler le niveau de conscience des participants, mais elles n'ont pas fait partie de l'analyse statistique. Nous n'avons enlevé aucun participant sur la base de ces questions.

La première tâche, à savoir la tâche à choix forcé, est une auto-évaluation par nos participants de leur propre comportement linguistique : Préfèrent-ils les termes français, ou plutôt les anglicismes ? ; Y a-t-il une différence en fréquence de l'emploi des différents types d'anglicismes ? Afin de déduire ces informations de nos données, nous avons d'abord, pour chaque anglicisme, calculé combien de personnes sur nos 134 participants ont choisi l'anglicisme, avant de calculer le pourcentage de ce chiffre. Par exemple, dans la phrase « Je suis pas sûr, mais je vais... ça », 109 personnes ont choisi de la compléter avec l'anglicisme *checker*. 109 est 81,34 % de 134, et dans ce cas, il est clair que nos participants préfèrent l'anglicisme.

Ensuite, la deuxième tâche, à savoir l'échelle Likert, est conçue pour dévoiler les jugements linguistiques de nos participants, ce qui est aussi une réflexion de leur *norme subjective* (Moreau, 1997, p. 222). Elle nous permet de voir si un anglicisme est plutôt accepté ou plutôt non accepté, et par conséquent si les participants sont plutôt du côté laxiste ou du côté puriste (voir 3.5.2). Pour déduire ces informations, nous avons calculé la moyenne des résultats de chacune des phrases. Ces calculs sont basés sur une échelle qui va de 1 à 4, où 2,5 est le point médian. Nous considérons donc que tout chiffre en dessous de 2,5 comme du purisme, alors que tout chiffre plus haut comme du laxisme. De plus, si un anglicisme est accepté, nous considérons que nos participants le perçoivent comme légitime, et vice versa. Par exemple, pour la phrase « Ça fait pas de sens », 13 personnes la trouve *complètement inacceptable* (niveau 1), 23 personnes ont coché 2, 30 personnes ont coché 3 et 68 personnes la trouvent *complètement acceptable* (niveau 4). La moyenne est donc 3,14, et nous considérons que nos participants ont une attitude laxiste envers l'usage de l'anglicisme syntaxique *faire du sens*, et qu'ils le perçoivent comme légitime. Tous les résultats des deux tâches sont annexés (annexe 3).

Nous avons également calculé la moyenne totale pour chacun des trois types d'anglicismes dans les deux tâches, ce qui nous donne une vue d'ensemble (voir tableau 5.2).

Ensuite, une comparaison des résultats des deux tâches nous permet de constater si les participants vivent dans un état d'insécurité linguistique (voir 3.5.1), ou si d'autres tendances sont plus saillantes. Si les deux tâches ont des tendances correspondantes, c'est-à-dire qu'un anglicisme a un niveau d'usage haut et un niveau d'acceptabilité haut, ou vice versa, les participants montrent des signes de sécurité linguistique. En revanche, s'il y a de la déviation

entre les deux tâches, ils montrent plutôt des signes d'insécurité linguistique (Francard, 1997, p. 170).

Enfin, nous avons posé la question suivante : « Pensez-vous que la langue française est menacée au Québec ? » En comparaison avec les résultats de la deuxième tâche, les réponses à cette question nous donnent de l'information supplémentaire sur l'état d'(in)sécurité linguistique des participants. Elles nous donnent également une indication du niveau de pessimisme/optimisme qu'ont les participants envers l'avenir du français dans leur province. De la même manière que dans la première tâche, ces réponses ont donc été transformées en pourcentages.

## 5 Résultats du questionnaire

Dans les paragraphes qui suivent, nous présenterons les résultats de notre questionnaire. Nous commencerons par un bilan des questions sur le profil linguistique des participants, avant de passer aux deux tâches principales, et finalement nous résumerons les réponses à la question concernant le statut de la langue française au Québec.

### 5.1 Profil linguistique des participants

Afin d'établir le profil linguistique des participants, le questionnaire contient des questions sur leur âge, leur genre, leur région d'origine, ainsi que des questions concernant leur relation avec le français et l'anglais (voir 4.2 et annexe 1). Après avoir enlevé tous les participants qui ne satisfont pas les critères de l'étude, il nous reste 134 participants, dont 106 femmes (79 %), 24 hommes (19 %) et 4 individus s'identifiant comme non-binaires (2 %). Les 134 participants sélectionnés ont tous entre 18 et 25 ans et ils ont le français comme langue maternelle. Il faut noter qu'une seule personne considère le français laurentien comme sa langue maternelle, cinq personnes ont précisé que leur langue maternelle est le français québécois, et une seule personne considère le français et l'anglais comme ses langues maternelles (mais elle considère le français comme sa langue dominante). Par ailleurs, tous les participants sont originaires du Québec (sauf une personne qui est née en France, mais qui a vécu au Québec depuis ses 3 ans). En effet, 10 des 17 régions administratives du Québec sont représentées. Tous les participants ont aussi répondu que la région du Canada dans laquelle ils ont vécu le plus longtemps est le Québec.

Dans l'ensemble, la langue maternelle des parents des participants est le français. Cependant, quelques participants n'ont qu'un seul parent ayant le français comme langue maternelle, l'autre ayant une langue maternelle différente, telle l'arabe (4), l'anglais, l'espagnol (2), l'italien, le créole et le vietnamien (2) et quatre participants ont des parents parlant tous deux une langue maternelle autre que le français (khmer, anglais, thaïlandais, arabe). Nous avons toutefois décidé d'inclure ces personnes dans l'analyse, car elles indiquent toutes que la langue qu'elles parlent la plupart du temps est le français. De plus, vu que notre corpus est relativement limité, il est possible d'examiner les locuteurs au niveau individuel, et d'éventuelles déviations seraient ainsi détectables. Certains participants ont affirmé que la langue qu'ils parlent la plupart du temps est une variante spécifique du français, tels que le

joual<sup>21</sup> et le français laurentien.<sup>22</sup> Un participant a répondu qu’il parlait aussi bien le français que l’anglais (bien que sa langue maternelle, et la langue maternelle de ses parents, soit le français) et trois participants ont répondu le « franglais »<sup>23</sup>. Curieusement, une personne, qui est originaire de Montréal, a répondu que la langue qu’elle parle la plupart du temps est le francilien<sup>24</sup>, et nous comprenons par ceci qu’elle estime parler le français de référence (voir 3.5.1).

Le tableau ci-dessous montre dans quel(s) contexte(s) les 134 participants parlent leur langue dominante, donc le français (et ses variantes), ainsi que dans quel(s) contexte(s) ils utilisent l’anglais, le cas échéant.

	<b>Dans quel(s) contexte(s) parlez-vous votre langue dominante ?</b>	<b>Utilisez-vous principalement l’anglais dans l’un des contextes suivants ?</b>
À la maison	131 (97,8 %)	9 (6,7 %)
Entre amis	130 (97 %)	34 (25,4 %)
En famille	130 (97 %)	7 (5,2 %)
Dans vos études	129 (96,3 %)	36 (26,9 %)
Au travail	116 (86,6 %)	66 (49,3 %)

**Tableau 5.1 : Usage du français (gauche) et de l’anglais (droite) selon le contexte**

Dans la colonne à gauche nous voyons que la grande majorité des participants parlent le français dans chacun des contextes suggérés. Dans la colonne à droite nous voyons une division assez claire entre les catégories « À la maison » / « En famille » versus « Entre

<sup>21</sup> Une variété du français parlé au Québec. Autrefois utilisé pour désigner le langage de la classe ouvrière, c’est devenu un terme dénigrant dans les années 1960-1975, surtout à Montréal, pour désigner un langage très anglicisé, particulièrement parlé par les cols bleus. Aujourd’hui il s’agit plutôt d’une variété « caractérisée par des particularités phonétiques très stables et un bassin lexical incorporant un certain nombre d’archaïsmes, de dialectalismes français, d’anglicismes, de mots aborigènes et de néologismes » (Laurendeau, 2016).

<sup>22</sup> Nom du français qui est issu de la ville de Québec (Lapointe, s.d.).

<sup>23</sup> « Français où l’influence anglaise (lexique, syntaxe) est prédominante », définition du Robert Dico en ligne (s.d.)

<sup>24</sup> Selon l’Internaute Dictionnaire français (s.d.), le mot *francilien* est un nom pour désigner un « habitant de l’Île-de-France », et selon Wikipédia, *francilien* ou *francien* peut aussi désigner « un dialecte faisant partie de la famille des langues d’oïl » (« Francilien », 2021).

amis » / « Dans vos études » versus « Au travail ». Peu de personnes affirment utiliser l'anglais à la maison et en famille. En regardant les données de plus près, nous notons aussi que, concernant les réponses dans la colonne à gauche, deux des trois personnes qui n'utilisent pas le français à la maison ont des parents de langue maternelle arabe, alors que pour la troisième personne, sa langue maternelle et celle de ses parents est le français, et elle indique qu'elle parle le français la plupart du temps. Dans les catégories « Entre amis » et « Dans vos études », le nombre de personnes qui utilisent l'anglais est plus élevé, alors que la catégorie « Au travail » obtient le nombre le plus élevé. Certains participants ont indiqué qu'ils utilisent à la fois le français et l'anglais dans certains contextes, et « Au travail » est la catégorie avec le plus grand chevauchement. Des 66 personnes qui utilisent principalement l'anglais au travail, 51 utilisent le français aussi, alors que 15 personnes n'utilisent pas le français. Des 116 personnes qui rapportent utiliser le français, 65 n'utilisent pas l'anglais. Des 18 participants qui ne parlent pas le français au travail, 14 ont dit qu'ils parlent l'anglais, alors que 4 ont indiqué ne parler ni français ni anglais au travail, ce qui veut dire soit qu'ils parlent une autre langue au travail, soit qu'ils n'ont pas de travail.

## 5.2 Tâches principales : choix forcé et échelle Likert

Le tableau ci-dessous montre la moyenne totale des réponses dans les deux tâches selon le type d'anglicisme. Les statistiques complètes seront présentées dans les pages qui suivent, et un tableau montrant tous les résultats est disponible dans les annexes (annexe 3).

ANGLICISME	TÂCHE 1 % du choix de l'anglicisme	TÂCHE 2 (échelle Likert) Moyenne
Les intégraux	44,70 %	3,44
Les hybrides	44,25 %	3,14
Les syntaxiques	46,27 %	3,16

**Tableau 5.2 : Moyennes totales selon le type d'anglicisme dans tâche 1 et tâche 2**

### 5.2.1 Tâche 1

La moyenne des pourcentages du choix de l'anglicisme pour chacun des trois types montre que, dans l'ensemble, il n'y a pas de grande différence entre ceux-ci en ce qui concerne la fréquence de l'usage d'anglicismes. Le pourcentage moyen est de 44,70 %,

44,25 % et 46,27 % pour les intégraux, pour les hybrides et pour les syntaxiques respectivement. Cela est aussi reflété si nous regardons la distribution des pourcentages : dix-neuf sur trente anglicismes ont un pourcentage d'usage moyen de moins de 50 %. Dans la première tâche, à savoir celle qui établit l'usage des participants, les anglicismes intégraux obtiennent des scores variés. Certains ont un niveau d'usage assez haut, tels que *cute* (95,52 %) et *chill* (67,16 %), alors que d'autres divisent les locuteurs presque en deux, tels que *joke* (55,22 %) et *show* (45,52 %), et d'autres encore sont assez peu utilisés, soit *challenge* (38,81 %), *flashlight* (38,06 %), *email* (31,34 %), *deadline* (20,15 %), *timing* (27,61 %) et *too much* (27,61 %). Nous avons une étendue de 75,37 % (20,15 % - 95,52 %).

Quant aux hybrides, les tendances sont similaires. Dans l'ensemble, ils sont légèrement moins utilisés que les intégraux. L'étendue est de 77,61 % (9,70 % - 87,31 %). L'anglicisme avec le score le plus haut est *addictif* (87,31 %), suivi par *checker* (81,34 %). Les trois avec les scores les plus bas sont *céduler* (17,16 %), *canceler* (9,70 %) et *customiser* (10,45 %). Seulement quatre hybrides ont un pourcentage d'usage au-dessus de 50 %, à savoir les deux mentionnés ci-dessus, ainsi que *dealer* (76,12 %) et *énergiser* (59,7 %). *Focusser* et *supporteurs* sont assez peu utilisés à 27,61 % et 31,34 % respectivement. Avec un pourcentage légèrement plus haut, nous trouvons *booker* à 41,79 %.

Les syntaxiques, bien que la moyenne des pourcentages ne soit que légèrement plus haute que les deux autres types, ont obtenu des scores très divergents : l'étendue atteint 99,25 % (0 % - 99,25 %). Quatre sur dix sont au-dessus de 80 % (*tomber en amour*, *briser une promesse*, *prendre pour acquis* et *prendre une marche*). *Briser une promesse* a le score le plus haut de tous les anglicismes, peu importe le type, avec 99,25 %. D'autre part, parmi les syntaxiques nous trouvons aussi des exemples qui sont très peu utilisés, notamment *c'est* (pour « il fait »), *être sous l'impression* et *les premiers trois jours*, à 0 %, 1,49 % et 1,49 %, respectivement. Quant au reste des syntaxiques, ils sont aussi relativement peu utilisés : *faire du sens* est à 25,37 %, *être en charge de* est à 41,79 % et *faire une différence* est à 31,34 %. La tendance générale pour les syntaxiques est donc que les termes français prennent le pas, mais que certains d'entre eux s'écartent fortement de la majorité avec un usage très haut.

## 5.2.2 Tâche 2

Pour la deuxième tâche, qui visait à mesurer le niveau d'acceptabilité d'un anglicisme, la tendance générale est que tous les anglicismes sont jugés assez acceptables, car la moyenne totale des trois types atteint plus de 3 pour chacun, avec les intégraux légèrement en tête :

3,44 pour les intégraux, 3,14 pour les hybrides et 3,16 pour les syntaxiques. Nous rappelons que l'échelle est composée de quatre niveaux, où les niveaux au-dessous du point médian 2,5 indiquent un niveau d'acceptabilité bas, alors que les niveaux au-dessus de ce point représentent un niveau d'acceptabilité élevé.

La moyenne de niveau d'acceptabilité de chacun des intégraux atteint 3 ou plus (3,02-3,79). L'anglicisme le moins accepté parmi les intégraux est *challenge*, qui n'est pourtant pas celui qui est le moins utilisé. Le moins utilisé est *deadline*, qui a une moyenne d'acceptabilité de 3,23. De l'autre côté, l'anglicisme le plus utilisé, *cute*, a aussi le plus grand niveau d'acceptabilité avec une moyenne de 3,79, suivi par *show*, qui a un niveau d'acceptabilité de 3,69. En général, les intégraux ont un niveau d'acceptabilité très haut, même ceux dont le pourcentage d'usage est au-dessous de 40 % (*timing*, *flashlight*, *challenge*, *deadline*, *too much*, *email*).

En ce qui concerne les hybrides, les niveaux d'acceptabilité individuels sont plus divergents (2,04-3,77). L'anglicisme hybride le moins accepté, avec une moyenne de 2,04, est *customiser*, suivi par *énergiser* à 2,57. Cependant, tandis que *customiser* est peu utilisé (10,45 %), *énergiser* a un pourcentage d'usage de 60 %. De plus, l'anglicisme hybride le moins utilisé est *canceler* (9,7 %), mais celui-ci a un niveau d'acceptabilité moyen assez haut en comparaison, soit 3,13. Il en est de même pour *céduler*, qui est peu utilisé (17,16 %), mais qui a un niveau d'acceptabilité moyen de 3,39. Les trois anglicismes hybrides les plus utilisés (*checker*, *addictif* et *dealer*) ont des niveaux d'acceptabilité moyens proportionnellement hauts à 3,77, 3,42 et 3,65 respectivement. D'autre part, *focusser* et *booker*, qui sont plutôt peu utilisés, ont pourtant un niveau d'acceptabilité moyen assez haut, à 3,40 et 3,39 respectivement. *Supporteurs* est peu utilisé (31,34 %) et il tend plutôt vers l'inacceptabilité avec son niveau d'acceptabilité moyen de 2,65.

Quant aux syntaxiques, ils ont tous un niveau d'acceptabilité moyen de plus de 3, à l'exception de trois anglicismes, à savoir *être sous l'impression* (2,17), *c'est* (1,54) et *les premiers trois jours* (2,55). Ces trois anglicismes syntaxiques sont aussi les moins utilisés de tous les anglicismes, peu importe le type. Les quatre anglicismes syntaxiques les plus utilisés, à savoir *tomber en amour*, *briser une promesse*, *prendre pour acquis* et *prendre une marche*, ont tous un niveau d'acceptabilité moyen de plus de 3,5. *Faire du sens* et *être en charge de* sont relativement peu utilisés (25,37 % et 41,79 %), mais ils sont quand même jugés plutôt acceptables, avec une moyenne de 3,14 et 3,69, respectivement. Par ailleurs, bien que *faire*

*une différence* a un pourcentage d'usage de seulement 31,34 %, il a la plus haute moyenne de niveau d'acceptabilité parmi tous les anglicismes, quel que soit le type, à 3,84.

### 5.3 « Pensez-vous que la langue française est menacée au Québec ? »

À cette question, 79 participants ont répondu « oui », et 55 ont répondu « non ». Le tableau ci-dessous montre la distribution en pourcentage.



Figure 5.1 : Réponses « oui/non » : Distribution en pourcentage

De plus, 65 personnes ont choisi d'élaborer leur réponse dans le champ de texte au-dessous de la question. 37 de ces personnes ont répondu « oui », alors que 28 d'entre elles ont répondu « non ». La distribution est donc assez égale, relativement parlant. Ces réponses sont annexées (annexe 4). Il y a certaines tendances générales dans leurs réponses. Tout d'abord, parmi ceux qui ont répondu « oui », plusieurs indiquent qu'ils pensent que la langue est menacée plutôt dans les grandes villes, et surtout à Montréal, mais que la situation n'est pas aussi alarmante en province. Plusieurs personnes citent le fait qu'il est parfois difficile de se faire servir en français dans les commerces à Montréal, ou que la langue « par défaut » semble être l'anglais dans ces situations. Un autre facteur qui inquiète certains est la nécessité de savoir parler anglais au travail.

D'autres invoquent le manque de qualité de l'enseignement du français comme une source d'inquiétude, surtout aux cégeps et dans les universités. Une personne dit que, dans ses cours à l'université, « certains professeurs ont de la difficulté à s'exprimer en français », une

autre personne pense que « l'importance accordée au français écrit est moins grande » et une troisième personne dit qu'elle doit lire beaucoup de textes en anglais. Certains ont l'impression que le français est perçu comme étant moins « cool » et moins pratique dans le monde, et qu'il est plus difficile à écrire et à parler que l'anglais. Selon eux, ces deux faits font partie des raisons qui font que les gens préfèrent de plus en plus l'anglais. En ce qui concerne la relation qu'ont les Québécois avec le français, les avis sont partagés. Une personne est de l'avis que « l'amour du français, par ses locuteurs québécois, disparaît tranquillement... », alors qu'une autre personne constate qu'ils ont « une grande fierté pour notre langue ». De même, certains pensent que les Québécois ne font pas assez pour préserver leur langue, et que la loi 101 n'est pas suffisante, alors que d'autres sont de l'opinion qu'une certaine évolution de la langue est normale et pas forcément négative.

De l'autre côté du débat, nous avons ceux qui ont répondu « non » à la question. Dans l'ensemble, ils semblent être plus optimistes pour l'avenir du français, et plusieurs citent l'efficacité des mesures mises en place pour le protéger. Quelques-uns d'entre eux sont pourtant d'accord avec leurs contreparties moins optimistes que la langue est plus menacée à Montréal que dans l'ensemble du Québec. Par ailleurs, ils tendent à adopter la perspective que l'évolution de la langue n'équivaut pas à une menace. Un participant l'exprime ainsi :

*Je ne sens pas que le français est menacé, comme le croient d'autres. Quand on pense que le français est menacé et mal parlé au Québec, on se fie sur le français de France, et c'est ça notre erreur. Notre insécurité linguistique vient de là, car on pense que notre français est le même que le leur, alors que non. Il faut être fier de l'évolution de notre langue, même si oui, il y a quelques anglicismes qui se rajoutent et des tournures de phrases qui changent. Les langues sont toujours en évolution, et c'est pourquoi je ne sens pas que le français est menacé, seulement en évolution, à part distincte du français de France.*

Cependant, bien que beaucoup aient une attitude positive envers l'évolution linguistique, ils précisent l'importance de savoir faire la distinction entre l'écrit et l'oral, ainsi qu'entre un registre standard et familier, et que les anglicismes devraient être réservés à l'oral et au registre familier.

## 6 Analyse et discussion

Dans ce chapitre nous discuterons les résultats du questionnaire à la lumière de la théorie présentée dans le chapitre 3. Cependant, avant de commencer la discussion des données, nous tenons à rappeler la problématique et les questions que nous nous sommes posées au début de l'étude.

La problématique est la suivante : dans quelle mesure les étudiants québécois utilisent-ils les anglicismes dans un contexte informel et à quel point jugent-ils acceptable l'usage des anglicismes dans ce contexte ? Tendent-ils plutôt vers le côté puriste, ou laxiste ? Montrent-ils des signes d'insécurité linguistique, ou plutôt le contraire ? Pensent-ils que la langue française est menacée au Québec – et les réponses à cette question correspondent-elles aux résultats du reste du questionnaire ? De plus, nous voulions savoir s'il y a une différence dans le niveau d'acceptabilité entre les anglicismes intégraux et les anglicismes syntaxiques, et, le cas échéant, quelles sont les possibles raisons de cette différence. Par ailleurs, nous sommes intéressée par le rôle des anglicismes hybrides en tant que « juste milieu » entre les deux autres types : sont-ils aussi acceptables/inacceptables que ceux-ci ?

### 6.1 Attitudes linguistiques des participants

Afin de pouvoir commenter les attitudes linguistiques des participants, nous discuterons les données avec les notions d'*insécurité linguistique* et de *purisme* en tête. Quant au purisme, nous rappelons que nous regardons principalement les résultats de la tâche 2, et vu que notre échelle consiste en quatre niveaux, où 1 est *complètement inacceptable* et 4 est *complètement acceptable*, nous avons choisi d'opérer avec une division claire : 2,5 est le point médian de l'échelle. Une moyenne plus haute sera donc considérée comme du laxisme, alors qu'une moyenne plus basse sera considérée comme du purisme. Cependant, de chaque côté de la division il y a un spectre. Plus la moyenne est basse, plus le purisme est prononcé, et vice versa pour le laxisme.

Comme le tableau en 5.2 le montre, il semble qu'il n'y ait pas de grandes différences ni dans l'usage ni dans le niveau d'acceptabilité entre les trois types d'anglicismes. Il n'y a qu'une différence de 1,57 % entre les intégraux et les syntaxiques en ce qui concerne l'usage, et entre les intégraux et les hybrides la différence est encore plus réduite (0,45 %). Il en est de même pour le niveau d'acceptabilité moyen, bien que les intégraux (3,44) soient un peu plus

acceptables que les hybrides (3,14) et les syntaxiques (3.16). En apparence, nous pourrions donc arriver à la conclusion que les étudiants québécois ont un niveau d'acceptabilité très haut pour les anglicismes, mais qu'ils préfèrent toutefois le terme français dans plus de 50 % des cas, à priori un signe d'insécurité linguistique (voir ci-dessous). Cependant, l'image est plus nuancée.

Étant donné que seulement six sur trente anglicismes testés dans cette étude ont obtenu un niveau d'acceptabilité moyen en dessous de 3, et seulement trois de ceux-ci sont en dessous de 2,5, nous ne pouvons pas accuser nos participants d'être puristes. D'autre part, compte tenu de ce niveau d'acceptabilité haut, il est intéressant de noter que 59 % d'entre eux pensent que la langue française est menacée au Québec. Cette question sera discutée davantage en 6.1.3.

D'abord, afin d'établir le niveau d'(in)sécurité linguistique des participants, nous avons comparé les résultats de la première tâche et la deuxième tâche (voir 4.6). S'il y a un grand écart entre le rapport du pratique et les jugements d'acceptabilité des participants, cela peut être interprété comme de l'insécurité linguistique. Plus précisément, si un anglicisme a un niveau d'usage haut, alors qu'il est jugé comme étant peu acceptable, il y a un désaccord entre leur propre comportement et ce qu'ils pensent être un comportement acceptable. Cela nous montre que les locuteurs ne sont pas tout à fait convaincus de la légitimité de leur choix, et que, par conséquent, ils vivent dans un état d'insécurité linguistique. En revanche, si un anglicisme a un niveau d'usage haut, et il est jugé acceptable, ou bien s'il a un niveau d'usage bas et il est jugé inacceptable, la concordance est un signe de sécurité linguistique : les participants jugent leur comportement comme étant légitime (Francard, 1997, p. 170).

Il y a un quatrième résultat possible, à savoir qu'un anglicisme est peu utilisé, mais qu'il est toutefois jugé très acceptable - comme nous l'observons dans nos données. Bien qu'il y ait un écart entre l'usage et le jugement linguistique, et que cela nous conduise normalement (selon la définition, voir 3.5.1) à penser que les locuteurs se trouvent en situation d'insécurité linguistique, ce cas de figure se sépare de l'autre décrit ci-dessus car, malgré le fait que l'anglicisme est peu utilisé, il est toutefois accepté comme légitime. En d'autres termes, l'usage personnel coïncide avec l'usage dit correct, mais l'usage dit incorrect n'est pas condamné. Selon Francard (1997, p. 172), ceux qui vivent dans un état de sécurité linguistique sont soit les détenteurs de la légitimité (ce qui n'est pas traditionnellement le cas ici), soit ils ne sont pas conscients de l'écart qui existe entre leur langage et la variante légitime. Cependant, une situation où le locuteur n'utilise pas un anglicisme, mais l'accepte

toutefois, comme c'est le cas ici, ne sera pas considéré comme un cas de sécurité linguistique. Nous allons plutôt définir cette situation comme une situation de *tolérance linguistique* (voir ci-dessous).

Selon Labov (1976), « [l]es fluctuations stylistiques, l'hypersensibilité à des traits stigmatisés que l'on emploie soi-même, la perception erronée de son propre discours », ainsi que l'hypercorrection, sont des signes d'insécurité linguistique. De plus, Louis-Jean Calvet (1995), à son tour, distingue quatre cas d'insécurité linguistique dans un contexte plurilingue, où il juxtapose *l'(in)sécurité formelle* et *l'(in)sécurité statutaire* (cité dans Roussi, 2009, p. 24-25). *L'insécurité formelle et statutaire* apparaît dans des situations où les locuteurs pensent mal parler, et qu'ils considèrent que la variété « qu'ils parlent 'n'est pas une langue' » (Calvet, 1995, cité dans Roussi, 2009, p. 24). Il existe donc deux formes légitimes : leur variété, mais « bien parlée », et une autre forme statutairement légitime (par exemple, la langue régionale breton versus le français). Une situation de *sécurité formelle et insécurité statutaire* apparaît lorsque les locuteurs considèrent bien parler une forme linguistique qui n'est toutefois pas considérée légitime statutairement. *L'insécurité formelle et la sécurité statutaire* sont présentes quand les locuteurs d'une langue statutairement légitime pensent en parler une forme non légitime. Dernièrement, *la sécurité statutaire et formelle* apparaît quand les locuteurs pensent bien parler une langue qui est considérée, sans aucun doute, légitime.

Cependant, le cas de figure très spécifique décrit ci-dessus ne semble correspondre à aucune de ces catégories. Cela nous mène à conclure que nous avons affaire à un phénomène entièrement à part de l'(in)sécurité linguistique. Une possible manière d'expliquer ce résultat est donc de le traiter comme de la *tolérance linguistique*. Il faut noter que le mot *tolérance* peut avoir des connotations moins que positives en français (indifférence, mépris) (Muresan, 2003, p.30), mais que dans ce contexte nous l'utiliserons dans le sens de « acceptation positive », terme aussi utilisé par François Audigier (1998, p. 10, cité dans Muresan, 2003, p. 30). Dans les sources que nous avons consultées, le terme *tolérance* s'applique soit pour la tolérance de la langue dominante/des locuteurs de celle-ci envers la présence et l'épanouissement d'une langue/variante minoritaire ou moins prestigieuse, comme la tolérance qu'a la Grande Bretagne envers les différentes formes de l'anglais (Ginard & Lyche, 2013), soit il est pris sous les feux croisés entre les *puristes* et les *libéraux*, locuteurs de la même langue de base (Zazrivcova & Chovancova, 2008, p. 4). Les deux interprétations sont intéressantes pour des raisons différentes. Appliquée à notre cas de figure, la première interprétation serait en quelque sorte inversée : les locuteurs de la langue minoritaire, soit le

français québécois, tolèrent l'infiltration de la langue dominante (l'anglais) de la région géographique au sens plus large – l'Amérique du nord. Ce point de vue est articulé par l'un de nos participants :

*Je pense que le français québécois évolue et est influencé par nos voisins. Je ne pense pas que ce soit mal en soi. Il faut être capable de faire la différence entre le français écrit et parlé, entre le français standard et familier. C'est important pour moi de reconnaître l'existence et la légitimité du jocal, surtout en contexte familier. J'ai jamais entendu quiconque dire à des irlandais ou à des australiens que leur façon de parler l'anglais n'était pas correcte ou qu'ils mettaient en péril la survie de l'anglais.*

Ce participant évoque un point important : la *légitimité*. La question de la « norme supérieure » est complexe dans le cas des Québécois. Est-ce que la norme est le français de référence ou s'agit-il plutôt d'une norme standard du français québécois évoqué en 3.5.1 ? Qu'en est-il pour l'anglais, langue historiquement plus prestigieuse en tant que langue des dominants ? (Martel & Cajolet-Laganière, 1995, p. 3). Ce participant n'est pas le seul à parler de la légitimité d'une variante du français autre que le français de référence. La plupart de ces participants réfèrent au *français québécois*, et ils soulignent l'importance de distinguer celui-ci du français de France, ou du français de l'Académie française. Il est aussi pertinent de rappeler que certains participants ont déclaré *le français québécois* comme leur langue maternelle/langue qu'ils parlent la plupart du temps. De plus, « la norme de référence du français au Québec » est également évoquée par l'OQLF (2021a). Cela en combinaison avec les résultats des tâches du questionnaire nous mène à postuler que nos participants ne prennent pas le français de référence comme point de départ quand ils jugent l'acceptabilité des anglicismes, mais plutôt *le français québécois standard*. Il existe d'ailleurs de nombreuses descriptions de cette variété du français dans des ouvrages de nature différente comme des glossaires, des atlas linguistiques, et des dictionnaires (Martel, 2006, p. 845).<sup>25</sup>

L'autre interprétation de *tolérance linguistique* mentionnée ci-dessus est aussi pertinente. D'un côté, nous avons les *puristes*, aussi appelés *conservateurs*, *protectionnistes*, ou simplement *intolérants*. De l'autre côté se trouvent les *libéraux*, *sociolinguistes*, *défenseurs de l'hétérogénéité*, les « *trop tolérants* » (Zazrivcova, M. & Chovancova, 2008, p. 4). Cela nous ramène à l'insécurité linguistique, car Labov (1976) considérait le purisme comme l'un des signes de celle-ci (voir citation ci-dessus). Cependant, dans les cas où l'anglicisme est

---

<sup>25</sup> Pour une discussion plus complète du « français québécois standard », voir Martel & Cajolet-Laganière (1995) et Martel (2006).

jugé très acceptable, même s'il est peu utilisé, nous devons exclure le purisme de l'explication. Si aucun des autres indices de l'insécurité linguistique ne sont présents non plus, nous sommes encline à dire qu'il s'agit plutôt d'une tendance à la tolérance (voir ci-dessous). De ce que montrent nos données, nous pouvons aussi constater qu'une partie significative de nos participants se positionnent parmi les libéraux, et qu'ils soutiennent l'évolution linguistique. Cela peut avoir plusieurs raisons. Nous avons remarqué en 4.3 qu'il est probable qu'un certain nombre de nos participants sont des étudiants en linguistique, ce qui peut influencer leurs attitudes envers les anglicismes et, sur un niveau plus dézoomé, l'évolution linguistique. Comme l'a exprimé l'un de nos participants :

*Au Québec en général, je dirais non. À Montréal, peut-être. Étant étudiante en linguiste [sic], j'essaie de considérer la notion de "menace" de façon plus scientifique et je ne crois pas que le français soit bel et bien menacé au Québec.*

### **6.1.1 (In)sécurité linguistique ou tolérance ?**

En comparant les chiffres des deux tâches pour les anglicismes intégraux, nous voyons que, bien qu'il y ait de la variation dans l'usage, tous les intégraux sont jugés acceptables. Le niveau d'acceptabilité moyen varie de 3,02 à 3,79. Cependant, les termes *timing* (3,66), *flashlight* (3,27), *challenge* (3,02), *deadline* (3,23), *too much* (3,12) et *email* (3,67) ont un niveau d'usage en dessous de 50 %, même en dessous de 40 %. En d'autres termes, les participants préfèrent ne pas utiliser ces anglicismes eux-mêmes, mais ils ne jugent pas l'usage inapproprié. De plus, seulement trois des intégraux ont un pourcentage d'usage moyen au-dessus de 50 % (*cute*, *joke*, *chill*), mais le niveau d'acceptabilité moyen totale (de tous les intégraux) est de 3,44. Le seul anglicisme intégral pour lequel il y a une concordance claire entre l'usage et le niveau d'acceptabilité est *cute*. Il s'agit de l'anglicisme intégral le plus utilisé (95,52 %), qui a aussi le niveau d'acceptabilité moyen le plus haut, à 3,79. Bien que cela soit donc un signe clair de sécurité linguistique, la tendance la plus notable est celle de tolérance linguistique abordée plus haut.

Quant aux hybrides, bien qu'il y ait plus de variation, nous voyons des tendances similaires. Comme *cute*, les hybrides les plus utilisés, à savoir *checker* (81,34 %), *addictif* (87,31 %) et *dealer* (76,12 %), ont tous des niveaux d'acceptabilité moyens hauts de 3,77, 3,42 et 3,65 respectivement. *Customiser* et *supporteurs*, qui sont relativement peu utilisés (10,45 % et 31,34 %), ont un niveau d'acceptabilité moyen parallèlement bas de 2,04 et 2,65,

respectivement. Pour la moitié des hybrides, les participants montrent donc des signes de sécurité linguistique.

*Énergiser* est un cas intéressant. Il est explicitement déconseillé par l'OQLF en raison des nombreuses options françaises équivalentes (OQLF, 2021b), mais il a un pourcentage d'usage moyen de presque 60 %, et il semble également tendre plutôt vers l'acceptabilité avec son niveau moyen de 2,57, bien que ce chiffre soit bien plus bas que la moyenne totale des hybrides (3,14). Si nous regardons la distribution sur l'échelle Likert de plus près, nous trouvons que 17% des participants l'ont jugé *complètement inacceptable*, c'est-à-dire au niveau 1, 33 % d'entre eux ont coché 2, 25 % ont coché 3 et 25 % ont coché 4, *complètement acceptable*. En d'autres termes, les niveaux 1-2 ont 50 % des votes et les niveaux 3-4 ont l'autre 50 %, ce qui veut dire qu'environ 10 % des participants qui déclarent utiliser l'anglicisme, ne le trouve pas, ou peu, acceptable. Nous pouvons donc interpréter cela comme une indication de ce que seulement les participants constituant ces 10 % montrent de l'insécurité linguistique concernant ce terme, ce qui n'est pas beaucoup.

Les chiffres dans les paragraphes ci-dessus indiquent donc, en général, de la sécurité linguistique chez les participants. Cependant, deux des trois hybrides les moins utilisés, *canceler* (9,7 %) et *céduler* (17,16 %), ont des niveaux d'acceptabilité moyens hauts, à 3,13 et 3,39 respectivement. Pour *canceler*, 34 % des participants ont coché 3 sur l'échelle, alors que 42 % le jugent *complètement acceptable*. En ce qui concerne *céduler*, pas moins de 60 % l'ont jugé *complètement acceptable*, et 22 % ont coché 3. *Focuser* (27,61 %) et *booker* (41,79 %) sont aussi plus ou moins peu utilisés, mais assez acceptés avec des niveaux d'acceptabilité moyens de 3,40 et 3,39. Nous voyons donc également une certaine tendance à la tolérance pour les hybrides.

Quant aux syntaxiques, le niveau d'acceptabilité est aussi généralement haut : seulement trois d'entre eux ont un niveau d'acceptabilité au-dessous de 3, soit *c'est* (1,54), *être sous l'impression* (2,17) et *les premiers trois jours* (2,55). Le premier terme est un cas à part en raison de son usage rejeté (aucun participant déclare utiliser ce terme), et cette tendance est soulignée par son niveau d'acceptabilité moyen très bas. En effet, il se sépare également des autres termes car il est le seul terme à avoir un niveau d'acceptabilité moyen au-dessous de 2. 62 % des participants ont coché 1, *complètement inacceptable*, sur l'échelle, et 27 % ont coché 2, ce qui est un signe de sécurité linguistique. Cependant, étant donné que 2,5 est le point médian de notre échelle, les deux derniers ont un niveau d'acceptabilité assez haut comparé à leur pourcentage d'usage qui est 1,49 % pour les deux. Malgré ces scores très

bas, 18 % des participants ont coché 3 sur l'échelle, et 16 % ont coché 4 pour *être sous l'impression*. En ce qui concerne *les premiers trois jours*, ces chiffres sont 17 % et 28 % pour les niveaux 3 et 4 respectivement. Cela veut dire que respectivement 34 % et 45 % des participants jugent ces termes plutôt ou complètement acceptables, alors que 98,51 % d'entre eux ne les utiliserait pas. La tendance à la tolérance se manifeste donc pour les syntaxiques aussi.

Nous voyons cette même tendance, quoique dans une moindre mesure, pour les termes *faire du sens* (3,14), *être en charge de* (3,69) et *faire une différence* (3,84). Les niveaux d'acceptabilité moyens sont relativement hauts comparés aux pourcentages d'usage, qui sont 25,37 %, 41,79 % et 31,34 % pour ces termes respectivement. De plus, si nous regardons la distribution sur l'échelle de plus près, nous voyons que 51 %, 79 % et 87 % ont coché 4, alors que près de 75 %, 58 % et 69 % des participants déclarent ne pas utiliser l'anglicisme eux-mêmes. En ce qui concerne le reste, nous voyons plutôt des tendances de sécurité linguistique. *Tomber en amour* (3,68), *briser une promesse* (3,73), *prendre pour acquis* (3,53) et *prendre une marche* (3,72), qui ont des pourcentages d'usage allant de 82,09 % à 99,25 %, ont parallèlement des niveaux d'acceptabilité moyens hauts. Nous voyons donc de la sécurité linguistique pour une moitié des syntaxiques, alors que l'autre moitié est caractérisée par la tolérance.

Enfin, nous avons, par curiosité, regardé de plus près les réponses de la personne qui a déclaré que la langue qu'elle utilise la plupart du temps est le francilien. Tout d'abord, nous pensons que le fait qu'elle sent le besoin de préciser qu'elle parle un français spécifiquement de France, malgré le fait qu'elle est originaire de Montréal, peut être interprété comme un signe d'insécurité linguistique, car il semble qu'elle dévalorise la façon de parler propre au Québec/Montréal. Il faut noter que nous ne savons pas si elle a également vécu en France/à Paris, alors nos conclusions ne sont pas imperméables. Pourtant c'est un cas intéressant. Il s'avère qu'elle affirme utiliser les anglicismes dans 50 % des cas, de même qu'elle juge les anglicismes complètement acceptables dans 73 % des cas. Elle ne peut donc pas être considérée puriste selon notre définition, et elle exhibe la même tendance à la tolérance que nous avons constatée chez les autres participants. Toutefois, elle déclare ne pas utiliser l'anglais dans aucun des contextes suggérés.

Pour conclure cette section sur les attitudes des participants par rapport aux anglicismes, nous avons pu constater peu de signes d'insécurité linguistique. C'est plutôt une combinaison de sécurité linguistique et de tolérance qui caractérise les attitudes des

participants. Comme susmentionné, dans l'ensemble il n'y a que six anglicismes, peu importe le type, qui ont un niveau d'acceptabilité moyen en dessous de 3, et en comparaison il n'y a que onze anglicismes qui ont un pourcentage d'usage moyen au-dessus de 50 %. En ce qui concerne le purisme, étant donné les niveaux d'acceptabilité moyens généralement hauts, c'est-à-dire au-dessus du point médian 2,5, nous pouvons conclure que nos participants ne sont pas de véritables puristes, ils tendent plutôt vers le côté laxiste. Ils montrent cependant une certaine retenue dans leur propre usage. Il convient alors de poser la question de savoir à quoi on peut attribuer cette tendance à la tolérance.

### **6.1.2 Possibles raisons**

Nous avons déjà abordé l'une des possibles raisons de la tolérance en 6.1, à savoir la légitimité du français québécois et du joulal, surtout dans un contexte familial. Une autre raison peut être liée au profil linguistique des participants. En 4.3, nous avons émis l'hypothèse que notre groupe de jeunes personnes fortement scolarisées est, en raison de ces deux facteurs, plutôt laxiste. Cette hypothèse semble donc être confirmée par nos résultats, cependant, faute d'un groupe témoin, nous ne pouvons pas faire cette conclusion avec certitude. Nous aurions pu comparer les réponses des jeunes personnes avec des réponses des générations plus âgées, mais cela n'était pas possible dans le cadre de ce travail.

En outre, en 4.4 nous avons discuté de la présomption qu'un certain nombre de nos participants sont des étudiants en linguistique. Nous pouvons donc postuler que leurs attitudes sont colorées par cette éducation car ils ont développé un certain niveau de conscience métalinguistique. Puisque, dans la linguistique, la tendance est à l'acceptation de l'évolution linguistique et la variation, cela peut être un facteur contribuant aux attitudes tolérantes de nos participants. Cependant, leur tolérance nous incite à demander pourquoi 59 % des participants ont répondu « oui » à la question « Pensez-vous que la langue française est menacée au Québec ? » (voir 6.1.3 pour discussion).

Avant de continuer il est pourtant important de remarquer que, jusqu'ici, nous n'avons mesuré l'insécurité linguistique des participants qu'avec la langue française en tête. Il ne faut cependant pas oublier que la langue dominante dans le contexte canadien, dont font partie les Québécois, est l'anglais. En d'autres termes, de ce point de vue ils se trouvent dans un contexte plurilingue et, selon Calvet (1995), l'insécurité linguistique peut aussi résulter d'une comparaison du statut accordé à la langue que l'on parle avec le statut d'une autre langue (cité dans Roussi, 2009, p.24). Ainsi, si nous analysons les résultats en considérant l'anglais

comme la « norme supérieure » ou la variante prestigieuse, il semble que le comportement et les jugements linguistiques de nos participants correspondent avec le deuxième cas de Calvet décrit en 6.1, à savoir qu'ils sont sûrs d'eux dans leur langue (sécurité formelle), mais qu'ils ne sont, en revanche, pas sûrs de leur langue (insécurité statutaire). Vu qu'ils préfèrent les termes français dans la plupart des cas, nous pouvons supposer qu'ils pensent bien parler leur langue, mais que dans le plus grand contexte du Canada, ou même de l'Amérique du nord, ils ne sont pas sûrs de la légitimité de leur langue.

### **6.1.3 Considérations du registre et du contexte**

Nous n'avons pas demandé aux participants de considérer l'usage des anglicismes dans un contexte autre qu'informel ou familial. Dans un contexte familial, il est normal d'accepter plus de déviation de la norme supérieure que dans un contexte plus formel, soit au travail ou dans la sphère publique. Certains participants ont commenté ceci : ils pensent que l'usage des anglicismes est acceptable dans un contexte informel, mais qu'il faut l'éviter dans un contexte formel, ainsi qu'à l'écrit. Cette dernière opinion est partagée par les participants de l'étude de St-Laurent (2008) (voir 3.4.1).

Le contexte est également important en ce qui concerne la question « Pensez-vous que la langue française est menacée au Québec ? ». Bien que 59 % des participants, ou près de trois personnes sur cinq, répondent qu'ils considèrent que la langue française est menacée au Québec, nous avons vu que les anglicismes sont jugés assez acceptables dans la plupart des cas. Nos participants semblent donc avoir une attitude pessimiste envers le développement du français au Québec, ce qui peut être l'une des raisons derrière leur préférence des termes français dans la plupart des cas : ils trouvent que la langue est menacée, et ils souhaitent la conserver en évitant des éléments étrangers. Cependant, bien qu'ils considèrent la langue menacée, ils ne trouvent pas que l'usage des anglicismes est négatif. Cela est, en apparence, contradictoire, et pourrait donc être considéré comme un signe d'insécurité linguistique, surtout si l'on considère la langue anglaise comme la langue dominante/la norme supérieure.

Cependant, il faut considérer que cette question comprend bien plus que l'effet de l'usage des anglicismes dans un contexte familial. Dans les réponses élaborées, plusieurs personnes ont remarqué qu'ils pensent que la langue est plus menacée dans les grandes villes, surtout à Montréal, et que cela peut être à cause de l'emploi répandu de l'anglais dans les commerces, et la place importante de l'anglais dans l'espace de travail. Cette opinion se reflète dans les résultats du rapport de l'OQLF, qui a montré un déclin de l'usage du français

particulièrement sur l'Île de Montréal (2019g) (voir 2.2). Nos participants semblent donc penser que ce ne sont pas les anglicismes employés en contexte familial qui représentent une, ou la plus grande, menace, mais plutôt l'emploi répandu de la langue anglaise dans la société québécoise urbaine.

Cependant, nous ne pouvons pas être sûre du raisonnement derrière leurs brèves réponses à cette question complexe, d'autant plus parce que nous n'avons pas de réponse élaborée de tous les participants. Considèrent-ils que la langue soit menacée à cause des anglicismes ou à cause de l'anglicisation générale du Québec ? Est-ce parce qu'ils considèrent que le français québécois s'éloigne trop du français de référence ? Bien que nous ayons discuté de ces points, notre discussion est limitée et ces questions constitueraient une bonne base pour une nouvelle étude. En lien avec cela, nous voulons mentionner que 65 participants, ou 48,5 %, ont choisi d'élaborer leur réponse « oui/non » à cette question, ce qui n'était pas obligatoire. Cela nous indique que, peu important les résultats, ils sont passionnés par le débat sur le statut de leur langue.

## 6.2 Comparaison des trois types

Dans le tableau 5.2 nous avons présenté la moyenne totale du pourcentage d'usage et du niveau d'acceptabilité de chacun de trois types d'anglicisme étudiés. Le pourcentage d'usage moyen était 44,70 %, 44,25 % et 46,27 % pour les intégraux, les hybrides et les syntaxiques respectivement. Dans le même ordre, le niveau d'acceptabilité moyen était 3,44, 3,14 et 3,16. En 6.1.1 nous avons aussi constaté que les tendances générales sont à la sécurité linguistique et à la tolérance pour tous les trois. Ces deux facteurs nous indiquent que, dans l'ensemble, il n'y a pas de grandes différences entre les trois types. Il y a toutefois des nuances qui méritent d'être discutées.

Comme point de départ de la comparaison, nous avons montré (en 3.3.4) qu'il existe des opinions divergentes sur le degré de menace des intégraux et des syntaxiques. Comme le montre les résultats de Bouchard (1989) et Poplack, Dion et Zentz (2019), nous voyons que les intégraux (3,44) sont plus acceptables que les syntaxiques (3,16), quoique légèrement. Ce résultat provient peut-être de la raison que donnent ces chercheurs, à savoir que les intégraux ne représentent pas une véritable menace à la langue, surtout en contexte informel, car les locuteurs sont sans aucun doute conscients du fait qu'ils utilisent un mot/expression anglais.

Néanmoins, la différence n'est pas énorme, et quant aux syntaxiques nous trouvons, en faisant une recherche sur Google ainsi que dans le dictionnaire en ligne <https://www.linguee.fr/>, des occurrences de presque tous nos exemples (*faire une différence, briser une promesse, prendre une marche, être en charge de, tomber en amour, prendre pour acquis, être sous l'impression, faire du sens*) dans des textes dans lesquelles on s'attend à un registre de langue soutenu. Il est quelque peu surprenant de trouver *être sous l'impression* dans ce groupe en raison de son pourcentage d'usage moyen très bas (1,49 %) et son niveau d'acceptabilité moyen bas (2,17). Il est d'autant plus surprenant car nous ne trouvons aucun exemple d'un usage formel pour *les premiers trois jours*, qui a pourtant un niveau d'acceptabilité moyen plus haut (2,55) que *être sous l'impression*, et le même pourcentage d'usage moyen (1,49 %). De plus, pour *c'est*, nous ne trouvons aucun exemple d'un usage formel, mais ce résultat était plus attendu étant donné qu'il s'agit de l'anglicisme jugé le moins acceptable peu importe le type, et le seul à obtenir un niveau d'acceptabilité moyen au-dessous de 2 (1,54).

Ces résultats pourraient indiquer que la plupart des anglicismes syntaxiques testés font déjà partie du français québécois standard, ou bien qu'ils soient dans le processus de le devenir. Cela peut aussi être interprété comme un renforcement de l'opinion que l'anglicisme syntaxique est dangereux à cause de sa capacité de changer la structure de la langue (cf. Bouchard (op.cit.) et Poplack, Dion et Zentz (op.cit)) – il semble que ce soit déjà le cas. De plus, étant donné la facilité que nous avons à trouver la grande majorité de ces expressions employées dans un contexte formel, il n'est pas surprenant que nos participants les jugent acceptables dans un contexte informel.

Finalement, qu'en est-il donc pour les hybrides ? Nous avons choisi d'inclure ce type d'anglicisme parce qu'il représente le « juste milieu » entre les deux autres types : des caractéristiques de la langue prêteuse et de la langue donneuse se mélangent. Toutefois, de ce que montrent nos données, les hybrides ne se positionnent pas au milieu des deux autres, ils s'approchent plutôt des syntaxiques avec leur niveau d'acceptabilité moyen de 3,14, résultat qui correspond d'ailleurs avec notre hypothèse (voir 3.6). Ils ne sont donc pas aussi acceptables que les intégraux, mais ils sont en même temps loin d'être jugés inacceptables. Sept d'entre eux ont un niveau d'acceptabilité moyen au-dessus de 3. Des trois qui restent, *énergiser* (2,57) et *supporteurs* (2,65) tendent aussi vers l'acceptabilité, alors que le dernier, *customiser* (2,04), est le seul à tendre clairement vers l'inacceptabilité.

Nous suggérons qu'ils s'approchent des syntaxiques en raison de leur similarité en ce qui concerne la forme : ce sont des mots anglais qui se sont « déguisés » en adoptant des caractéristiques de la langue française. Il peut donc être plus compliqué de les reconnaître comme des anglicismes et, par conséquent, ils sont jugés de manière moins favorable que les intégraux, même s'ils ne changent pas la structure de la langue. Au contraire, ils se conforment plus que les intégraux. Cependant, dans l'ensemble, les trois types sont jugés acceptables, et les différences sont marginales.

## 7 Conclusion

L'histoire du Québec, province francophone solitaire dans un océan anglophone, est caractérisée par une lutte incessante pour, non seulement la conservation, mais la prospérité de la langue française, si importante pour l'identité québécoise. La ville de Québec a été fondée en 1608 comme le premier établissement de la Nouvelle-France, et cela a pris 366 ans pour que le français devienne la seule langue officielle de la Belle Province en 1974 avec la loi 22. Aujourd'hui, 47 ans plus tard, le statut du français est un sujet qui est toujours très présent dans l'esprit des Québécois car, bien que le français soit la langue officielle, l'anglais est encore très présent dans la société québécoise contemporaine. Quels sont donc les effets de cette proximité de la langue anglaise, langue officielle des deux nations puissantes limitrophes et lingua franca globale ? Cette question très vaste était le point de départ de notre étude.

Pour affiner le domaine d'étude, nous nous sommes intéressée aux comportements linguistiques et aux attitudes linguistiques des jeunes étudiants québécois dans un contexte informel. Nous avons choisi trois types d'anglicismes qui figurent dans la typologie de l'OQLF, à savoir les intégraux, les hybrides et les syntaxiques, afin de voir s'il y a une différence dans leurs niveaux d'acceptabilité.

Nous avons distribué un questionnaire en ligne conçu pour cette étude. Bien que le questionnaire ait des limitations, nous avons pu observer certaines tendances. D'abord, en calculant les moyennes totales pour le pourcentage d'usage et pour le niveau d'acceptabilité de chaque type d'anglicisme, nous avons constaté que les chiffres sont très semblables en surface.

Pour la première tâche, qui est une auto-évaluation par nos participants de leur propre comportement linguistique, nous avons trouvé que les intégraux, les hybrides et les syntaxiques ont des niveaux d'usage moyens similaires. Ils sont utilisés 44,7 %, 44,25 % et 46,27 % du temps, respectivement. Nous voyons que plus de la moitié des intégraux (*timing, flashlight, challenge, deadline, too much, email*) ont un niveau d'usage en dessous de 40 %. Les résultats sont similaires pour les hybrides : *focusser, canceller, supporteurs, customiser, cédule* et *booker* ont tous un niveau d'usage en dessous de 42 %. En ce qui concerne les syntaxiques, six d'entre eux (*faire du sens, être en charge de, c'est, être sous l'impression, faire une différence, les premiers trois jours*) ont un niveau d'usage en dessous de 42 %. Cependant, les quatre restants (*tomber en amour, briser une promesse, prendre pour acquis, prendre une marche*) ont tous un niveau d'usage au-dessus de 82 %.

Dans à la deuxième tâche, qui a dévoilé les jugements linguistiques des participants, les intégraux, les hybrides et les syntaxiques ont obtenu un niveau d'acceptabilité moyen de 3,44, 3,14 et 3,16, respectivement, ce qui est bien plus haut que le point médian 2,5.

En comparant les résultats de ces deux tâches, nous avons pu conclure que les attitudes linguistiques de nos participants sont caractérisées par une combinaison de sécurité linguistique et de tolérance linguistique. Ils ne montrent donc pas de signes d'insécurité linguistique pour le français, comme nous avons prévu en 3.6. Cela peut à notre avis être attribué au fait qu'ils semblent se référer à un français standard québécois, et non le français de référence (norme européenne). Cependant, si l'on considère l'anglais comme la langue dominante, les participants semblent rentrer dans l'un des quatre cas d'insécurité linguistique décrit par Calvet (1995), à savoir une situation caractérisée par la sécurité formelle et l'insécurité statutaire. Par ailleurs, conformément à la tendance à la tolérance, les participants ne sont pas non plus de véritables puristes selon notre définition, bien qu'ils rapportent employer le terme français dans la plupart des cas eux-mêmes. Les résultats décrit ci-dessus confirment donc les hypothèses que nos participants feraient preuve de contrainte dans leur propre usage et qu'ils tendraient vers le côté laxiste (voir 3.6). Effectivement, ils se positionnent plutôt parmi les libéraux, avec moins de scepticisme que nous avons prévu basé sur les tendances constatées dans les études antérieures. Nous avons expliqué cela par leur jeune âge, leur niveau d'éducation, ainsi que le fait qu'un certain nombre de nos participants sont des étudiants en linguistique. Notre questionnaire n'étant pas conçu pour vérifier une telle analyse, il serait intéressant d'étudier ces facteurs dans une étude ultérieure.

Nous avons aussi posé la question « Pensez-vous que la langue française est menacée au Québec ? », à laquelle 59 % des participants ont répondu « oui ». Compte tenu de la tendance à la tolérance, cela semble contradictoire. Cependant, il faut considérer que les tâches du questionnaire sont ancrées dans une situation informelle et familière, alors que cette question leur demande de considérer le statut de la langue française sans préciser la situation ou le registre. Bien que nous ne puissions pas être sûre des raisons pour lesquelles presque trois cinquièmes des participants estiment que le français est menacé, les réponses élaborées nous ont donné quelques indications, notamment le déclin de l'usage du français dans les grandes villes, et particulièrement à Montréal, ainsi que l'usage répandu de l'anglais dans les commerces et au travail. Le raisonnement des participants est soutenu par le rapport de l'OQLF (2019g) qui a montré que l'usage du français est en déclin, notamment sur l'Île de Montréal, et que l'usage du français comme langue d'accueil dans les commerces a baissé.

Dernièrement nous avons comparé les résultats pour les trois types d'anglicismes. Conformément aux résultats des études précédentes (Bouchard, 1989 et Poplack, Dion & Zentz, 2019), ainsi que notre hypothèse, notre étude a montré que les intégraux (3,44) sont plus acceptables que les syntaxiques (3,16). Toutefois, la différence est petite et la plupart des syntaxiques sont loin d'être jugés inacceptables. En revanche, les syntaxiques sont en effet légèrement plus utilisés que les intégraux dans l'ensemble, ce qui était inattendu. Cependant, nous avons trouvé des occurrences de huit des dix anglicismes syntaxiques étudiés dans des textes en ligne de registre formel (standard, soutenu), ce qui nous mène à croire soit que ces anglicismes sont déjà intégrés dans le français standard québécois, soit qu'ils vont vraisemblablement l'être. Cela peut donc être interprété comme une confirmation des résultats de Bouchard (op.cit.) et Poplack, Dion et Zentz (op.cit.), à savoir que les anglicismes syntaxiques ont la capacité de changer la structure de la langue. Quant aux hybrides, notre « juste milieu », ils ont un niveau d'acceptabilité moyen (3,14) presque identique à celui des syntaxiques, similairement aux résultats de Forest (2019). Peut-être cela est-il dû à leur similarité avec les syntaxiques, car ils sont aussi des anglicismes plus « cachés » que les intégraux étant donné qu'ils adoptent certaines caractéristiques du français. Cependant, afin de dévoiler les raisons derrière nos résultats, il faudrait effectuer des études conçues dans ce but.

Finalement, bien que notre étude ne réponde pas à toutes les questions qui se sont posées au cours du travail, entre autres pourquoi une majorité des participants affirment penser que la langue française est menacée au Québec alors qu'ils tolèrent l'usage des anglicismes, et pourquoi certains anglicismes sont fortement plus utilisés que d'autres, nous considérons qu'elle a contribué à jeter la lumière sur la situation linguistique de cette province canadienne particulière qui est le Québec. Nous espérons également qu'elle pourra servir comme inspiration pour la mise en œuvre d'études complémentaires.

# Bibliographie

- Agence QMI. (2020, 10 décembre). Adoption du projet de loi 66 : 180 projets d'infrastructure seront accélérés à travers le Québec. *Le Journal de Québec*. Consulté le 5 mars 2021 sur <https://www.journaldequebec.com/2020/12/10/le-projet-de-loi-66-sur-lacceleration-de-certains-projets-dinfrastructure-est-adopte-1>
- Audigier, F. (1998). *Concepts de base et compétences clé de l'éducation à la citoyenneté démocratique*. Conseil de l'Europe.
- Bailey, N. (1675). *An universal etymological English dictionary*. Londres, s. n
- Behiels, M. & Hudon, R. (2015, 18 août). Loi 101 (Charte de la langue française). Dans *L'encyclopédie canadienne*. Consulté le 5 mars 2021 sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/loi-101>
- Bohner, G. & Wanke, M. (2002). *Attitudes and attitude change*. Psychology Press.
- Bouchard, C. (1989). Une obsession nationale : l'anglicisme. *Recherches sociographiques*, 30(1), 67–90. <https://doi.org/10.7202/056408ar>
- Boukous, A. (1999). Le questionnaire. Dans Calvet, L.-J. & Dumont, P. (dir.), *L'enquête sociolinguistique* (p. 15-24). L'Harmattan.
- Buies, A. (1888). *Anglicismes et canadianismes*. Darveau.
- Calvet, L.-J. (1995). Les « Edwiens » et leurs langues : sentiments et attitudes linguistiques dans une communauté créolophone blanche de Louisiane. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 13(1).
- Castonguay, C. (2002). Monsieur Larose se dérobe. Dans *Larose n'est pas Larousse. Regards critiques. La Commission des États Généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec*. Éditions Trois-Pistoles. Reproduit dans *L'aut'journal* (2016) Consulté le 12 mai 2021 sur <https://lautjournal.info/20160427/la-commission-larose-un-aut-bilan>

Colony. Dans *Encyclopedia Britannica*. Consulté le 5 mars 2021 sur

<https://www.britannica.com/place/Jamestown-Colony>

Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec.

(2000). *Document de consultation et démarche de la Commission*. Consulté le 5 mars 2021 sur

[https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique\\_v2/AffichageFichier.aspx?idf=82218](https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageFichier.aspx?idf=82218)

Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec.

(2001). *Le français, une langue pour tout le monde : une nouvelle approche stratégique et citoyenne*. Consulté le 5 mars 2021 sur

<https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/spl/francais-langue-pour-tout-le-monde.pdf>

Courbon, B. & Paquet-Gauthier, M. (2015). Faux amis / vrais ennemis : réutilisations de la notion d'anglicisme dans le discours métalinguistique au Québec. Consulté le 12 mai 2021 sur

[https://www.researchgate.net/publication/332686633\\_Faux\\_amis\\_vrais\\_ennemis\\_reutilisation\\_de\\_la\\_notion\\_d%27anglicisme\\_dans\\_le\\_discours\\_metalinguistique\\_au\\_Quebec](https://www.researchgate.net/publication/332686633_Faux_amis_vrais_ennemis_reutilisation_de_la_notion_d%27anglicisme_dans_le_discours_metalinguistique_au_Quebec)

D'Anglejan, A. & Tucker, G. R. (1973). Sociolinguistic correlates of speech style in Quebec.

Dans R. W. Shuy & R. W. Fasold (éd.), *Language attitudes: current trends and prospects* (p. 1-28). Georgetown University Press.

Daoust, P. (2013, 19 février). Le bilinguisme et l'assimilation en douce. *L'aut'journal*.

Consulté le 14 mars 2021 sur <https://lautjournal.info/20130219/le-bilinguisme-et-1%E2%80%99assimilation-en-douce>

Darbelnet, J. (1986). Réflexions sur la typologie de l'emprunt linguistique et des situations

- bilingues. *Multilingua-Journal of Cross-Cultural and Interlanguage Communication*, 5(4), p. 199–204.
- Deroy, L. (1956). *L'emprunt linguistique*. Les Belles Lettres.
- Dictionnaire de l'Académie française. (1835) (6<sup>e</sup> éd.). Imprimerie et librairie de FIRMIN DIDOT frères, imprimeurs de l'Institut de France.
- Dubuc, P. (2011). Le français, langue commune ou la nette prédominance du français. Dans *Pour une gauche à gauche. Critiques des propositions sociales et linguistiques de Jean-François Lisée*. Éditions de Renouveau québécois. Reproduit dans *L'aut'journal* (2016). Consulté le 12 mai 2021 sur <https://lautjournal.info/20160427/la-commission-larose-un-aut-bilan>
- Eccles, W.J. (2021, 1 janvier). Jacques Cartier : French explorer. Dans *Encyclopedia Britannica*. Consulté le 5 mars 2021 sur <https://www.britannica.com/biography/Jacques-Cartier>
- Eckert, P. & McConnellGinet (1992). Communities of practice: where language, gender and power all live. Dans K. Hall, M. Bucholtz & M. Birch (eds.), p.89--99, Berkeley: Berkely Women and Language Group. Consulté le 12 mai 2021 sur <https://web.stanford.edu/~eckert/PDF/Communitiesof.pdf>
- Eddie, C. (2008). *La langue française au Québec : quelques repères*. Gouvernement du Québec. Consulté le 5 mars 2021 sur [https://mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/spl/400ans\\_quelquesreperes\\_2.pdf](https://mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/spl/400ans_quelquesreperes_2.pdf)
- Edelman, S. & Christensen, M. (2003). How seriously should we take Minimalist syntax? *Trends in Cognitive Sciences*, 7, p. 60-61.
- Éditeur officiel du Québec. (2020, 20 octobre). *Loi 101 : Charte de la langue française*. Consulté le 5 mars 2021 sur <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/C-11.pdf>

- Fanselow, G. (2007). Carrots – perfect as vegetables, but please not as a main dish. *Theoretical Linguistics*, 33, p. 353-367.
- Féraud, J.-F. (1787-1788). *Dictionnaire critique de la langue française*. Mossy.
- Ferreira, F. (2005). Psycholinguistics, formal grammars, and cognitive science. *The Linguistic Review*, 22, p. 365-380.
- Forest, C. (2019). *Emploi des anglicismes par les adolescents et les jeunes adultes dans les SMS : comparaison entre le Québec et la Suisse* [Mémoire de master, Université de Montréal]. Consulté le 12 mai 2021 sur [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/22538/Forest\\_Carolyne\\_2019\\_memoire.pdf?sequence=2&isAllowed=y](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/22538/Forest_Carolyne_2019_memoire.pdf?sequence=2&isAllowed=y)
- Francard, M. (1993) (avec la collaboration de J. Lamber et F. Masuy). *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*. Bruxelles, Service de la langue française (= Coll. Français et Société, 6).
- Francard, M. (1997). INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE. Dans M.-L. Moreau (éd.). *Sociolinguistique : Concepts de base* (2<sup>e</sup> éd.) (p. 170-176). Mardaga.
- Francilien. (2021, 21 janvier). Dans *Wikipédia*. Consulté le 13 mai 2021 sur <https://fr.wikipedia.org/wiki/Francilien>
- Gadet, F. (1996). Niveaux de langue et variation intrinsèque. *Palimpsestes* [en ligne]. 1996(10), 17-40. Consulté le 12 mai 2021 sur <https://journals-openedition-org.ezproxy.uio.no/palimpsestes/1504>
- Gadet, F. (1997). *Le français ordinaire* (2<sup>e</sup> éd.). Armand Colin.
- Garrett, P., Coupland, N., & Angie Williams. (1999). Evaluating Dialect in Discourse: Teachers' and Teenagers' Responses to Young English Speakers in Wales. *Language in Society*, 28(3), 321-354. Consulté le 12 mai 2021 sur <http://www.jstor.org/stable/4168938>
- Gibson, E. & Fedorenko, E. (2010). Weak quantitative standards in linguistics research.

- Trends in Cognitive Sciences*, 14, p. 233-234.
- Gibson, E. & Fedorenko, E. (2013). The need for quantitative methods in syntax and semantics research. *Language and Cognitive Processes*, 28(1-2), p. 88-124.
- Gingras, J. F. (1861). *Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents*. Fréchette.
- Girard, F. & Lyche, C. (2013). *Norme, variation et enseignement du FLE*. Consulté le 12 mai 2021 sur <https://www.uio.no/studier/emner/hf/ilos/FRA1103/h04/undervisningsmateriale/FRA1103-norme.html>
- Gouvernement du Québec. (2021). *Entrée au collégial*. Québec.ca : Site officiel du gouvernement du Québec. Consulté le 17 mai 2021 sur <http://www.education.gouv.qc.ca/colleges/etudiants-au-collegial/entree-au-collegial/>
- Grewendorf, G. (2007). Empirical evidence and theoretical reasoning in generative grammar. *Theoretical Linguistics*, 33, p. 369-3681.
- Haider, H. (2007). As a matter of facts – comments on Featherston’s sticks and carrots. *Theoretical Linguistics*, 33, p. 381-395.
- Hall, A.J. (2019, 30 août). Proclamation royale de 1763. Dans *L’encyclopédie canadienne*. Consulté le 5 mars 2021 sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/proclamation-royale-de-1763>
- Harris, J. (2010). *The frequency and distribution of written and spoken anglicisms in two varieties of French*. [Mémoire de master, Université Concordia]. Spectrum Research Repository. Consulté le 27 mai 2021 sur <https://spectrum.library.concordia.ca/979544/1/MR80159.pdf>
- Haugen, E. (1950). The Analysis of Linguistic Borrowing. *Language*, 26(2), p. 210-231.
- Humbley, J. (1974). Vers une typologie de l’emprunt linguistique. *Cahiers de lexicologie*, 25,

p. 46–70.

Institut de la statistique du Québec. (2020). *Le Québec chiffres en main*. ISBN 978-2-550-86516-2 (en ligne). Consulté le 12 mai 2021 sur [https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR\\_qcem2020H00F00.pdf](https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR_qcem2020H00F00.pdf)

Jean-François Féraud. (2021, 3 janvier). Dans *Wikipédia*. Consulté le 13 mai 2021 sur [https://en.wikipedia.org/wiki/Jean-Fran%C3%A7ois\\_F%C3%A9raud](https://en.wikipedia.org/wiki/Jean-Fran%C3%A7ois_F%C3%A9raud)

Labov, W. (1966). *The Social Stratification of English in New York City*. Center for Applied Linguistics.

Labov, W. (1976). *La sociolinguistique*. Éditions de Minuit.

Labov, W. (1984). Five methods of the project on linguistic change and variation. Dans J. Baugh & J. Sherzer (éds.), *Language in use*, (p. 28–53). Englewood Cliffs: Prentice Hall.

Laks, B. (2002). Description de l'oral et variation : La phonologie et la norme. *L'information grammaticale*, 94, p. 5-11.

Lambert, J. (1814). *Travels through Canada, and the United States of North America in the years 1806, 1807 & 1808 : to which are added biographical notices and anecdotes of some of the leading characters in the United States*. C. Cradock & W. Joy.

Lambert, W. (1972). *Language, psychology and culture*. Stanford University Press.

Lamontagne, L. (1996). *La conception de l'anglicisme dans les sources métalinguistiques québécoises de 1800 à 1930*. Consulté le 12 mai 2021 sur <https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED401727.pdf>

Langer, N. & Nesse, A. (2012). Linguistic Purism. Consulté le 12 mai 2021 sur [https://www.researchgate.net/publication/298719277\\_Linguistic\\_Purism](https://www.researchgate.net/publication/298719277_Linguistic_Purism)

Lapointe, F. (s.d.). *Les variétés de français dans le monde*. Confédération des syndicats nationaux. Consulté le 12 mai 2021 sur [https://www.csn.qc.ca/francisation\\_info/les-](https://www.csn.qc.ca/francisation_info/les-)

[varietes-de-francais-dans-le-monde/](#)

- Larose, G. (2016, 27 avril). Le français n'a plus d' « officiel » sur le qualificatif. *Le Devoir*. Consulté le 14 mars 2021 sur <https://www.ledevoir.com/non-classe/469204/15-ans-apres-la-commission-larose-le-francais-n-a-plus-d-officiel-que-le-qualificatif>
- Latkin, C.A., Edwards, C., Davey-Rothwell, M.A. & Tobin, K.E. (2017). The relationship between social desirability bias and self-reports of health, substance abuse, and social network factors among urban substance users in Baltimore, Maryland. *Addictive behaviors*, vol. 73, 133-136. <https://doi.org/10.1016/j.addbeh.2017.05.005>
- Laurendeau, P. (2016, 27 janvier). *Joual*. Dans *L'encyclopédie canadienne*. Consulté le 12 mai 2021 sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/le-joual>
- Leger. (2020, 9 septembre). *État du français au Québec : Sondage auprès des Québécoises et Québécois* (n° 15781-004). Consulté le 14 mars 2021 sur <https://www.fondationlionelgroulx.org/IMG/pdf/rapport-etat-du-francais-au-quebec-sondage-2020.pdf>
- Le Petit Robert. (1967). Société générale du Nouveau Litté.
- Le Robert. (s.d.). Français. Dans *Le Robert Dico en ligne*. Consulté le 13 mai 2021 sur <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/francais>
- L'Internaute. (s.d.). Francilien. Dans *L'Internaute Dictionnaire français*. Consulté le 13 mai 2021 sur <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/francilien/>
- Lyche, C. (2010). Le français de référence : Éléments de synthèse. Dans S. Detey, J. Durand, B. Laks & C. Lyche (éds.), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : Ressources pour l'enseignement* (p. 143-165). Éditions Ophrys.
- Maguire, T. (1841). *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française adapté au jeune âge, et suivi d'un recueil de locutions vicieuses*. Fréchette.
- Martel, P. & Cajolet-Laganière, H. (1995). Oui... au français québécois standard. *Interface*,

16(5), 14-24. Consulté le 12 mai 2021 sur

[https://www.usherbrooke.ca/crifuq/fileadmin/sites/crifuq/contributions/CAJOLET\\_Inte\\_rface\\_1995.pdf](https://www.usherbrooke.ca/crifuq/fileadmin/sites/crifuq/contributions/CAJOLET_Inte_rface_1995.pdf)

Martel, P. (2006). Le français standard en usage au Québec : question de normes et d'usages.

*Revue belge de philologie et d'histoire*, 84(3), 845-864. Langues et littératures modernes - Moderne taal en litterkunde. Consulté le 12 mai 2021 sur

[https://www.persee.fr/doc/rbph\\_0035-0818\\_2006\\_num\\_84\\_3\\_5047](https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_2006_num_84_3_5047)

McKenzie, R. (2010). *The Social Psychology of English as a Global Language*. Springer.

DOI: [10.1007/978-90-481-8566-5](https://doi.org/10.1007/978-90-481-8566-5).

Miège, G. (1684). *A short dictionary. English and French, With Another French and English.*

*According to the present Use, And modern Orthography*. Thomas Basset.

Moreau, M.-L. (1997). Les types de normes. Dans M.-L. Moreau (éd.), *Sociolinguistique :*

*Les concepts de base* (2<sup>e</sup> éd.) (p. 218-223). Mardaga.

Morin, Y.-C. (2000). Le français de référence et les normes de prononciation. *Cahiers de*

*l'Institut de linguistique de Louvain*, 26(1), p. 91-135.

Mougeon, R. & Beniak, E. (1991). *Linguistic consequences of language contact and*

*restriction: The case of French in Ontario, Canada*. Clarendon Press.

Muresan, Laura. (2003). *La question de la qualité : Faisons-nous ce qu'il faut ? Le faisons-*

*nous comme il faut ?* Consulté le 12 mai 2021 sur

[https://www.researchgate.net/profile/Laura-](https://www.researchgate.net/profile/Laura-Muresan/publication/280579733_La_question_de_la_qualite_Faisons-nous_ce_qu%27il_faut_Le_faisons-nous_comme_il_faut/links/57e67b4308ae9227da9d3bba/La-question-de-la-qualite-Faisons-nous-ce-quil-faut-Le-faisons-nous-comme-il-faut.pdf#page=19)

[Muresan/publication/280579733\\_La\\_question\\_de\\_la\\_qualite\\_Faisons-](https://www.researchgate.net/profile/Laura-Muresan/publication/280579733_La_question_de_la_qualite_Faisons-nous_ce_qu%27il_faut_Le_faisons-nous_comme_il_faut/links/57e67b4308ae9227da9d3bba/La-question-de-la-qualite-Faisons-nous-ce-quil-faut-Le-faisons-nous-comme-il-faut.pdf#page=19)

[nous\\_ce\\_qu%27il\\_faut\\_Le\\_faisons-](https://www.researchgate.net/profile/Laura-Muresan/publication/280579733_La_question_de_la_qualite_Faisons-nous_ce_qu%27il_faut_Le_faisons-nous_comme_il_faut/links/57e67b4308ae9227da9d3bba/La-question-de-la-qualite-Faisons-nous-ce-quil-faut-Le-faisons-nous-comme-il-faut.pdf#page=19)

[nous\\_comme\\_il\\_faut/links/57e67b4308ae9227da9d3bba/La-question-de-la-qualite-](https://www.researchgate.net/profile/Laura-Muresan/publication/280579733_La_question_de_la_qualite_Faisons-nous_ce_qu%27il_faut_Le_faisons-nous_comme_il_faut/links/57e67b4308ae9227da9d3bba/La-question-de-la-qualite-Faisons-nous-ce-quil-faut-Le-faisons-nous-comme-il-faut.pdf#page=19)

[Faisons-nous-ce-quil-faut-Le-faisons-nous-comme-il-faut.pdf#page=19](https://www.researchgate.net/profile/Laura-Muresan/publication/280579733_La_question_de_la_qualite_Faisons-nous_ce_qu%27il_faut_Le_faisons-nous_comme_il_faut/links/57e67b4308ae9227da9d3bba/La-question-de-la-qualite-Faisons-nous-ce-quil-faut-Le-faisons-nous-comme-il-faut.pdf#page=19)

Newmeyer, F.J. (1983). *Grammatical Theory: Its Limits and its Possibilities*. University of

Chicago Press.

Newmeyer, F.J. (2007). Commentary on Sam Featherston, 'Data in generative grammar: the stick and the carrot.' *Theoretical Linguistics*, 33, p. 395-399.

Office québécois de la langue française. (2017). *Politique de l'emprunt linguistique : politique adoptée par l'Office québécois de la langue française à sa séance du 31 janvier 2017*. Consulté le 12 mai 2021 sur [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/terminologie/20170330\\_politique\\_e\\_emprunt.pdf](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/terminologie/20170330_politique_e_emprunt.pdf)

Office québécois de la langue française. (2019a). *Banque de dépannage linguistique – L'emprunt linguistique : Définition, contexte et traitement*. Consulté le 5 mars 2021 sur [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?Th=2&t1=&id=5442](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=2&t1=&id=5442)

Office québécois de la langue française. (2019b). *Banque de dépannage linguistique – Typologie des emprunts*. Consulté le 5 mars 2021 sur [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=5444](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5444)

Office québécois de la langue française. (2019c). *Banque de dépannage linguistique – Qu'est-ce qu'un emprunt hybride ?* Consulté le 5 mars 2021 sur [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?Th=2&t1=&id=4063](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=2&t1=&id=4063)

Office québécois de la langue française. (2019d). *Banque de dépannage linguistique – Qu'est-ce qu'un emprunt intégral ?* Consulté le 5 mars 2021 sur [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?Th=2&t1=&id=3787](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=2&t1=&id=3787)

Office québécois de la langue française. (2019e). *Banque de dépannage linguistique – Qu'est-ce qu'un emprunt syntaxique ?* Consulté le 5 mars 2021 sur [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?Th=2&t1=&id=4059](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=2&t1=&id=4059)

Office québécois de la langue française. (2019f). *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces de l'Île de Montréal en 2017 : point de vue des observatrices et des*

- observateurs*. Consulté le 5 mars sur [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2019/rapport-langue-accueil-commerces-ile-mtl.pdf?fbclid=IwAR17uO1bkSdhlLkrGXxnvJIQuzhdtWlza\\_t4S9nlJv-d0bwIMMMH2dBV4tc](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2019/rapport-langue-accueil-commerces-ile-mtl.pdf?fbclid=IwAR17uO1bkSdhlLkrGXxnvJIQuzhdtWlza_t4S9nlJv-d0bwIMMMH2dBV4tc)
- Office québécois de la langue française. (2019g). *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec : avril 2019*. Consulté le 5 mars 2021 sur <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2019/rapport-evolution-situation-linguistique.pdf>
- Office québécois de la langue française. (2021a). *Banque de dépannage linguistique – Addictif*. Consulté le 5 mars 2021 sur [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?Th=2&t1=&id=5312](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=2&t1=&id=5312)
- Office québécois de la langue française. (2021b). *Banque de dépannage linguistique – Énergiser*. Consulté le 5 mars 2021 sur [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?Th=2&t1=&id=3816](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=2&t1=&id=3816)
- Pagé, M. (2014). *L'usage du français et de l'anglais par les Québécois dans les interactions publiques, portrait de 2010*. Conseil supérieur de la langue française. Consulté le 14 mars 2021 sur <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf328/f328.pdf>
- Picone, M.D. (1996). *Anglicisms, Neologisms and Dynamic French*. John Benjamins Publishing Company.
- Planchon, C. & Stockemer, D. (2019). Anglicisms, French equivalents, and language attitudes among Quebec undergraduates. *British Journal of Canadian Studies* 32(12), 93-118. <https://www.muse.jhu.edu/article/771062>.
- Poplack, S. (2015). Code-switching (Linguistic). Dans *International Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences* (2<sup>e</sup> éd.). Elsevier Science Ltd., p. 918-925.

- Poplack, S. (2018). *Borrowing: Loanwords in the Speech Community and in the Grammar*. Oxford University Press.
- Poplack, S., Dion, N., & Zentz, L. (2019). L'anglicisme syntaxique : Produit inévitable du contact des langues ? *Circula*, 9, 77-106. <https://doi.org/10.17118/11143/16048>
- Price, D.A. (2020, 10 novembre). Jamestown
- Radio-Canada. (2019, 18 juin). *Le français n'affaiblit pas le français, selon une étude de l'Université d'Ottawa*. Consulté le 12 mai 2021 sur <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1082833/franglais-affaiblit-francais-etude-universite-ottawa-shana-poplack-bilingue-anglais>
- Remysen, W. (2004). *L'insécurité linguistique des francophones ontariens et néo-brunswickois. Contribution à l'étude de la francophonie canadienne*. Consulté le 12 mai 2021 sur [https://www.usherbrooke.ca/crifuq/fileadmin/sites/crifuq/contributions/REMYSEN\\_A\\_spects.pdf](https://www.usherbrooke.ca/crifuq/fileadmin/sites/crifuq/contributions/REMYSEN_A_spects.pdf)
- Roussi, M. (2009). *L'insécurité linguistique des professeurs de langues étrangères non natifs : le cas des professeurs grecs de français* [thèse de doctorat, Université de la Sorbonne nouvelle – Paris III]. Consulté le 13 mai 2021 sur <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00787305>
- Schütze, C.T. & Sprouse, J. (2013). Judgment data. Dans R.J. Podesva & D. Sharma, *Research Methods in Linguistics* (p. 27-50). Cambridge University Press.
- Scruton, S. et coll. (2015). Boîte à outils trans\* : ressources pratiques pour les organismes communautaires. Ottawa : Société canadienne du sida. Consulté le 12 mai 2021 sur <https://www.cdnaids.ca/wp-content/uploads/Linclusion-des-personnes-trans-dans-divers-formulaires.pdf>
- Statistique Canada. (2017, 31 août). *Le français, l'anglais et les minorités de langue officielle*

- au Canada. Consulté le 14 mars 2021 sur <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016011/98-200-x2016011-fra.cfm>
- Statistique Canada. (2019a, 16 décembre). *Le bilinguisme chez les enfants et les jeunes au Canada*. Consulté le 14 mars 2021 sur <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2019090-fra.htm>
- Statistique Canada. (2019b, 3 octobre). *Résultats du Recensement de 2016 : Le bilinguisme français-anglais chez les enfants et les jeunes au Canada*. Consulté le 14 mars 2021 sur <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2019001/article/00014-fra.htm>
- Statistique Canada. (2021, 13 mars). *Populations estimates, quarterly*. Consulté le 14 mars 2021 sur <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1710000901>
- St-Laurent, N. (2008). *Le français et les jeunes*. Consulté le 12 mai 2021 sur <https://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf223/f223.pdf>
- Tardivel, J. P. (1880). *L'anglicisme, voilà l'ennemi*. Imprimerie du « Canadien ».
- Thomas, G. (1991). *Linguistic Purism*. Longman.
- Toupin, R. (1979). POTIER, PIERRE-PHILIPPE. *Dictionary of Canadian Biography, vol. 4*. Consulté le 5 mars 2021 sur [http://www.biographi.ca/en/bio/potier\\_pierre\\_philippe\\_4F.html](http://www.biographi.ca/en/bio/potier_pierre_philippe_4F.html)
- Trésor de la langue française. (s.d). Anglicisme. Dans *Trésor de la langue française informatisé*. Consulté le 12 mai 2021 sur <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1938598485;>
- Walsh, O. (2014). 'Les anglicismes polluent la langue française' : Purist attitudes in France and Quebec. *Journal of French language studies*, 24(3), 423-449. 10.1017/S0959269513000227.
- Wasow, T. & Arnold, J. (2005). Intuitions in linguistic argumentation. *Lingua*, 115, p. 1481-1496.

Wise, H. (1997). *The Vocabulary of Modern French: Origins, Structure and Function*.  
Routledge.

Zazrivcova, M. & Chovancova, K. (2008). Tolérance (des différences), purisme et politique  
linguistique en Slovaquie et en France. *Sens public*. <https://doi.org/10.7202/1064386ar>

# Annexe 1 : Questionnaire

## Étude des étudiants québécois

---

### Informations générales

Âge: \*

 

Genre: \*

Quelle est votre région d'origine? \*

Dans les phrases ci-dessous, veuillez indiquer quelle alternative vous utiliseriez dans une conversation entre amis ou en famille.

Essayez de répondre intuitivement aux questions, choisissez la formulation que vous préférez.

Elle voulait .... ses dettes. \*

payer

rembourser

Je suis pas sûr, mais je vais .... ça. \*

checker

vérifier

Je suis tombé .... ma meilleure amie. \*

en amour avec

amoureux de

La fête hier était vraiment .... \*

chouette

agréable

Bois un café, ça devrait t'/te .... \*

énergiser

revigorer

Elle est vraiment ...., cette fille. \*

cute

mignonne

J'aimerais .... ma chambre un peu plus. \*

personnaliser

individualiser

Michel est prêt à faire face à n'importe quel .... on lui donne. \*

challenge

défi

Cette phrase .... pas de sens. \*

a

fait

Calme-toi, c'est une .... \*

blague

joke

Il est parti, mais .... il est revenu. \*

éventuellement

finalement

Mon psychologue a beaucoup .... sur l'importance de la communication. \*

insisté

focussé

Elle .... des enfants toute la journée. \*

s'est occupée

était responsable

Je vais plus jamais .... une promesse. \*

briser

violer

J'ai .... mon cours. \*

annulé

annulé

 Sideskift

Side 3

Dans les phrases ci-dessous, veuillez indiquer quelle alternative vous utiliseriez dans une conversation entre amis ou en famille.

Essayez de répondre intuitivement aux questions, choisissez la formulation que vous préférez.

C'est-tu un .... pour te parler? \*

bon timing

bon moment

As-tu apporté ta .... ? \*

lampe de poche

flashlight

Les employés de Starbucks sont toujours .... \*

gais

joyeux

Les .... de l'équipe de foot faisaient du bruit toute la nuit. \*

partisans

supporters

Paul était .... d'apporter les boissons. \*

chargé

en charge

Les profs doivent .... les étudiants pendant l'examen. \*

observer

surveiller

On connaît bien le pouvoir .... de la nicotine. \*

addictif

de dépendance

Il faut que j'appelle chez le médecin pour .... un rendez-vous. \*

fixer

cédule

prendre

On lui envoie un .... demain. \*

email

courriel

C'est .... de savoir que cet homme est en fait un ministre. \*

gênant

inconvenient

Viens avec nous, on va .... \*

prendre une marche

aller marcher

On a .... le vol à Rome ce matin. \*

booké

réservé

Ils ont .... un rendez-vous avec un avocat mercredi. \*

pris

réservé

J'ai pas tout lu pour le cours d'aujourd'hui, c'était \*

trop

too much



Sideskift

Side 4

Dans les phrases ci-dessous, veuillez indiquer quelle alternative vous utiliseriez dans une conversation entre amis ou en famille.

Essayez de répondre intuitivement aux questions, choisissez la formulation que vous préférez.

.... des vacances étaient fatigants. \*

Les trois premiers jours

Les premiers trois jours

La session dernière était bien .... \*

chill

calme

Elle a fait .... sa robe pour le mariage. \*

personnaliser

customiser

Il va .... les enfants au bord de la mer. \*

apporter

amener

Le prof nous a donné un(e) .... bien serré(e). \*

deadline

date limite

délai

.... -19 °C aujourd'hui. \*

C'est

Il fait

Je fais .... trois fois par semaine. \*

du sport

de l'exercice

Je sais pas comment .... le stress des examens. \*

surmonter

dealer avec

Il va devenir politicien pour .... \*

changer les choses

faire une différence

On va aller voir un .... ce soir. \*

spectacle

show

L'intrigue du film était .... \*

complexe

compliquée

Elle .... que son collègue la trouvait méchante. \*

avait l'impression

était sous l'impression

Je .... pour acquis que tu viens demain. \*

prends

tiens

Ça .... ! \*

marche

joue

Sur une échelle de 1 à 4, où 1 signifie "complètement inacceptable" et 4 signifie "complètement acceptable", veuillez indiquer à quel point vous trouvez les phrases ci-dessous acceptables dans une conversation entre amis/en famille.

	1 - Complètement inacceptable	2	3	4 - Complètement acceptable
Ça fait pas de sens. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Tu es trop cute. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'ai jamais expérimenté avec les drogues. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je dois annuler la fête. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je prends pour acquis que tu le connais. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mon char est tombé en panne hier. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mon grand-père raconte toujours des jokes terribles. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je vais checker ça! *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Elle tombe en amour très souvent. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	1 - Complètement inacceptable	2	3	4 - Complètement acceptable
C'était bien chill au parc hier. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le chaton est adorable. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

 Sideskift

Side 6

Sur une échelle de 1 à 4, où 1 signifie "complètement inacceptable" et 4 signifie "complètement acceptable", veuillez indiquer à quel point vous trouvez les phrases ci-dessous acceptables dans une conversation entre amis/en famille.

	1 - Complètement inacceptable	2	3	4 - Complètement acceptable
Son petit-ami est venu l'aider. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il était too much, lui. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
On a customisé notre canapé. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'ai de la misère à lire sans mes lunettes. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

---

	1 - Comp- lètement inacceptable	2	3	4 - Comp- lètement acceptable
C'était 28°C à Montréal hier. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mon père, il trouve plus sa flashlight. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
On s'est bien amusés hier soir! *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il a vraiment focussé sur les détails. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Paul est en charge de la musique! *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le film était écœurant. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Non, j'ai pas reçu ton email. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

---

Sur une échelle de 1 à 4, où 1 signifie "complètement inacceptable" et 4 signifie "complètement acceptable", veuillez indiquer à quel point vous trouvez les phrases ci-dessous acceptables dans une conversation entre amis/en famille.

	1 - Complètement inacceptable	2	3	4 - Complètement acceptable
C'est hyper addictif, la cocaïne. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je suis sous l'impression qu'on en a déjà parlé. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'ai le goût d'aller skier. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La deadline est demain! *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
C'est un supporteur du candidat. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mon ordinateur fonctionne plus. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ce prof a fait une différence dans ma vie. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Cette pandémie est un vrai challenge. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ils ignoraient le professeur. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	1 - Complètement inacceptable	2	3	4 - Complètement acceptable
J'écoute de la musique pour m'énergiser. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je sais pas comment dealer avec mon patron. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

 Sideskift

Side 8

Sur une échelle de 1 à 4, où 1 signifie "complètement inacceptable" et 4 signifie "complètement acceptable", veuillez indiquer à quel point vous trouvez les phrases ci-dessous acceptables dans une conversation entre amis/en famille.

	1 - Complètement inacceptable	2	3	4 - Complètement acceptable
Ils vont à Miami les premiers trois jours d'octobre. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'ai adoré son show au MTelus! *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La série était remplie de clichés. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	1 - Complètement inacceptable	2	3	4 - Complètement acceptable
On a cédulé une visite guidée des Catacombes de Paris. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ils ont pris une marche sur la plage. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je la connais pas pantoute. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
C'était un mauvais timing pour l'appeler. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
As-tu déjà booké nos sièges? *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ils ont pris le train à New York. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Julie a brisé sa promesse de ne rien dire à mes parents. *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pensez-vous que la langue française est menacée au Québec? \*

Oui

Non

Ici, vous pouvez développer votre réponse à la dernière question si vous le souhaitez.

 Sideskift

---

Quelle est votre langue maternelle? \*

Quelle est la langue maternelle de vos parents? \*

Quelle langue parlez-vous la plupart du temps? \*

Dans quel(s) contexte(s) parlez-vous votre langue dominante? \*

Plusieurs réponses possibles.

À la maison

Entre amis

En famille

Dans vos études

Au travail

Utilisez-vous principalement l'anglais dans l'un des contextes suivants? \*

Plusieurs réponses possibles.

À la maison

Entre amis

En famille

Dans vos études

Au travail

Je n'utilise pas l'anglais

---

Dans quelle région du Canada avez-vous vécu le plus longtemps? \*

## Annexe 2 : Annonce du questionnaire sur Facebook

Mon amie norvégienne [Kristine Emilia Evenset](#), qui est venue étudier une session à l'UdeM, fait une étude sur le français québécois. Aidez-la en répondant à ce petit questionnaire! 😊 Voici son message :

Bonjour!

Je m'appelle Kristine, je suis étudiante à l'Université d'Oslo, et pour mon mémoire de maîtrise j'ai décidé de faire une étude qui porte sur les étudiants québécois, et j'aurai besoin de votre aide! Donc si vous êtes québécois, je vous invite à répondre à mon questionnaire. Il est complètement anonyme, et ca prendra environ 15 minutes! Je serais très reconnaissante de votre aide!

NETTSKJEMA.NO

Étude des étudiants québécois - Nettskjema



## Annexe 3 : Statistiques des données

ANGLICISME	TÂCHE 1 % du choix de l'anglicisme	TÂCHE 2 : Moyenne (Échelle Likert : 4 niveaux, 1 = complètement inacceptable, 4 = complètement acceptable)
<b>LES INTÉGRAUX</b>		
Timing	27,61 %	3,66
Flashlight	38,06 %	3,27
Cute	95,52 %	3,79
Challenge	38,81 %	3,02
Deadline	20,15 %	3,23
Joke	55,22 %	3,43
Too much	27,61 %	3,12
Email	31,34 %	3,67
Chill	67,16 %	3,47
Show	45,52 %	3,69
<b>LES HYBRIDES</b>		
Énergiser	59,70 %	2,57
Checker	81,34 %	3,77
Focusser	27,61 %	3,40
Canceler	9,70 %	3,13
Supporteurs	31,34 %	2,65
Customiser	10,45 %	2,04
Céduler	17,16 %	3,39
Addictif	87,31 %	3,42
Booker	41,79 %	3,39
Dealer	76,12 %	3,65
<b>LES SYNTAXIQUES</b>		
Tomber en amour	82,09 %	3,68
Faire du sens	25,37 %	3,14
Briser une promesse	99,25 %	3,73
Être en charge de	41,79 %	3,69
Prendre pour acquis	92,54 %	3,54
C'est (18 degrés)	0 %	1,54
Être sous l'impression	1,49 %	2,17
Faire une différence	31,34 %	3,84
Les premiers trois jours	1,49 %	2,55
Prendre une marche	87,31 %	3,72

# **Annexe 4 : Pensez-vous que la langue française est menacée au Québec ? : réponses élaborées**

Participants ayant répondu « oui » :

1. Il y a une certaine diglossie inconsciente entre ces deux langues au Québec. Le gens ont l'impression que la province est (ou presque) bilingue, mais je crois que c'est une illusion en grande partie due aux réseaux sociaux (où l'anglais prédomine) et à la diffusion de masse de la culture étasunienne, anglophone.

Aussi, le gens ne se rendent pas compte que les emprunts lexicaux à l'anglais sont de moins en moins adaptés morphosyntaxiquement et phonologiquement qu'ils l'ont déjà été.

2. Je pense que les réglementations sur la langue française devrait être tenues plus serrées... C'est normal les changements mais le français est important, il fait parti de notre histoire, de notre singularité en tant que peuple.
3. Je pense que la langue française est un peu menacée. Je trouve important de continuer à l'enseigner et de la préserver le plus possible. Par contre, je trouve que la langue française évolue beaucoup (ex. : utilisation d'anglicismes) et que ce n'est pas nécessairement menaçant.
4. Plus le temps passe (spécialement à Montréal), plus on a accès à du contenu anglophone et plus il devient normal d'être bilingue. Beaucoup choisissent de vivre essentiellement en anglais et on se retrouve tranquillement dans une situation linguistique semblable au Montréal des années 1940. Le français est moins « cool » que l'anglais pour plusieurs...
5. Je ne crois pas qu'il soit menacé partout au Québec, mais dans la métropole je pense que la présence du français est de plus en plus minoritaire. Une de mes amies française venue me visiter pour la première fois a été extrêmement surprise de se faire servir en anglais à Montréal.
6. Oui, en quelque sorte, mais ça ne nous permet pas d'écraser toute variété linguistique différente du français au Québec

7. Les termes québécois devraient rester. Or, les anglicismes et les barbarismes devraient s'en aller.
8. C'est surtout à Montréal que la langue française est en déclin. Dans les régions, le français est majoritaire.
9. A chaque fois qu'on écrit on ne se soucie plus de comment on écrit, on veut juste être compris et tout faire le plus rapidement possible. Des sondages récents surtout à Montréal on démontre qu'une bonne partie de la population majoritairement chez les jeunes ne se soucie pas de la langue française. Dans certains commerces on est même pas capable d'être servi en français. Même dans mes cours à l'université certains professeurs ont de la difficulté à s'exprimer en français... Comme plusieurs langues autochtones du Québec j'ai peur que le français laisse sa place et tombe dans l'oubli...
10. Même au Québec, il y a beaucoup de gens qui parlent anglais et non français.
11. En partie à cause des devantures des magasins qui ne sont pas toujours écrites en français.
12. La substitution de certains mots français par des mots en anglais comme en Acadie
13. De nombreux commerces n'ont pas d'employés francophones, surtout à Montréal
14. Difficile de répondre à cette question. Je crois que le français parlé au Québec est unique et, en effet, beaucoup influencé par la langue anglaise. S'agit-il d'une mauvaise chose? Peut-être. Le Canada reste un pays bilingue avec une histoire de dualité entre la langue française et anglaise très compliqués.
15. Pour les 21-25 ans, plusieurs mots ou même phrases nous viennent en tête naturellement en anglais et on doit chercher la traduction en français.
16. Nonobstant les particularités linguistiques du français au Québec, on observe, surtout dans les grandes villes, qu'il est commun qu'un interlocuteur francophone doive changer de langue pour un interlocuteur anglophone. Ce qui suggère l'idée que la langue française y est facultative. En effet, chaque francophone pouvant plus ou moins facilement changer de langue vers l'anglais (sans que le changement se fasse plutôt de l'anglais au français), le français ne serait pas un incontournable. Le sentiment que la langue française est menacée (au moins dans les grandes villes) se fonde, d'après moi, sur le constat que ce qui n'est pas incontournable finit éventuellement par être délaissé.

17. Les québécois utilisent plusieurs anglicismes (je m'inclus).  
Au cegep/Université, l'importance accordée au français écrit est moins grande, à mon avis (« tant qu'on a la bonne réponse et que le prof peut nous comprendre »)  
Plusieurs milieux de travail exigent le bilinguisme (en précisant que la maîtrise de l'anglais est vraiment un « atout »)
18. Cela dépend des régions. À Montréal, coeur économique du Québec, je constate un certain déclin de l'effort relatif à l'usage de la langue française. Dans le cadre de mon emploi d'été dans le métro de Montréal, comme guichetier, je vis, à raison d'une vingtaine de fois par jour, la situation durant laquelle je salue un usager ou une usagère en français et que la réponse qui m'est fournie est simplement : « ENGLISH! », sans le moindre effort de fournir une réponse en français.
19. Je trouve les phrases précédentes totalement acceptables entre amis/famille, mais dans un autre contexte, je trouve qu'elles sont trop souvent utilisées
20. Chaque année les statistiques démontrent que la langue française dans les foyers québécois est de moins en moins utilisée. La plupart des commerces à Montréal ne donnent pas de service en français; surtout dans le centre-ville et l'ouest de la ville. Le français au Québec sera toujours menacé dans cet Amérique où nous sommes la seule nation francophone. (Québec libre!!)
21. Une langue minoritaire restera toujours fragile et devra donc être protégée sans relâche, qui plus est dans l'océan anglophone qu'est l'Amérique du Nord.
22. Nous sommes entourés de gens qui parlent anglais au Canada, donc je crois que c'est normal que la langue soit un peu menacée! De plus, la langue française est plus difficile à écrire et à parler que l'anglais, et surtout moins pratique dans le monde.
23. Le français est menacé au Québec dans la mesure où il est très difficile, dans les grands centres urbains, de se faire servir en français. Cependant, les lois établies, comme la loi 101, permettent une certaine pérennité de la langue puisque les enfants apprennent le français en cours et le parle couramment à la fin de leurs études secondaires.

Le patois québécois ne met pas, selon moi, la langue française en danger et permet justement d'illustrer la diversité de la francophonie québécoise, puisque chaque

région administrative a ses propres expressions et son propre accent qui permet une diversité de la langue française québécoise parlée.

24. Le français disparaît de plus en plus, alors que l'anglais prend de plus en plus d'expansion au Québec
25. Je crois sincèrement que la langue française est menacée, car le Québec est l'unique territoire francophone en Amérique du Nord. Ce n'est pas pour rien que les gouvernements provinciaux ont voté des lois la protégeant ( telle la loi 101 durant Lévesque) ou des organisations comme l'Office de la langue française.
26. C'est vrai qu'il y a énormément d'anglissime dans la langue française, surtout chez les jeunes je dirais. Ma famille est française mais j'ai tjr vécu à Montréal et ya aussi bcp de comparaison entre le Québécois et le français de France (bien que ce ne soit pas le sujet ici) mais je pense que c'est normal que la langue évolue ...
27. oui et non. Quand on se rend dans les environs de Montréal, on réalise que le français est entrain de disparaître. Quand on marche dans les rues on entend souvent des québécois parler anglais avec leurs amies ou encore dans leur milieu de travail ( on entend l'accent). La majorité du temps en magasinant ou en allant au restaurant je me fais servir qu'en anglais. Parfois je répond en français, mais les employés continuent de parler en anglais. Moi personnellement ça ne me dérange pas beaucoup. Mes études et mon travail me demande de parler anglais (Ça m'aide à pratiquer en quelque sorte). Mais beaucoup on peur que la langue disparaisse. C'est sur, que si on se fit seulement aux environs de Montréal on peut avoir cet impression, mais dans les campagnes très peu parlent anglais. Je viens de Sherbrooke en Estrie ( les Eastern Township), autre fois ma région était très anglophone en raison des loyalistes qui sont venus s'établir dans la région après la guerre de sécession. Les villes sont anglophone, mais dans les commerce les gens ne vont pas parler anglais mais français. J'ai personnellement étudié en français car je n'ai aucun parent anglophone. J'ai eu des cours d'anglais, efficace sur la grammaire et sur la lecture, mais j'ai en grande partie appris mon anglais par les médias sociaux et par la télévision. Quand je travaillais à Sherbrooke, j'ai rarement parlé anglais avec des clients et très peu de personne dans mon restaurant ( dans les employés ) parlait anglais. Les gens ne l'utilise pas souvent parce qu'il disent ne pas comprendre mais c'est souvent une question de ne pas vouloir se faire jugé pour son accent très prononcé ( qui est peu pratiqué, puisque le contexte est peu

fréquent). Dans des quartier plus anglophone de Sherbrooke par exemple on retrouve Lennoxville, avec le collège et l'université anglaise ( Champlain et Bishop). Dans le quartier on va entendre beaucoup d'anglophone, mais jamais je me suis fait servir en anglais. L'option est disponible. Mais Montréal peut choquer beaucoup de personne de la campagne surtout nos parents qui n'ont pas eu autant de cours d'anglais que nous. Mon père est le seul de ma famille avec moi qui parle anglais. ( il a du l'apprendre à l'université pour son travaille). Mais souvent c'est les jeunes qui vont l'apprendre en grande partie pour voyager, le travaille ou par le biais des médias sociaux. Mon père et ma mère par exemple on eux des cours qu'à partir du secondaire. Moi qu'en je suis rentrée au primaire, il venait d'instaurer l'anglais en deuxième années du primaire. ( maintenant je crois qu'il commence à la maternelle).

Mais les francophone ne peuvent pas étudier en anglais avant d'être au Cégeps ou à l'Universités. À moins qu'un des parents soit anglophone. Il existe quelques exceptions, mais en général c'est la règle.

J'espère que ça répond à tes questions ^^

28. Oui, surtout à Montréal ou dans les grandes villes. Je n'ai pas de données sur le phénomène mais j'habite au centre-ville de Montréal, je fais mon épicerie au marché PA et il est très rare qu'on puisse me servir en français. Sinon, les épiceries asiatiques aussi, les vendeurs ne parlent pas du tout. On me sort souvent une application genre google translate pour communiquer.
29. Menacée dans sa forme actuelle.
30. Je pense que oui mais que c'est la perte de la syntaxe plutôt que la perrte du vocabulaire dans la plupart des cas, car les échanges culturels de mots se font depuis longtemps.
31. Je dirais plus à Montréal qu'au Québec!
32. Le français est de moins en moins présent dans la sphère publique, mais dans la vie privé, il est bien vivant. Je crois que ce qui n'aide pas la langue, c'est qu'elle est complexe, et donc, personne ne la maîtrise vraiment après le secondaire.

33. L'anglais prend de plus en plus un place importante dans notre quotidien. Je pense que les locuteurs arriveront à contourner la loi 101, et faire perdre en popularité la langue française.
34. Je crois que les québécois, en majorité, font très peu d'efforts pour conserver leur langue. Ils la détruisent, ne sont pas intéressés à l'apprendre. C'est dommage. Il y a énormément d'analphabétisme là où j'habite, ce qui menace la langue.
35. Dans les grandes villes, principalement à Montréal, et peut-être un peu à Québec. Les milieux d'emplois deviennent de plus en plus bilingues et il faut absolument avoir des connaissances de l'anglais pour travailler. Le milieu universitaire comporte énormément de texte anglais à lire également. Le français n'est peut-être pas menacé fortement, mais l'unilingue français, oui.
36. Elle n'est pas BEAUCOUP menacée, car on a une grande fierté pour notre langue, mais beaucoup d'anglophones viennent ici et ne prennent pas la peine d'apprendre la langue, surtout s'ils emménagent à Montréal. Mais même en banlieue je connais des gens qui y sont depuis longtemps et qui ne parlent pas encore français. On dirait que ça normalise le fait de ne pas connaître le français et peut-être qu'un jour ça pourrait faire l'effet boule de neige et empirer.
37. Non seulement, il y a de plus en plus d'anglicismes et d'expressions anglophones qui se glissent dans nos vocabulaires quotidiens, mais en plus, j'entends beaucoup trop souvent des commentaires d'abandon, du genre : «On s'en fou du français, laissez l'anglais prendre le dessus, ça serait ben plus simple !» L'amour du français, par ses locuteurs québécois, disparaît tranquillement...

### Participants ayant répondu « non » :

1. J'ai souvent l'impression qu'elle est plus menacée par les gens qui pensent que le joual n'a pas de valeur et est "inacceptable" qu'autre chose. Mais le français québécois continuera à régner ici!
2. Il y a trop de francophiles ou de littéraires qui clament haut et fort leur amour pour la langue en la faisant vibrer au cours de nombreuses rencontres culturels, ou d'immigrants qui souhaitent apprendre le français en reconnaissance face à l'accueil qu'ils ont reçue pour que le français deviennent chose du passé.

3. C'est simplement un français différent qui se développe avec le temps comme tous les types de français dans le monde.
4. Je ne pense pas que la langue est menacée. Les mesures de conservation linguistiques se sont avérées efficaces. Cependant, il faut quand même rester vigilant. Ce ne sont pas les formes anglophones que peut prendre la syntaxe du français québécois qui posent problème. C'est la prévalence de celui-ci sur la langue française. Conserver le français québécois ne signifie pas d'essayer de le figer sur le français de l'Académie française, que personne ne parle de toute façon.
5. Les gens parlent beaucoup le français autour de moi. Il y a aussi beaucoup d'immigrants parlant le français venant de l'Europe et du Maghreb.
6. Je ne pense pas que la langue soit menacée.

Je pense par contre que l'on doit s'intéresser aux difficultés en orthographe et en grammaire, à l'écrit et dans un contexte de discussion formelle.

Cependant, dans le langage courant, je ne vois pas de problème à ce que l'on intègre des structures ou des mots qui proviennent de l'anglais. En France, des mots et des structures de l'anglais sont aussi intégrés, ce ne sont juste pas les mêmes.

7. Je vois qu'on a tendance à substituer certains mots pour des mots anglais. Malgré tout, je parle le français et je souhaite montrer la pertinence à mes enfants qu'il est autant important d'apprendre le français, l'anglais et plus encore.
8. On parle pas français, on parle québécois. Beaucoup de facteurs entrent en ligne de compte pour ce qui est de la langue selon les régions du Québec, il y en a même qui parlent franglais (mélange anglais et français), mais on voit souvent plus ça dans les villes comme Montréal. Ici, c'est quelque chose pas mal pareil. Y'en a des plus fancy que d'autres ! 😊
9. tant que on comprend on s'en tabarnak
10. Je crois qu'il est important de conserver la langue française au Québec, mais que le français n'est pas menacé (déjà plusieurs protections dans la loi et Charte canadienne) et qu'il y a des problèmes plus graves à régler que ça.
11. Je pense que le français québécois évolue et est influencé par nos voisins. Je ne pense pas que ce soit mal en soi. Il faut être capable de faire la différence entre le

français écrit et parlé, entre le français standard et familier. C'est important pour moi de reconnaître l'existence et la légitimité du joul, surtout en contexte familier. J'ai jamais entendu quiconque dire à des irlandais ou à des australiens que leur façon de parler l'anglais n'était pas correcte ou qu'ils mettaient en péril la survie de l'anglais.

12. Personnellement, je n'ai aucun problème à mélanger les langues et je suis parfaitement bilingue. Les anglicismes ne me dérangent pas en langue courante, mais à l'écrit il faut pouvoir le distinguer.
13. Non, car on a des lois qui la protège, mais il y a beaucoup de québécois (anglophones et francophones) qui ne la prennent pas au sérieux ou ne comprennent pas son importance dans l'histoire du Québec et du Canada. Ils veulent s'en débarrasser en pensant que ça leur permettrait d'avancer et de mieux se faire valoir aux yeux des Américains et du reste du Canada.
14. Je crois plutôt que la langue évolue. Le français standard est peut-être menacé, mais il n'est pas plus menacé aujourd'hui qu'auparavant, selon moi. Au contraire, je pense que les jeunes fréquentent l'école plus longtemps aujourd'hui et apprennent donc mieux le français. Cependant, le français courant utilisé avec la famille et les amis contient effectivement beaucoup d'anglicismes et de mots familiers. Est-ce qu'il s'agit d'une menace? Je ne crois pas. Je trouve que c'est ce qui définit un peu le français québécois.
15. Au Québec dans son ensemble, non. Mais à Montréal, oui.
16. On a l'OQLF et la loi 101, la peur de la perte du français et c'est le sophisme de l'épouvantail pour renforcer l'idée que les québécois francophones blancs sont encore opprimés
17. Je crois que la langue française est menacée car les jeunes (moi y compris) sont des plus en plus à l'aise avec l'anglais et cette langue prend de plus en plus de place dans notre vocabulaire. Toutefois, je crois que le français va toutefois resté, mais avec des nuances plus anglaise dans les conversations avec des personnes familières
18. Je ne sens pas que le français est menacé, comme le croient d'autres. Quand on pense que le français est menacé et mal parlé au Québec, on se fie sur le français de France, et c'est ça notre erreur. Notre insécurité linguistique vient de là, car on pense que notre français est le même que le leur, alors que non. Il faut être fier de

l'évolution de notre langue, même si oui, il y a quelques anglicismes qui se rajoutent et des tournures de phrases qui changent. Les langues sont toujours en évolution, et c'est pourquoi je ne sens pas que le français est menacé, seulement en évolution, à part distincte du français de France.

19. Les lois mises en place pour la protection de la langue sont suffisantes.
20. Malgré l'emploi de nombreux anglicismes au Québec, je considère que langue française garde son statut prestigieux.
21. Je ne crois pas qu'elle soit menacée, mais en changement : probablement. C'est difficile de dire qu'une langue est menacée quand encore bon nombre de gens l'utilise et qu'elle est si largement documentée. Je crois.
22. Au Québec en général, je dirais non. À Montréal, peut-être. Étant étudiante en linguiste, j'essaie de considérer la notion de "menace" de façon plus scientifique et je ne crois pas que le français soit bel et bien menacé au Québec.
23. J'ai entendu dire que le nombre de naissances est en baisse et que le nombre de personnes qui émigrent est en hausse, ce qui serait un challenge pour le renouvellement des locuteurs francophones au Québec. Par contre, je pense qu'on est encore loin d'une réelle menace à la langue pour l'instant.
24. Je ne crois pas que la langue soit menacée à court et à moyen-terme, vu notre aménagement linguistique. Toutefois, je crois que le français québécois s'étiolera dans les décennies à venir, car de plus en plus d'individus n'ayant pas nécessairement \*besoin\* d'apprendre l'anglais le font par souci d'avoir davantage d'opportunités sur le marché du travail (par ex.: des personnes vivant au Saguenay ou à Québec qui apprennent l'anglais, alors que leur milieu de vie, de loisirs ET de travail se déroulent en français). Cependant, d'un point de vue montréalais, la situation est en constant changement et toujours plus de termes et d'expressions sont intégrés à notre lexique (je suis née et été élevée sur l'île).
25. Selon les statistiques, il n'y a jamais eu autant de gens qui parlent le français au Québec que présentement. Je pense que la loi 101 fonctionne bien.
26. Je ne crois pas que la langue française est menacée au Québec. Je pense que celle-ci reste la même, mais qu'elle connaît des variations puisqu'elle évolue dans le temps, comme toutes les autres langues. Il est donc normal de se rendre compte que certains mots sont modifiés ou changés pour d'autres.

27. Tant que des lois sont mises en place pour la protéger et que des personnes continuent de la parler, je ne pense pas qu'il y ait de danger.
28. Malgré le fait que les langues soient plus diversifiées qu'avant au Québec, je ne crois pas que le français soit en danger. J'ai lu que plus de gens parlent français qu'avant et beaucoup de gens l'apprennent comme deuxième, troisième langue.